LIGUE DE JUDO, JUJITSU KENDO ET D.A. DES PAYS DE LA LOIRE
Stade Municipal du Lac de Maine
Rue Jules Ladoumègue - 49000 ANGERS
☎ *02.41.73.32.55. - liguejudo.paysdelaloire@gmail.com*

Projet associatif 2013 – 2017

ADAPTATIONS 2015 - 2016

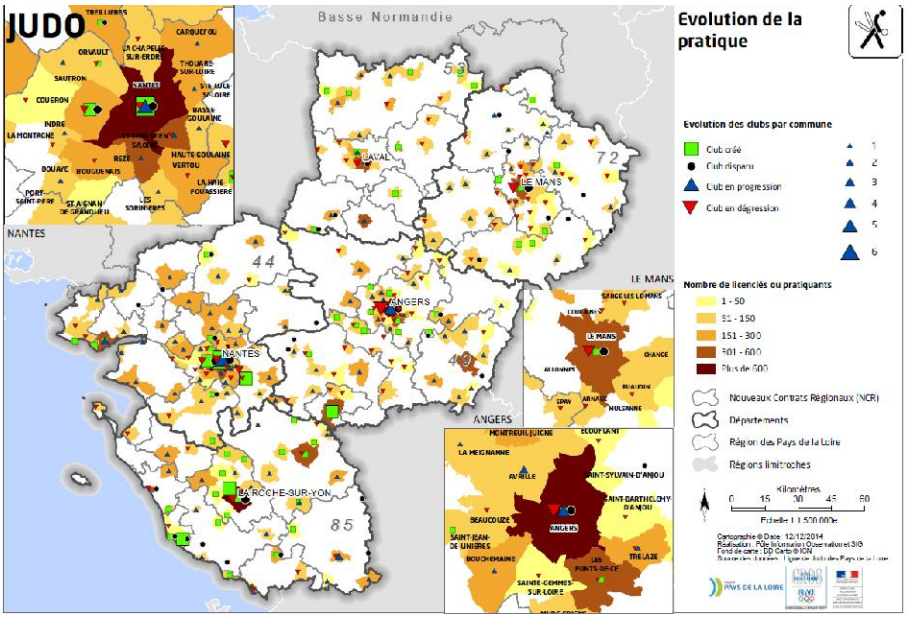

DRJSCS Pays de la Loire

Orientations retenues pour l'adaptation du projet associatif 2013 – 2017

Dans l'application du projet défini pour la période 2013 – 2017, la Ligue de Judo, Jujitsu Kendo et Disciplines Associées des Pays de la Loire a projeté en 2014 des adaptations au plan de développement pour 2014-2015.

Conforme aux orientations fédérales, le contenu de ces adaptations visait le développement quantitatif et qualitatif des activités Judo et DA. Il privilégiait une stratégie de territorialisation et recherchait la convergence d'objectifs entre les différents acteurs et les institutions relayeuses des programmes d'actions. Il reposait sur un certain nombre de principes fondamentaux : la transversalité des actions, l'accessibilité des pratiques et leur ouverture au plus grand nombre, le point d'équilibre entre les territoires des Pays de la Loire, l'efficience en vue du meilleur rapport qualité / coût, les valeurs éducatives au service de l'épanouissement des individus et du bien-être sociétal.

Au gré d'un bilan d'étape, la Ligue projette en ce début 2015 de nouvelles adaptations au plan de développement pour 2015-2016.

Adaptation 2015 - 2016 du projet de développement : pourquoi et dans quel but ?

La Ligue de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées des Pays de la Loire se situe au point de convergence entre :

- les structures de base, qu'il s'agisse des clubs regroupant la majorité des pratiquants réguliers ou des collectivités locales qui portent pour l'essentiel, avec les bénévoles, le mouvement associatif,
- et les institutions qui s'étendent du niveau départemental au niveau national, qu'elles soient d'essence politique ou associative.

A un moment où de **profondes mutations** interviennent dans les rapports tant fonctionnels qu'institutionnels, avec un développement significatif des **coopérations** entre les clubs (ententes, inter-clubs …), les communes (Communautés, Pays), mais aussi dans les **formes de pratiques**, dans le **nombre** de pratiquants, dans la **vie en société**, dans les technologies, etc… il était primordial que la Ligue s'interroge sur ses **finalités** afin d'assurer leur parfaite adaptation aux besoins et aux attentes des clubs, mais également aux missions qui lui sont dévolues par la Fédération.

L'adaptation au Projet Associatif se propose d'être à la fois :

- une **remise en question** des objectifs fixés et des actions conduites,
- une analyse en vue d'une **adaptation plus pertinente** aux réalités actuelles,
- la détermination **d'objectifs clairs** et d'un **mode opératoire** qui engagera l'équipe dirigeante pour la suite de l'Olympiade qui a débuté en 2012 - 2013,
- un outil de **relation avec tous les partenaires institutionnels**.

Adaptation 2015 - 2016 du projet de développement : méthodologie

En tenant compte de la situation actuelle de la Ligue des Pays de la Loire et de son analyse, des directives techniques nationales, du projet associatif régional 2013 – 2017 et de son adaptation 2014 – 2015, l'adaptation 2015 – 2016 proposée pour certains secteurs s'articule au travers de la méthodologie suivante :

- **L'analyse (ou l'évolution) du contexte** : données environnementales et statistiques permettant de dégager les problématiques majeures pour des actions à venir.
- **La conception de l'action** : sa planification, sa mise en œuvre et son suivi, notamment les objectifs prioritaires et son évaluation.
- **Le cadre budgétaire éventuel** : évolutions prévisibles impactant la conduite du projet, par actions ou par bloc d'actions.

Adaptation 2015 – 2016 : du projet de développement au projet d'action territorial

Finalités

La Ligue est le représentant de la Fédération au niveau régional et se doit d'élaborer un projet d'action territorial (PAT) conforme aux priorités de développement fédéral. De cette délégation découlent les finalités qu'elle se doit d'atteindre, en conformité avec les principes fondamentaux et les valeurs essentielles inhérentes au sport et à la culture judo, ainsi qu'aux spécificités régionales et aux directives ministérielles.

C'est en se basant sur ces valeurs que la Ligue de Judo, Jujitsu vise à rassembler et à fédérer toutes les forces vives des Organismes Territoriaux Délégataires qui oeuvrent par et pour les activités fédérales. L'ambition étant d'assurer l'unité du mouvement fédéral, de défendre les positions les plus favorables à son intérêt commun et de faire de la pratique une composante - accessible à tous - du "mieux vivre ensemble" en Pays de la Loire, avec pour finalités :

- l'éducation et la formation,
- l'insertion dans la société,
- la santé bien être et la citoyenneté,
- l'accès aux loisirs…

L'adaptation 2015 – 2016 s'articule autour de grandes dynamiques : de performance, de service, de formation, de cohésion.

Les grandes priorités

La Ligue, parmi la diversité des actions qu'elle est susceptible de conduire, a souhaité dégager un certain nombre de priorités sur lesquelles elle souhaite mettre l'accent au cours de la fin de cette présente Olympiade :

- **Développer le système relationnel existant** au niveau des OTD et des clubs, afin de le rendre plus performant, tant avec ses membres qu'avec ses partenaires. Cela nécessite de mieux connaître ses membres, en renforçant les rencontres entre eux et la formation accompagnée par l'action (recherche action), afin de répondre à leurs spécificités et d'assurer une plus grande pertinence dans l'élaboration de la politique sportive.
- **Promouvoir et développer une nouvelle gouvernance** basée sur la mutualisation et l'optimisation (groupement d'employeurs, professionnalisation accrue).
- **Améliorer les centres de ressources** pour être en mesure d'innover et de mieux servir les acteurs des activités proposées en Pays de la Loire. Cela consiste à recueillir et mettre à disposition des acteurs des pratiques un ensemble de données (*fonction observatoire* fédérale et régionale née du schéma de cohérence), à provoquer les échanges à partir des expériences conduites (*fonction mutualisation*) et à accompagner la gestion des clubs par une action formation (*fonction formation action*).
- **Favoriser la diversité des pratiques accessibles à tous** en privilégiant la dimension socialisante et relationnelle, l'accessibilité possible vers le haut-niveau et le concept « bien être et santé ». La Ligue se propose d'être non seulement acteur, mais surtout promoteur et formateur pour favoriser cette approche des pratiques.

Pour mettre en oeuvre ces priorités, la Ligue entend s'appuyer sur un certain nombre d'outils qu'elle a l'intention de perfectionner ; il s'agit :

- de la **formation** initiale et continue afin d'améliorer la compétence des dirigeants et enseignants,
- de la **communication** multi-supports vers les membres, les partenaires et le grand public,
- et des **stratégies de gouvernance** mieux adaptées à ses projets et aux évolutions économiques et sociétales.

« L'histoire, je le crains, ne nous permet guère de prévoir, mais, associée à l'indépendance d'esprit, elle peut nous aider à mieux voir. » Paul Valéry. *Variété* IV page 139.

« L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir. L'histoire humaine n'est qu'un effort incessant d'invention, et la perpétuelle évolution est une perpétuelle création. » Jean Jaurès. Discours à la jeunesse.

Données statistiques

de la Ligue de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées des Pays de la Loire au 31/12/2014

REPARTITION DES LICENCIES PAR DISCIPLINE ET PAR SEXE saison 2013/2014

Discipline	Total licenciés	% de licenciés par discipline	Total F	% de licenciées Féminines	total M	% de licenciés Masculins
JUDO JUJITSU	30067	98,75%	7 637	25,40%	22 430	74,60%
KENDO	229	0,75%	44	19,21%	185	80,79%
JODO	9	0,03%	2	22,22%	7	77,78%
IAIDO	94	0,31%	30	31,91%	64	68,09%
KYUDO	13	0,04%	4	30,77%	9	69,23%
SPORT CHANBARA	36	0,12%	6	16,67%	30	83,33%
TOTAL	30 448	100,00%	7 723	25,36%	22 725	74,64%

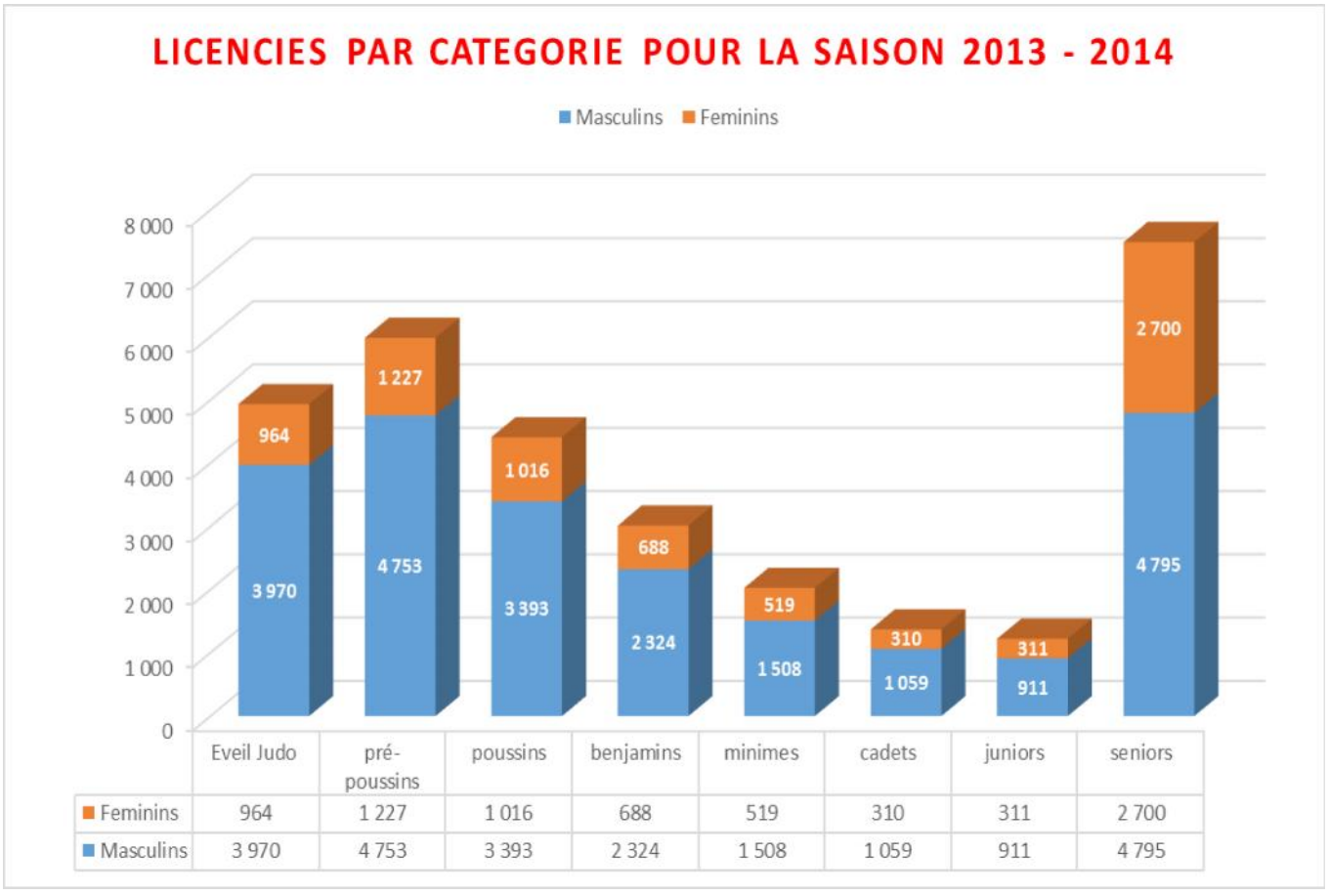

	Eveil Judo	pré-poussins	poussins	benjamins	minimes	cadets	juniors	seniors
Feminins	964	1 227	1 016	688	519	310	311	2 700
Masculins	3 970	4 753	3 393	2 324	1 508	1 059	911	4 795

Chapitre 1

Enfants et adolescents (-19 ans) 76,2% des licenciés de la Ligue de Judo des Pays de la Loire

Eléments d'analyse, tirés de la base de données des licenciés 2014-2015 de la Fédération Française de Judo, sur un total de 27 805 Judoka.

Licenciés de 19 ans et moins au 31 décembre 2014

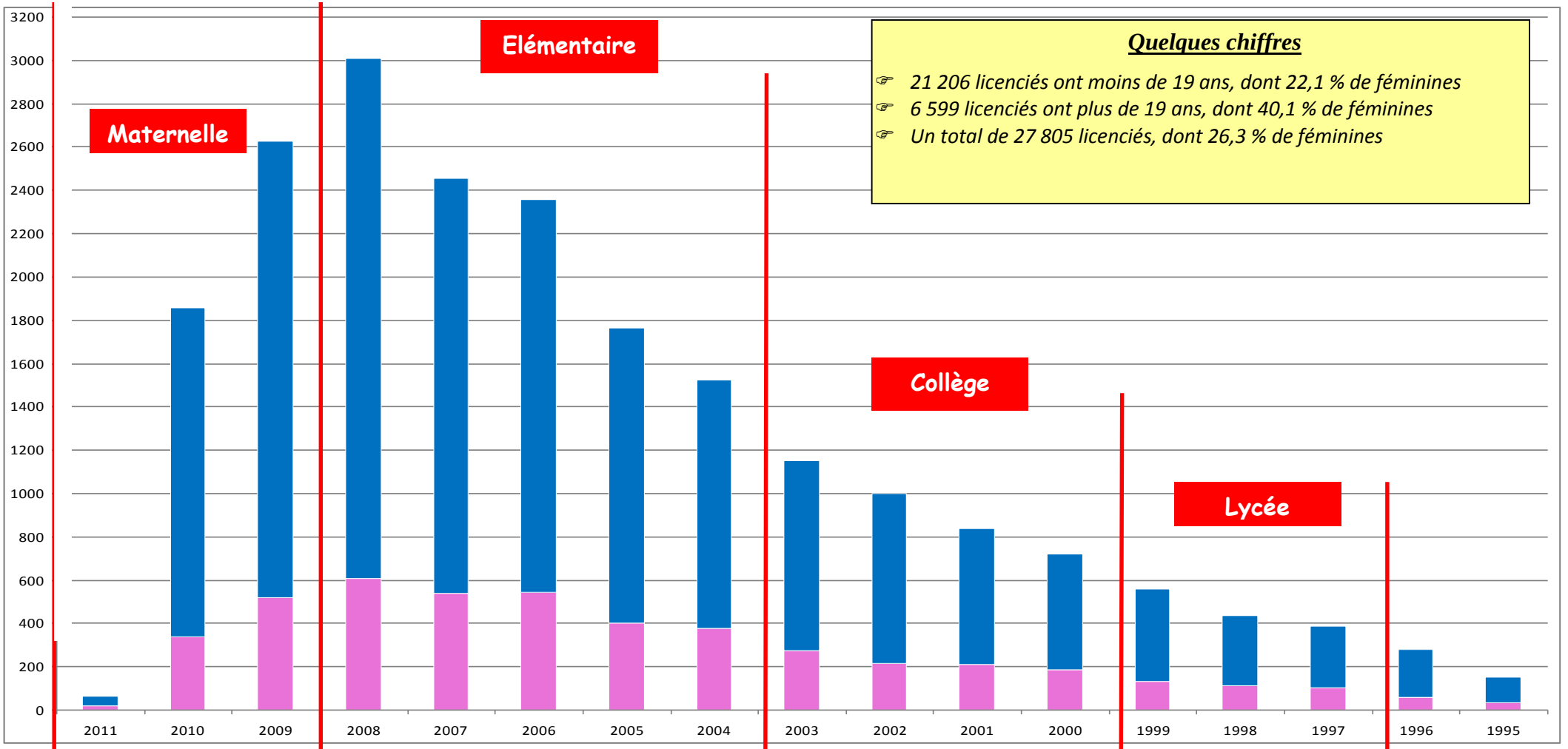

Quelques chiffres

- *21 206 licenciés ont moins de 19 ans, dont 22,1 % de féminines*
- *6 599 licenciés ont plus de 19 ans, dont 40,1 % de féminines*
- *Un total de 27 805 licenciés, dont 26,3 % de féminines*

PS MS S	CP CE1 CE2 CM1 M2	6ème 5ème 4ème ème	2nde 1ère ale	Etudes supérieures
4 551 licenciés – 16,4%	11 113 licenciés – 40%	3 710 licenciés – 13,3%	1 385 licenciés – 5%	

3 ans	*4 ans*	*5 ans*	*6 ans*	*7ans*	*8 ans*	*9 ans*	*10 ans*	*11 ans*	*12 ans*	*13 ans*	*14 ans*	*15 ans*	*16 ans*	*17 ans*	*18 ans*	*19 ans*
Eveil Judo 16,4 %			**Mini-poussins 19,7 %**		**Poussins 14,8 %**		**Benjamins 9,6 %**		**Minimes 6,6 %**		**Cadets 6,2 %**			**Juniors 2,9 %**		
3671 masculins 880 féminines			4 321 masculins 1 146 féminines		3 176 Masculins 945 féminines		2 028 masculins 651 féminines		1 411 masculins 426 féminines		1 282 masculins 430 féminines			621 masculins *(+323 cadets 3)* 197 féminines *(+114 cadettes 3)*		

Adaptations 15-16 du Projet Ligue 13-17 (au 19-02-15)

Evolution du nombre de licenciés de 19 ans et moins de l'an 2000 à 2014

Le pic de licences a reculé de deux ans (8 ans à 6 ans) sur les 15 dernières années. Une baisse moyenne de près de 600 licenciés par tranche d'âge de 7 à 11 ans, de 320 licenciés de 12 à 19 ans.

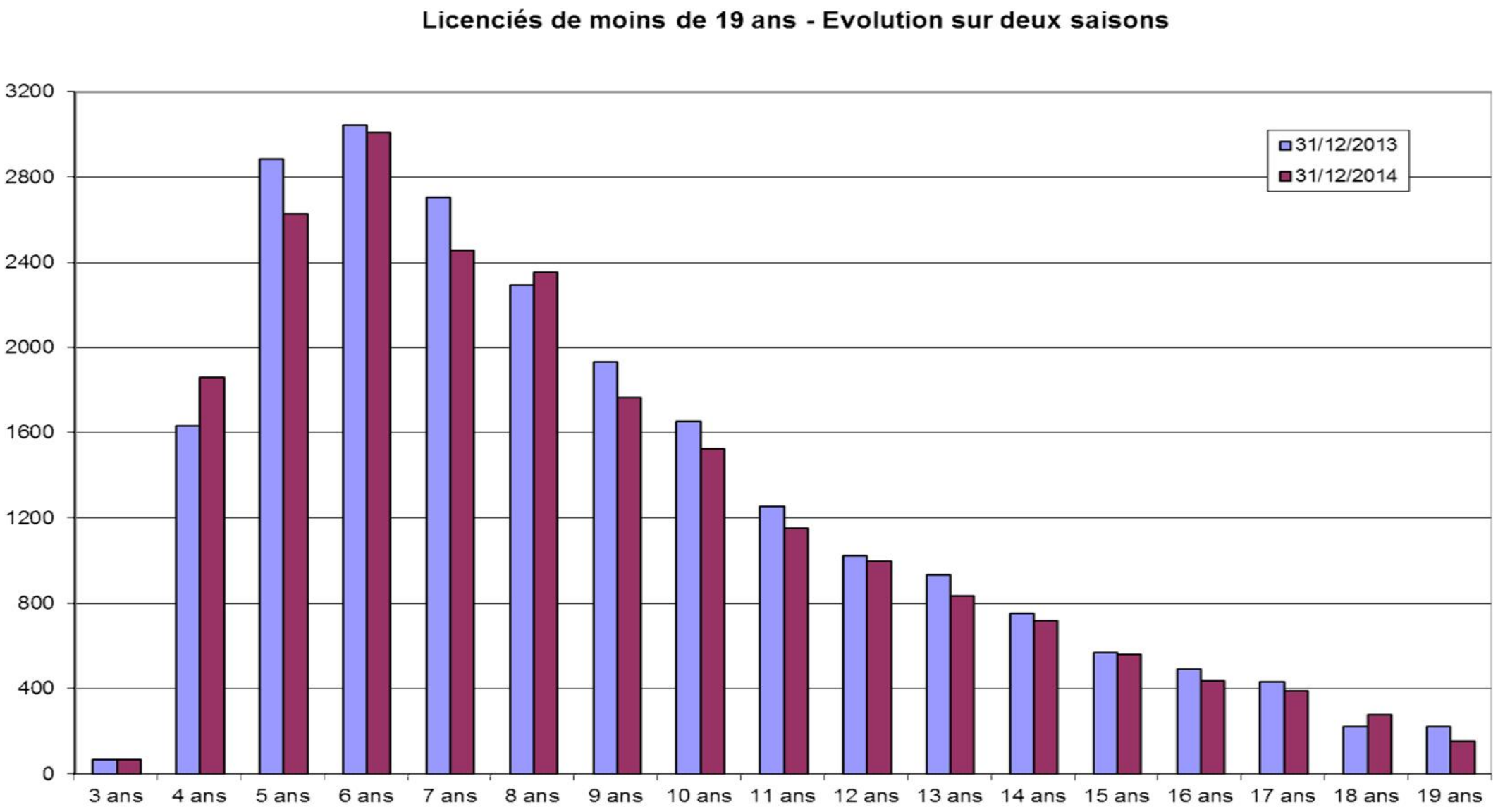

Parallèlement à la généralisation des nouveaux rythmes scolaires, on aura perdu en un an 520 licenciés d'âge élémentaire, 360 licenciés d'âge collège/lycée.

Evolution des licenciés d'âge élémentaire suite à la réforme des rythmes scolaires

		12/2012	12/2013	12/2014	*Evolution 2012/2014*
Maternelle	GS	2 950	2 884	2 627	*-10,95%*
Elémentaire	CP	3 157	3 045	3 010	*-4,66%*
	CE1	2 908	2 706	2 457	*-15,51%*
	CE2	2 678	2 295	2 355	*-12,06%*
	CM1	2 272	1 932	1 766	*-22,27%*
	CM2	1 822	1 655	1 525	*-16,30%*
Collège	6ème	1 381	1 257	1 154	*-16,44%*
Total		**17 168**	**15 774**	**14 894**	

L'année scolaire 2012/2013 est la dernière saison de référence avant le passage à la semaine de quatre jours et demi (classe le mercredi matin dans la majeure partie des communes). Après une mise en place partielle en 2013/2014 (environ 20% des communes), on assiste à une généralisation pour l'enseignement public à la rentrée 2014/2015. Les écoles privées devraient adopter ce rythme de travail l'an prochain.

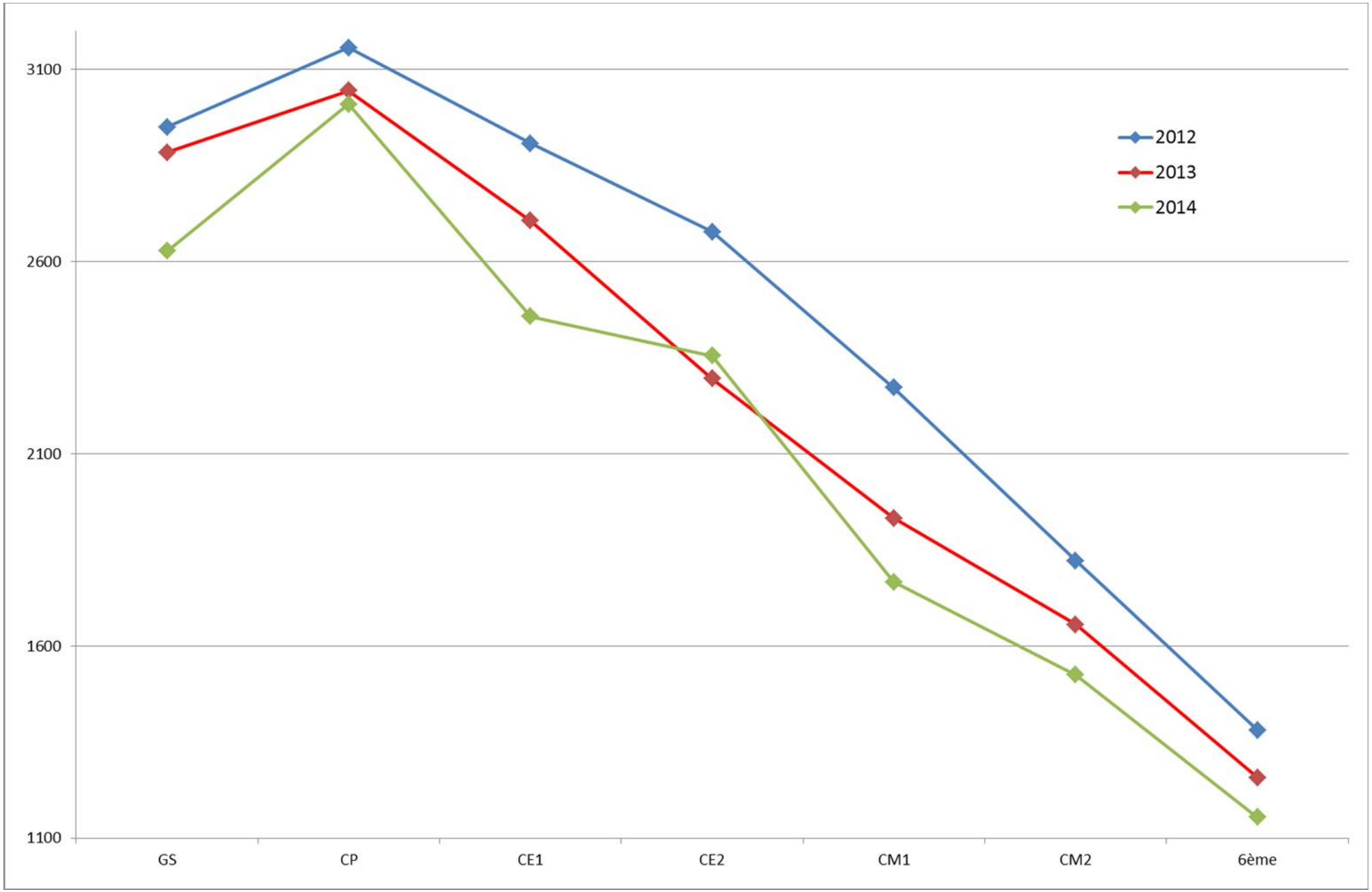

En deux ans, la baisse sur l'ensemble des licenciés est de 8,64%. Pour la tranche d'âge ci-dessus, elle est en moyenne de 14%.

Chapitre 2

Adolescents et adultes (+ 15 ans) 32,4% des licenciés de la Ligue de Judo des Pays de la Loire

Eléments d'analyse, tirés de la base de données des licenciés 2014-2015 de la Fédération Française de Judo, sur un total de 27 805 Judoka.

Nombre de licenciés masculins de 15 ans et plus au 31/12/2014

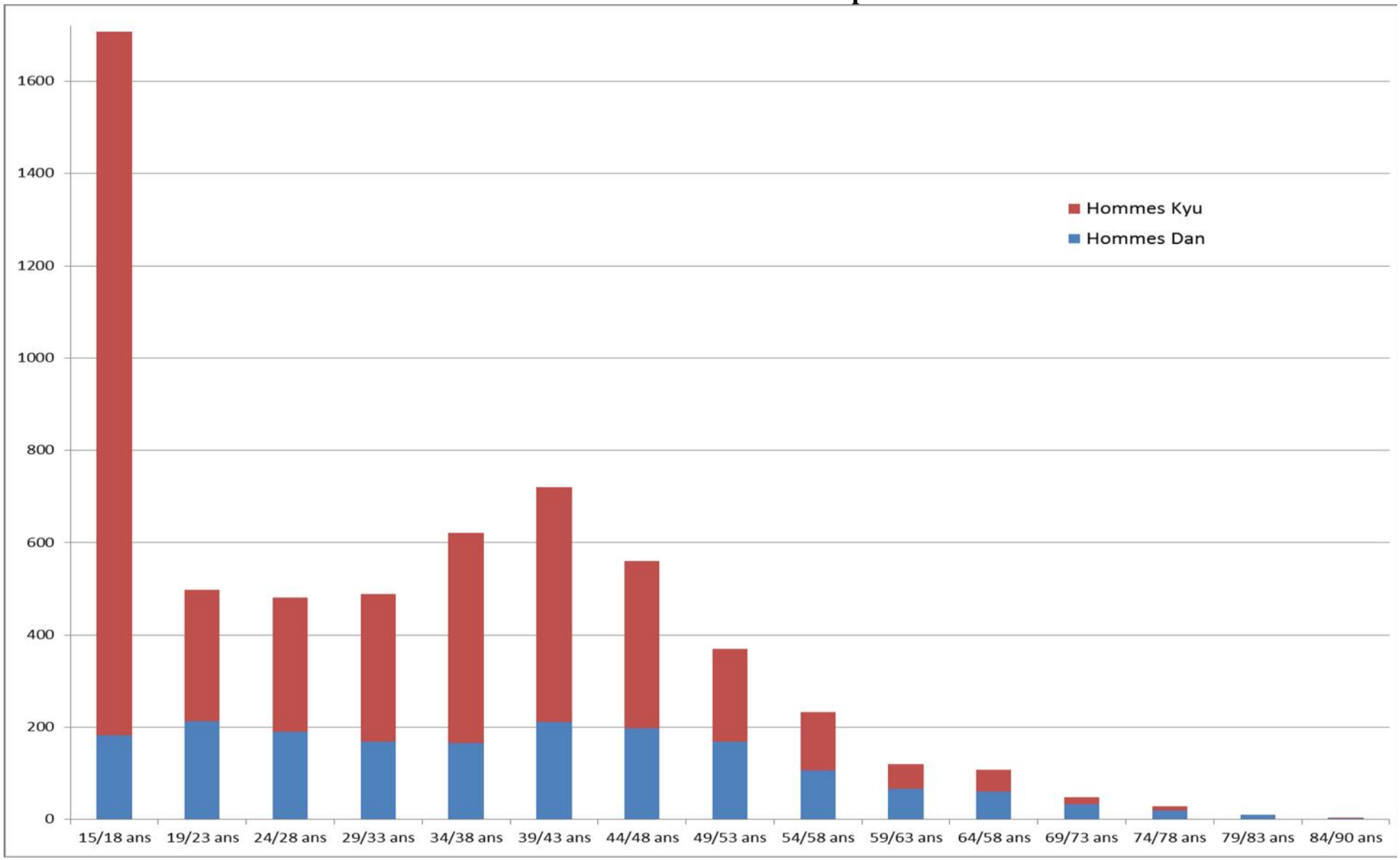

On notera que, chez les pratiquants masculins, la possession de la Ceinture Noire semble être une motivation à la poursuite de l'activité Judo.

Nombre de licenciées féminines de 15 ans et plus au 31/12/2014

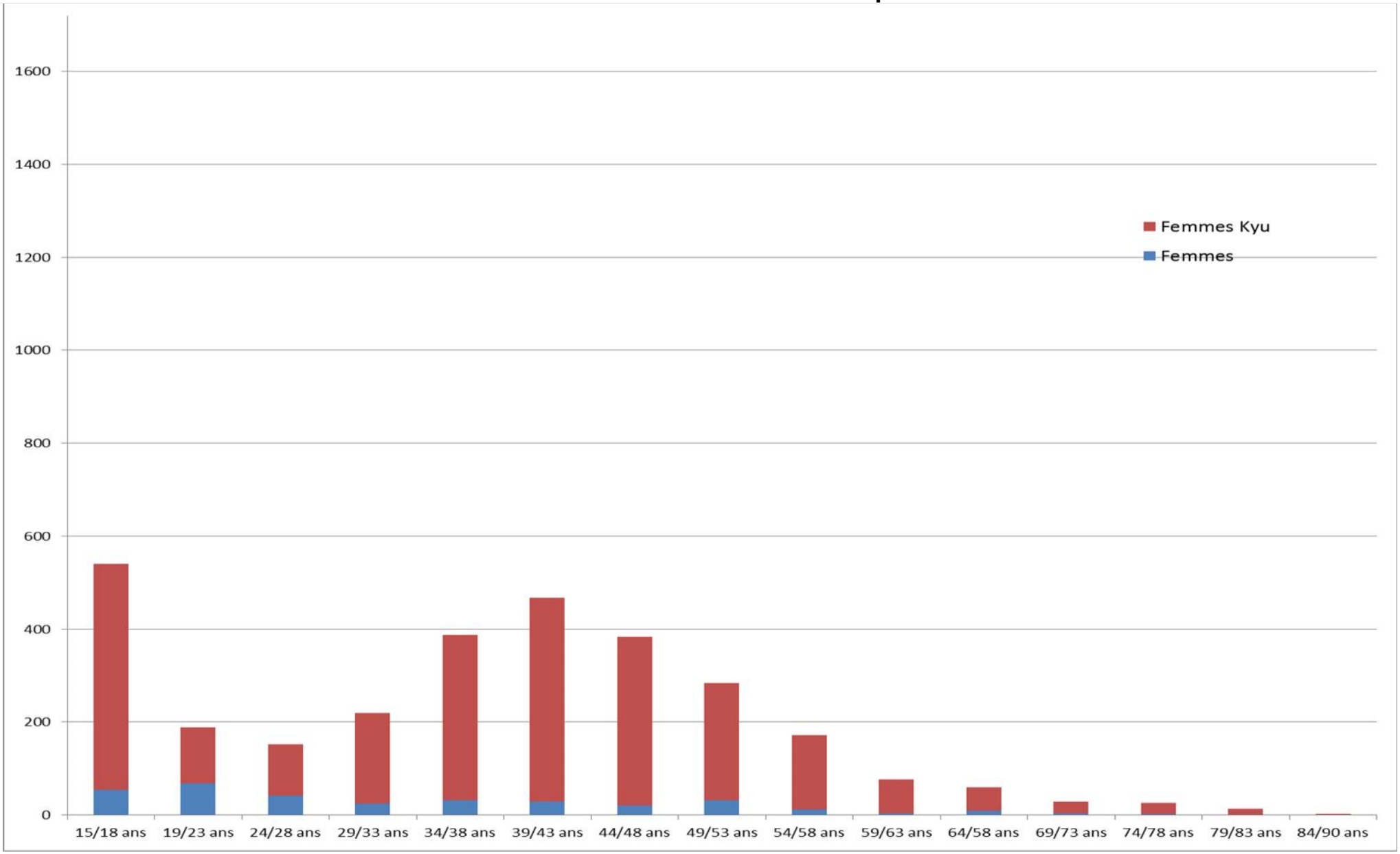

Une forte progression des féminines entre 30 et 60 ans : l'effet « Taïso » ? Le rôle « protecteur » de la Ceinture Noire est en revanche moins marqué que chez les masculins.

Comparatif Hommes/Femmes de 15 ans et plus au 31/12/2014

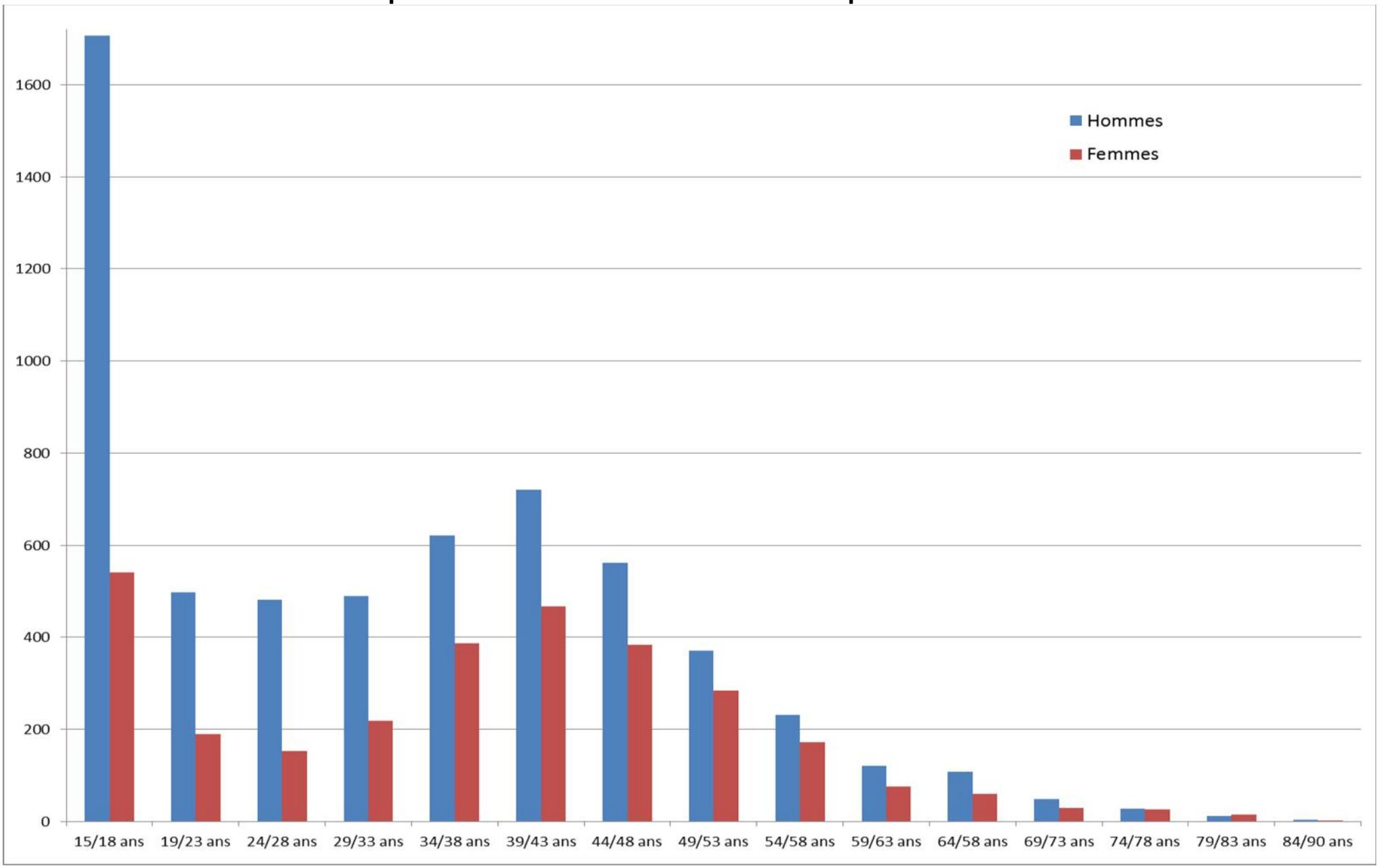

Licenciés de 15 ans et plus : données chiffrées au 31/12/2014

	Hommes			Femmes		
	Kyu	Dan	*Prop. Dan*	Kyu	Dan	*Prop. Dan*
15/18 ans	1 525	182	*10,6%*	486	54	*10,0%*
19/23 ans	285	213	*42,8%*	121	68	*36,0%*
24/28 ans	291	190	*39,5%*	111	41	*27,0%*
29/33 ans	320	169	*34,6%*	195	24	*11,0%*
34/38 ans	455	166	*26,7%*	355	32	*8,3%*
39/43 ans	508	212	*29,4%*	438	29	*6,2%*
44/48 ans	363	198	*35,3%*	364	20	*5,2%*
49/53 ans	201	169	*45,7%*	252	32	*11,3%*
54/58 ans	125	107	*46,1%*	160	12	*7,0%*
59/63 ans	54	66	*55,0%*	73	3	*3,9%*
64/58 ans	47	61	*56,5%*	51	9	*15,0%*
69/73 ans	16	33	*67,3%*	26	3	*10,3%*
74/78 ans	9	19	*67,9%*	24	2	*7,7%*
79/83 ans	0	11	*100,0%*	14	0	*0,0%*
84/90 ans	1	2	*66,7%*	2	0	*0,0%*

	Grade	Dont technique		Grade	Dont technique	
1er Dan	1 139	*157*	*53,6%*	210	*28*	*9,9%*
2ème Dan	360	*20*	*16,9%*	76	*6*	*3,6%*
3ème Dan	141	*10*	*6,6%*	28	*0*	*1,3%*
4ème Dan	88	*17*	*4,1%*	9	*4*	*0,4%*
5ème Dan	40 (36 Judo, 3 Kendo, 1 Jodo)		*1,9%*	4 (3 Judo, 1 Kendo)		*0,2%*
6ème Dan	21 (18 Judo, 2 Kendo, 1 Iaïdo)		*1,0%*	2 (1 Judo, 1 Kendo)		*0,1%*
7ème Dan	6 (5 Judo, 1 kendo)		*0,3%*	0		
8ème Dan	1 (Judo)		*0,05%*	0		

Ensemble des licenciés

Masculins	*5 996*	*66,6%*
Féminines	*3 001*	*33,4%*
Total	***8 997***	

Pratiquants confirmés

Dan masculins	*1 798*	*84,5%*
Dan féminins	*329*	*15,5%*
Total	***2 125***	

Licenciés masculins

Masculins Dan	*1 798*	*30%*
Masculins Kyu	*4 200*	*70%*
Total	***5 996***	

Licenciées féminines

Féminins Dan	*329*	*11%*
Féminins Kyu	*2 672*	*89%*
Total	***3 001***	

Haut gradés

6ème Dan	*23*	
7ème Dan	*6*	
8ème Dan	*1*	
Total	***30***	*1,4%*

Chapitre 3

Cadets – Juniors – Seniors de la Ligue de Judo des Pays de la Loire

Eléments d'analyse, tirés de la base de données des licenciés 2014-2015 de la Fédération Française de Judo, sur un total de 27 805 Judoka.

Evolutions par catégories d'âge sur les 15 dernières années

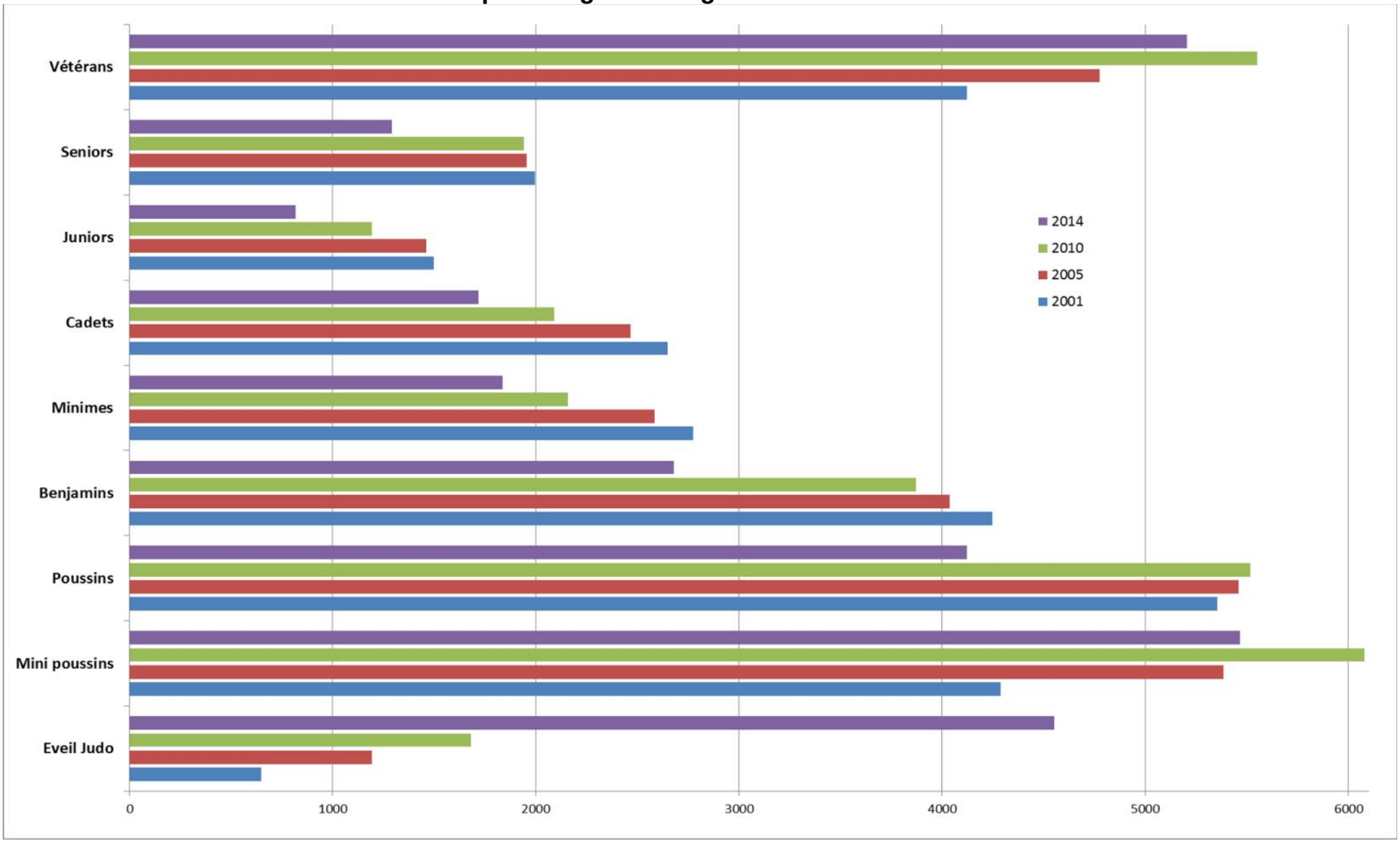

Seules les catégories « Eveil Judo », « Mini poussins » et « Vétérans » progressent sur le long terme. La baisse est très marquée dans les catégories concernées par la compétition (Cadets, Juniors et Seniors).

Catégories d'âge : données chiffrées au 31/12/2014

	2001	2005	2010	2014	Evolution 2001/2014
Eveil Judo	647	1 193	1 680	4 567	+ 606%
Mini poussins	4 288	5 385	6 080	5 467	+ 27%
Poussins	5 354	5 460	5 516	4 121	- 23%
Benjamins	4 249	4 039	3 870	2 679	- 37%
Minimes	2 776	2 584	2 159	1 837	- 34%
Cadets	**2 648**	**2 465**	**2 092**	**1 717**	**- 35%**
Juniors	**1 497**	**1 461**	**1 193**	**818**	**- 45%**
Seniors	**1 997**	**1 955**	**1 941**	**1 293**	**- 35%**
Vétérans	4 123	4 776	5 550	5 306	+ 29%
	27 579	29 318	30 081	27 805	+ 1%

Il n'y a donc pas seulement, comme on peut souvent l'entendre, moins de personnes intéressées par la compétition, mais tout simplement moins de pratiquants à inscrire ! L'augmentation des licenciés « Eveil Judo » (+ 3 900) et « Vétérans » (+ 1 200) a masqué la baisse des catégories phares du Judo sportif (- 2 300 licenciés).

Baisse du nombre de licenciés dans les catégories « Judo sportif »

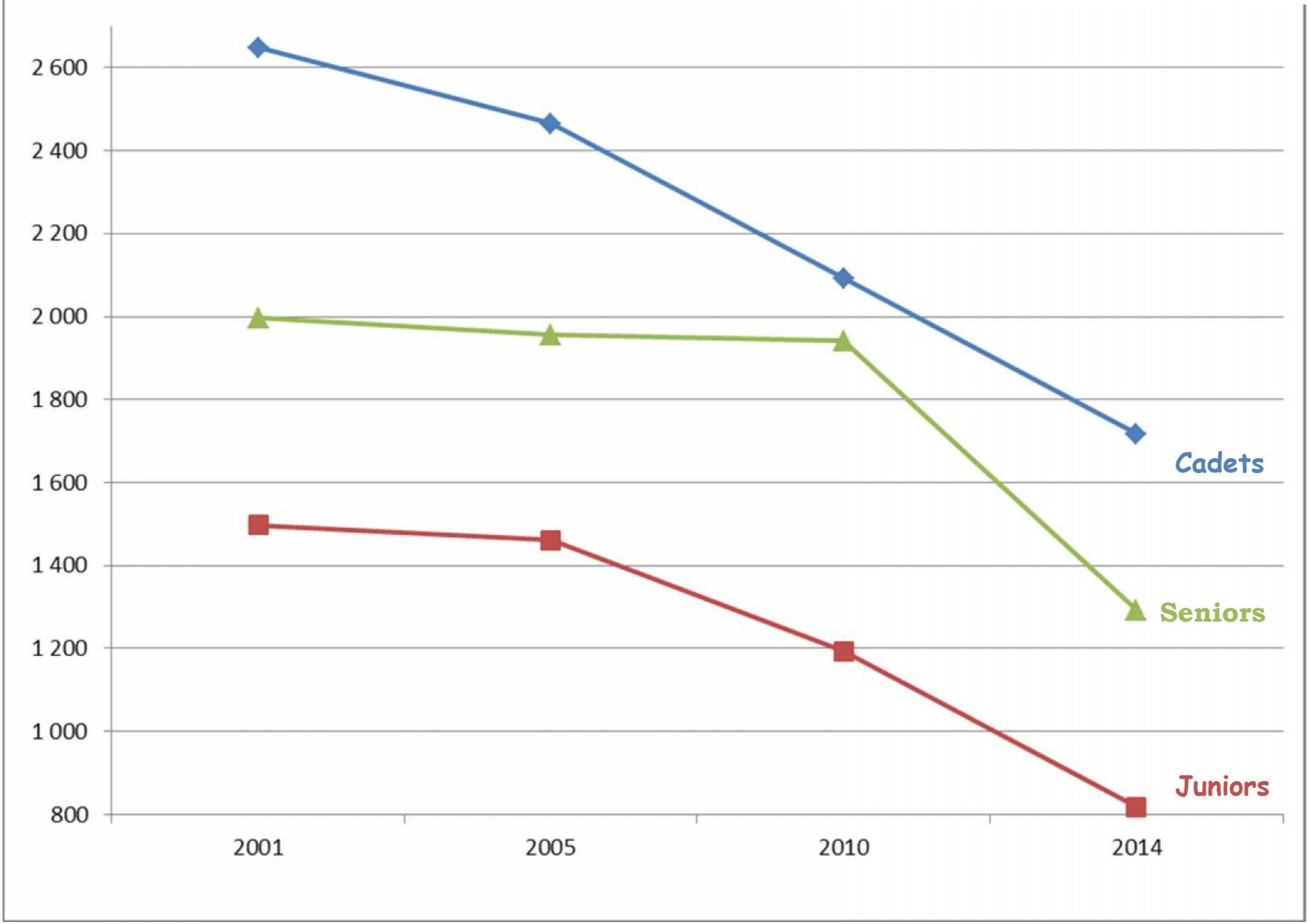

Volet sportif

Analyse du contexte :

Calendrier sportif en année civile à partir du 1er janvier 2015 :

Objectifs
Libérer le mois de juin pour les clubs.
Adéquation avec le calendrier International.
Anticipation des modifications réglementaires (arbitrage, temps de combat...).
Mise en place d'un calendrier « perpétuel ».
Conséquences
La licence reste toujours valable un an : du 1er septembre au 31 août.
Les changements de catégorie d'âge s'effectuent au 1er janvier de chaque année civile.
Les compétitions nationales de loisir se déroulent lors du dernier trimestre.

Conception de l'action :

Etablissement d'un premier calendrier lié au passage de l'année sportive (septembre à août) à l'année civile (janvier à décembre) : sur 16 mois, de septembre 2014 à décembre 2015.

Développement du haut-niveau

Analyse du contexte :

Bilan du haut-niveau Judo saison 2013-2014 :

Cette saison fut encore brillante en termes de résultats sportifs, et surtout dans la catégorie des cadets.

1. Niveau international

La Ligue a été représentée :
- A L'European Cup Cadets à Berlin (deux représentants de deux clubs),
- A la coupe d'Europe Cadets en Pologne (un représentant d'un club),
- Au championnat d'Europe Ne Waza en Suède (une représentante d'un club qui remporte le titre).

2. Niveau national

Les résultats sont meilleurs que la saison passée puisque nous comptons 27 participants (10 cadettes et 17 cadets) à la phase finale du Championnat de France cadets/cadettes, qui ont glané quatre médailles (représentant trois clubs) : une d'or, une d'argent, deux de bronze.
Toujours chez les cadets, à noter que la ligue obtient deux médailles de Bronze à la Coupe de France et une médaille de Bronze au Critérium National.

Dans la catégorie Juniors, 20 ligériens se sont qualifiés pour le Championnat de France Juniors, avec un seul podium : une médaille de Bronze féminine.
Concernant la Coupe de France juniors la ligue obtient une médaille d'argent.

Chez les seniors la ligue compte 24 combattants qualifiés pour le Championnat de France individuel seniors 1ère division.
Toujours chez les seniors la ligue obtient un titre de champion de France 2ème division.
A propos des *Championnats par équipes*, le DOJO NANTAIS se distingue avec son équipe Cadets qui remporte la place de troisième.

La ligue lors du Championnat de France par Equipes Seniors 1ère division organisé à domicile au Vendéspace a pu soutenir ses cinq équipes :
- 2 équipes de UCJ 49 (masculin et féminin)
- 2 équipes du DOJO NANTAIS (masculin et féminin)
- 1 équipe du JC NAZAIRIEN (féminin)

L'équipe féminine de l'UCJ49 se maintient en première division.

3. Vie sportive de la Ligue

☞ Sur le plan sportif, les différents stages proposés par la Ligue recueillent toujours autant de succès même si on note une légère baisse de participation chez les garçons. Nous avons eu 99 participants masculins cette année contre 115 l'an passé, par contre une légère augmentation chez les féminines avec 49 participantes. Ce qui est regrettable c'est que le secrétariat doit régulièrement relancer des athlètes sélectionnés qui ne répondent pas, en effet on dénombre 77 convocations sans réponses sur la saison, ce chiffre est important et nous devons à l'avenir être vigilant sur la liste des sélectionnés afin de ne pas convoquer à chaque stage des athlètes qui ne répondent pas, et de pouvoir inviter des jeunes peut être plus motivés.

☞ A noter aussi la pérennisation des entraînements minimes le premier mercredi de chaque mois au Pôle Espoirs à Nantes, sous la direction des Conseillers Techniques des cinq départements et de l'encadrement du Pôle. Ces regroupements permettent

un suivi régulier de cette tranche d'âge au moment où certains envisagent d'intégrer la filière du haut niveau régional, il est donc important que tous les Conseillers Techniques soient présents lors de ces entraînements.

☞ Concernant le stage d'été des Sables-d'Olonne, nous avons gardé la nouvelle organisation proposée à l'été 2013 sur 4 jours, qui sert désormais de stage de rentrée pour les jeunes du Pôle Espoirs des pays de la Loire, afin de ne pas trop multiplier les journées de stages à la fin de la période des vacances d'été.
Nouveauté à partir de cette année : les athlètes ligériens listés première division ont eu la gratuité des cours de judo sur le stage d'été 2014.
Ce stage qui a davantage rassemblé en 2014, était encadré par Thierry DIBERT et Yannick VIAUD, accompagnés de Marcel ERIAUD, Romain BACHA (gestion du groupe du Pôle espoirs et de la préparation physique généralisée avant les séances du matin et après chaque séance de judo), avec Christian LE CRANN comme directeur.

Bilan du pôle Espoir saison 2013-2014 :

Le Centre Régional Judo des Pays de la Loire compte, en 2013/2014, 43 athlètes dont 24 sur liste ministérielle (22 en "Espoir" + 2 en "Partenaire d'entraînement") : 30 cadets/cadettes, 13 juniors. Les féminines représentent environ un quart du groupe.
Deux athlètes ont arrêté le Pôle Espoirs en cours d'année pour raison personnelle (un arrêt en novembre, un arrêt en janvier).

4. Bilan sportif

CADETS

Tournois nationaux
=> 50% des athlètes se sont classés dans les 7 premiers ;
=> Environ un athlète sur trois est monté sur le podium.
Les cadets ont fait, en moyenne 3 tournois nationaux + des tournois régionaux + les championnats individuels et/ou par équipes avec leur club. Dans les tournois nationaux, 43% des masculins se sont classés dans les 7 premiers, 26% atteignent le podium. La plupart des jeunes filles classées dans les 7 premières (43%) ont atteint le podium (40%). C'est en recul par rapport à l'an passé, sans doute causé par un groupe cadet rajeuni.

Championnat national
=> 4 podiums dont 1 titre, 1 vice-champion et 2 troisièmes places ;
=> 16 qualifiés aux « France » sur 26 possibles, soit presque 2 cadets sur 3 ;
=> Quasiment 50% des qualifiés sont dans les 10 premiers français ;
=> 1 quart des qualifiés est sur le podium ;
=> 3ème ligue de France chez les cadets garçons.

Les cadets ont obtenu de bons résultats au championnat national avec 4 podiums, le comportement de tout le groupe est encourageant pour la saison prochaine avec des cadets 1 et 2 qui se classent dans les 10 premiers. A noter aussi la sortie à l'international de deux judoka au sein du groupe France Cadet (Coupe d'Europe de Berlin et de Tchéquie pour l'un, Coupe d'Europe de Berlin pour l'autre).

Progression par rapport à l'an passé avec une médaille en plus dont un titre et deux départs supplémentaires en Pôle France. Les pourcentages restent sensiblement les mêmes malgré un groupe plus conséquent, cela est donc très positif.

JUNIORS

Tournois nationaux

Environ 1 tiers des juniors s'est classé dans les 7 premiers pour seulement 2 podiums qui ont eu lieu au tournoi de Nantes.
L'année prochaine, le lien avec les universitaires sera sans doute un élément important chez les juniors.

Championnats

=> 2 qualifiés aux championnats de France seulement.
=> 2 qualifiés à la coupe de France dont un 2ème.
En baisse pour nos juniors, ce qui va dans le sens de l'ensemble des juniors et des seniors de la ligue. Le lien avec les universitaires semble primordial et le CPS du jeudi soir se doit d'être plus fourni si on veut une vraie "émulation" junior/senior. La saison prochaine, il y aura moins de juniors au Pôle Espoir, nous pouvons nous attendre à une année encore compliquée au niveau des résultats même si la préparation physique est meilleure qu'auparavant.
Trois judokas intègreront un Pôle France (Orléans) la saison prochaine.

5. Bilan scolaire

A l'internat du lycée La Colinière, les places obtenues l'an passé sont maintenues au vu du très bon déroulement de l'année.
Les résultats scolaires sont satisfaisants avec une attitude globale respectueuse et travailleuse : 28 passages sur 29 possibles au niveau supérieur ; 0 redoublement ; 1 réorientation scolaire (mise en place d'un dispositif anti décrochage scolaire) ; 12 passent le Baccalauréat, 5 passent le Brevet des collèges, une réussite au concours de la police pour et une admission au prytanée militaire.

6. Bilan des formations

Les formations mises en place cette saison ont été multiples :

- Kata en continu sur la saison (1 passage le 04 juin 14 avec 4/6 reçus au 1er dan et 3/4 reçus au 2ème dan) ;
- Arbitrage le 10 octobre 2013 ;
- Culture judo le 21 novembre 2013 ;
- Requis commissaire sportif le 23 janvier 2014 avec 4 reçus sur 6 candidats ;
- Informations diététiques (12 et 26 octobre 2014) ;
- Informations sur diplômes professionnels judo portés par la ligue et le CREPS ;
- Information sur l'Université et la Section Sportive (SSU).

La plupart des jeunes n'ont plus qu'à faire le stage pédagogique dans leur club pour valider leur diplôme d'assistant-club.
Pour 2014-2015 est envisagée une formation de secourisme. Une sensibilisation aux violences sexuelles et au dopage est prévue pour septembre 2014.
A signaler l'obtention d'un CQP, 1er athlète encore au Pôle Espoirs à valider un diplôme professionnel d'enseignement du judo !

7. Effectifs saison 2014-2015

Le recrutement pour la saison 2014-2015 avec un groupe de 15 à 18 nouveaux entrants comble les 17-18 départs (2-3 départs, 12 en post-bac, 3 vers le Pôle France). Le groupe est composé majoritairement de cadets (80%) et les féminines auront une place plus importante que les années passées (39%).

GROUPE CR + SSU			
F	G	**TOTAL**	
0	1	**1**	1
1	7	**8**	**35**
8	7	**15**	
3	9	**12**	
5	3	**8**	**14**
0	6	**6**	
0	0	**0**	
1	1	**2**	**2**
18	**34**	**52**	

		Groupe CR (PE, SSR,CREJ)					
		F	G	**TOTAL**			
Groupe 1	**23**	1	7	8	**35**	**Cadets**	80%
		8	7	15			
		3	9	12			
Groupe 2	**21**	5	3	8	**9**	**Juniors**	20%
		0	1	1			
		0	0	0			
		0	0	0	**0**	**Seniors**	0%
		17	**27**	**44**			100%
		39%	*61%*	*100%*			

Bilan du haut-niveau Jujitsu et Ne-Waza saison 2013-2014 :

Le Ne-Waza :

- Open national Ne-Waza des Pays de la Loire à Angers en février 2014 :

Février 2014	Combattants présents
Nombre de combattants masculins:	104
Nombre de combattantes féminines:	13
Total des participations	117 Combattants
Nombre de combattants masculins PDL:	21
Nombre de combattantes féminines PDL:	01
Total des Pays de la Loire	22 Combattants

- Coupe de France Juniors/Seniors en avril 2014 à Chatellerault :
  Une deuxième place et deux 3ème places (une masculine, une féminine).
- Championnat d'Europe en mai 2014 en Suède : Une Championne d'Europe Juniors/Seniors –70kg (Union Cholet Judo 49).

Le Jujitsu :

- Open national des Pays de la Loire à Angers en février 2014 :

Catégories d'épreuves	*Nombre de combattants 2012/2013*	Nombre de combattants 2013/2014
Jjujitsu combat masculins	*77*	108
Jujitsu combat féminins	*19*	28
Jujitsu combat cadets	*	31
Jujitsu combat cadettes	*	06
Duo-Mixte	*06 Couples*	01 Couple
Duo-Masculins	*05 Couples*	08 Couples
Duo-Féminins	*05 Couples*	05 Couples
Total	*128 Combattants*	201 Combattants

Participants des Pays de la Loire à l'open de février 2014	Combattants présents
Nombre de combattants jujitsu combat masculins	21
Nombre de combattantes jujitsu combat féminins	01
Nombre de combattants jujitsu combat cadets	03
Nombre de combattantes jujitsu combat cadettes	00
Nombre de combattants duo-Mixte	0 Couple
Nombre de combattants duo-Masculins	0 Couple
Nombre de combattants duo-Féminins	0 Couple
Total	24 Combattants

- Tournoi de Paris en mai 2014 : Un athlète 5ème (Union Sportive Changé Judo : 53).

Bilan du haut-niveau Kendo et Disciplines rattachées saison 2013-2014 :

- Une 2ème place au Championnat d'Europe de Kendo masculin (Judo Kendo Club Fontenaisien : 85) pour le capitaine de l'équipe de France de kendo.
- Deux 3ème place au Championnat d'Europe de kendo féminin (Judo Kendo Club Fontenaisien : 85).
- Au Championnat de France Kendo Excellence 1ère division : Une 2ème place et une 5ème place chez les masculins, une 5ème place chez les féminines (Judo Kendo Club Fontenaisien : 85).
- La 3ème place au Championnat de France Excellence 1ère division de l'Equipe du Judo Kendo Club Fontenaisien.
- 4 pratiquants retenus en groupe Equipe de France de Iaïdo (issus de 3 clubs : Dojo Nantais, judo kendo Club Kontenaisien, ketsugo Angers).
- 2 médaillés individuels et une 3ème place par équipe (Saint Sébastien sur Loire : 44) au Championnat de France de Jodo, 2 sélectionnés pour le Championnat d'Europe.

Organisation du championnat de France 1ère division par équipes de clubs 2014 les 8 et 9 mars au Vendéspace.

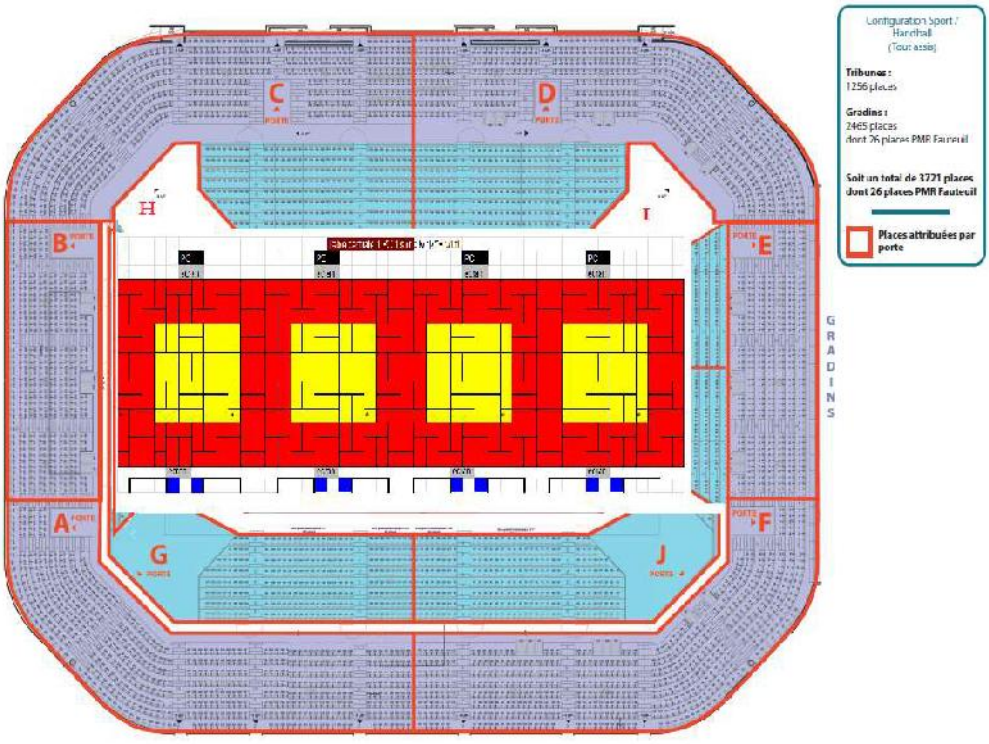

Championnats de France 1ère Division par équipes de club féminines :
Le samedi 8 mars 2014 au Vendéspace en Vendée (85), les meilleurs clubs de France (dont 3 des Pays de la Loire : Dojo Nantais, Union Cholet Judo 49, JC Nazairien) se sont retrouvés au Vendéspace pour se disputer le titre de champion de France par équipes de clubs. Après une journée riche en rebondissements qui a vu, entre autres, les tenantes du titre du RCS Champigny s'incliner dès les quarts de finale face à l'ACS Peugeot Mulhouse et le JC Maisons-Alfort, finaliste 2013, sorti en 1/8 de finale par le JCE Argenteuil, les filles de l'ASC Peugeot Mulhouse remportent le titre de championnes de France 1ère division par équipes de clubs au dépend du JCE Argenteuil.

Championnats de France 1re division par équipes de club masculines :
Le dimanche 9 mars 2014, les meilleurs clubs de France (dont 2 des Pays de la Loire : Dojo Nantais, Union Cholet Judo 49) se sont retrouvés au Vendéspace pour se disputer le titre de champion de France par équipes de clubs. Après une journée spectaculaire avec un très haut niveau de judo, le tenant du titre, Levallois SC, a conservé son titre pour la 7ème fois consécutive, avec une finale, "remake" de celle de l'an dernier face à Sainte Geneviève Sport 91.

Conception de l'action :

Poursuite des moyens mis en œuvre pour maintenir, voire accroître la compétitivité du judo ligérien aux échelons supérieurs, tant en individuel que par équipes.

Diversification de l'encadrement du stage d'été des Sables d'Olonne :

Lors de l'édition du stage 2015 : participation exceptionnelle de Hikari SASAKI, première championne Olympique de judo (Séoul 1988).

Sous la direction technique de :
Yannick VIAUD
7ème Dan - Expert de l'Ecole Française

Thierry DIBERT
5ème Dan - Expert de l'Ecole Française

Hikari SASAKI
6ème Dan - Championne Olympique

<u>Développement de la filière d'accès au haut Niveau</u> :

● Mise en place des mercredis du Pôle Espoirs, décentralisés dans les SSS départementales à partir de 2014-2015 : des judoka du Pôle et leur entraîneur se déplacent pour une journée commune d'entraînement et d'échanges au sein des SSS. Au programme de chaque action annuelle dans les départements :

- Un CPS : séance d'entraînement et perfectionnement sportif.
- Goûter en commun.
- Présentation des structures d'accueil de la filière d'accès au haut-niveau, des conditions d'entrée et de leur fonctionnement.
- Témoignage d'athlètes actuels du Pôle Espoirs des Pays de la Loire.

● Accompagner la création d'une SSS à vocation départementale en Loire Atlantique, seul département de la Ligue à ne pas en avoir actuellement pour alimenter le Pôle Espoirs.

● CPS Minimes régional avec le Pôle Espoirs le premier mercredi de chaque mois.

● Le nouveau CTR met également son expérience de responsable de Pôle France et d'entraîneur national Cadets au service des judoka.

<u>Création d'un partenariat entre la Ligue de Judo Jujitsu et l'Université de Nantes</u> :

Convention de partenariat entre le centre universitaire d'accès au haut niveau judo de l'Université de Nantes et le centre fédéral de judo de Nantes, pour unir les efforts en vue de la formation de sportifs de haut niveau et de l'avancement de la recherche scientifique en tout ce qui concerne l'activité Judo jujitsu (à partir de la rentrée universitaire 2014/2015, renouvelable par tacite reconduction chaque année).
L'université accueille les sportifs des listes fédérales licenciés à la Fédération Française de Judo Jujitsu qui se verront conférer le statut particulier de Sportifs de Haut Niveau Universitaire selon les modalités du Décret n° 87-161 du 5/03/1987 et de la Circulaire n° 1455 du 6/10/1987.
Ils suivront un cursus universitaire compatible avec leur double formation, compte tenu de la prise en compte de leur spécificité, au niveau des horaires d'enseignements et des contrôles de connaissances.
Ils seront réunis sur des créneaux horaires d'entraînements communs relevant de la responsabilité, d'une part de l'enseignant du SUAPS pour les séquences animées par celui-ci, et d'autre part du Conseiller Technique Régional pour les séquences animées par le responsable du Pôle Espoirs des pays de la Loire (de Nantes).
L'Université met à disposition des moyens (heures, humains, matériels) et la Ligue prend en charge certains fonctionnements (séquences d'entraînement, frais de suivi médical et de déplacements en compétition). Le Comité Régional Sportif Universitaire participe au fonctionnement de la section lors de représentations sportives et aide à la gestion administrative des sportifs.
Une Commission technique et pédagogique est instituée, chargée :

- de proposer à la Commission Universitaire du Sport de Haut Niveau la liste des étudiants retenus dans le Centre et pouvant prétendre au statut d'étudiant sportif de Haut Niveau,
- d'assurer et de favoriser le bon fonctionnement du Centre,
- d'examiner le rapport annuel d'activités et d'évaluer les actions menées.

Il est demandé aux étudiants inscrits en SSU de participer à au moins deux des quatre entraînements par semaine (deux au Suaps, deux au Pôle + préparation physique généralisée au Pôle + stage de cohésion de 2 jours aux vacances de Noël), en fonction de leur disponibilité.

Développement de la compétition pour le plus grand nombre

Analyse du contexte :

Participations à la deuxième édition de la coupe de France par Equipes de département Minimes masculins et féminins 2014 :

Les actions éducatives de préparation et de sélection au sein des départements ont engendré une dynamique conséquente dans les différents secteurs des épreuves concernées (kata, opposition, arbitre, commissaire sportif).
De plus, chaque département a pu compléter les manques d'effectif dans certaines catégories de poids par le prêt à un autre département de la ligue, permettant ainsi une présentation à la coupe de France avec des équipes mixtes les plus complètes possibles.

Gestion des compétitions :

Actions réalisées depuis le début de l'olympiade :

Saison 2012 – 2013 :

- Renforcement de l'unité entre le groupe des arbitres et celui des commissaires sportifs, le tout formant la Commission Régionale d'Arbitrage conformément aux directives de la Commission Nationale d'Arbitrage.
- Nomination de M. Philippe JOUSSE, Responsable Régional des Commissaires Sportifs.
- Création du nouvel organigramme du secteur arbitrage.
- Harmonisation des indemnités compensatrices et kilométriques.
- Obtention des recommandations officielles concernant l'analyse et le matériel vidéo.

Saison 2013 – 2014 :

- Essai et achat du matériel vidéo (care system) comprenant 5 tablettes numériques ultra performantes, avec matériel de protections, tables spécifiques (nappes de couleur verte) pour les juges extérieurs. Ces tablettes étant compatibles avec le logiciel d'analyse vidéo National et International.
- Organisation (conjointement avec la Commission Nationale d'Arbitrage) du secteur arbitrage du Championnat de France par Equipes 1ère division.
- Aide de la Ligue pour l'obtention du nouvel équipement des commissaires sportifs (vestes).

Modernisation du système d'arbitrage des compétitions régionales 2014-2015 :

L'acquisition de cinq systèmes vidéo type Windows surface pro permet de répondre aux nouvelles dispositions fédérales d'arbitrage qui imposent à la ligue la tenue des compétitions avec un support vidéo sur chacun des tapis de combat.

Participations aux Tournois et Examens de grades Judo Jujitsu 2013 – 2014 :

Evolution des participations et homologations :

- Nous sommes loin du point culminant de la saison 07/08 qui a connu 348 homologations contre seulement 240 cette saison et qui diminue les résultats de la saison dernière de 10%.

	SAISONS									
	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14		
Participations aux Tournois de grades régionaux	1070	932	943	883	817	786	883	940	-12%	**Comparatif entre 07/08 et 13/14**
		-13%	1%	-6%	-7%	-4%	12%	6%		
Examen de Kata en Département pour 1er & 2ème Dan		446	488	403	420	437	469	421	-6%	
			9%	-17%	4%	4%	7%	-10%		
Examen de Kata en Ligue pour 3ème & 4ème Dan		23	15	21	8	16	20	21	-9%	
			-35%	40%	-62%	100%	25%	5%		
Homologations de grades du 1er au 4ème Dan	280	348	271	234	311	255	267	240	-14%	
		24%	-22%	-14%	33%	-18%	5%	-10%		

Passage de grade compétition (Tournoi de grade = Shiaï) :

- Comme depuis plusieurs années 3 shiaï pour un total de 1344 inscrits et 940 présents et 30% d'absence (constante).
- 6% de participations en plus contre 12% la saison dernière.
- 18% sont des engagés de ligues extérieures contre 28% la saison dernière.
- Effectifs constants sur les 3 sessions 316, 312 et 312.

Population des Tournois de grades	Tournoi 1	Tournoi 2	Tournoi 3	Totaux
Cadets Ceinture Marron	92	100	105	297
Cadets Dan		6	9	15
40 et + Ceinture Marron	20	22	22	64
40 et + Dan	23	26	25	74
Juniors Seniors Ceinture Marron	70	66	60	196
Juniors Seniors DAN	55	40	37	132
Cadettes Ceinture Marron	27	24	32	83
Cadettes Dan		5	3	8
Féminines Ceinture Marron	13	16	13	42
Féminines Dan	16	7	6	29
Présents	**316**	**312**	**312**	**940**
Dont Extérieurs	**58**	**91**	**78**	**169** 18%
% Absents	21,6%	32,8%	34,6%	30,1%
Inscrits	403	464	477	1344

Homologations et promotions :

- Les grades d'expression technique approchaient les 10% et ont atteint 13% cette année.
- Baisse des homologations : - 10%.
- Toujours pas de 5ème Dan, mais 2 nouveaux 6ème Dan en les personnes de Olivier LESAUVAGE (44) et Patrick SOUCHARD (49).

Homologations grades judo validées entre le 24/06/2013 et le 7/06/2014											
	1 er Dan		2 e Dan		3 e Dan		4 e Dan		5 e Dan	6ème Dan	Total
	C	ET	C	ET	C	ET	C	ET	ET	ET	
44	43	6	9	1	2	1	2			1	65
49	45	4	16	2			1	1		1	70
53	21		1		1						23
72	29	9	4								42
85	30	1	6	1	1		1				40
	168	20	36	4	4	1	4	1	0	2	240
	188		40		5		5		0	2	
N-1	206		47		8		6		0	0	267
	-8,7%		-14,9%		-37,5%		-16,7%				-10,1%

N-1 : saison précédente C : compétition ET : expression technique

Stages et examens de KATA en Département :

- Une baisse globale de 10% des participations cette saison (879 stagiaires en N-1).
- L'absentéisme est de 30% pour nos ligériens et de 36% pour les extérieurs qui représentent 11.4% de l'ensemble des candidats, augmentation de 2 points.
- Nos ligériens qui se présentent hors PDL ne sont pas comptabilisés car peu de CORG nous communique les résultats.
- Le coût est de 8.10 € par candidat soit une augmentation d'1 €. (7,14 € en N-1).

Participations aux stages de préparation Kata et ET dans les départements			
Département	Nombre de stagiaires au cours des 3 stages	Nombre de clubs présents	% clubs présents
Loire Atlantique	56	21	29%
	81	22	30%
	68	27	37%
	205		32%
Maine et Loire	45	9	13%
	84	19	26%
	80	19	26%
	209		22%
Mayenne	16	8	32%
	36	16	64%
	23	12	48%
	75		48%
Sarthe	27	10	20%
	54	13	27%
	54	10	20%
	135		22%
Vendée	34	10	23%
	54	19	43%
	42	14	32%
	130		33%
Total	754 stagiaires dont 86% de CM (532) et 1er Dan (116), et 14% autres (2ème Dan : 38 ; 3ème Dan : 19 ; divers : 49)		

Analyse des candidatures au Kata dans les départements						
	N° Dépt.	**Inscrits**	**Presents**	**%absents**	**Recus**	**%echec**
BRE	35	24	12	50%	7	42%
	56	2	0	100%		
	22	3	1	67%	1	0%
NOR	14	8	4	50%	4	0%
	61	3	3	0%	3	0%
TBO	28	5	5	0%	3	40%
PC	87	1	1	0%	0	100%
IDF	91	2	2	0%		
	sous total	**48**	**28**	**42%**	**18**	**36%**
PDL	44	136	119	13%	68	43%
	49	135	99	27%	74	25%
	53	55	30	45%	23	23%
	72	104	61	41%	46	25%
	85	109	85	22%	63	26%
	sous total	**539**	**394**	**27%**	**274**	**30%**

Ne tient pas compte de nos licenciés qui se présentent hors Pays de la Loire

<u>Stages et Examens de Kata en Ligue :</u>

- Seulement 2 sessions pour 21 candidats présents à l'examen
- 1er stage : 74 participants pour 46 clubs dont 10 candidats au grade supérieur.
  2ème stage : 31 participants pour 22 clubs dont 11 candidats au grade supérieur.

Analyse des candidatures au Kata en Ligue	Examen 1	Examen 2i
Inscrits	10	17
Présents	10	11
Absents	0	6
Refusés	3	1
Reçus	7	10
Pourcentage de reçus	70,0%	90,9%
Pourcentage d'absents	0,0%	35,3%

Evolution du challenge régional déterminant le classement des clubs :

Référentiel d'attribution des points en fonction des groupes et du niveau en vigueur jusqu'au 31/12/2014 :

Manifestations individuelles

Groupes/Niveaux	1er	2ème	3ème	5ème	Participation.
Animations en Couple (clubs =/=)	2,5	2	1,5	1	0,5
Animations	5	4	3	2	1
Niveau Régional	10	7	5	3	1
Niveau Interrégional	20	14	10	6	2
Niveau National 3	20	14	10	6	2
Niveau National 2	40	28	20	12	4
Niveau National 1	80	56	40	24	8

Manifestations par Equipes

Niveaux	1er	2ème	3ème	5ème	Participation
Animations	10	7	5	3	2
Régional	20	14	10	6	5
Interrégional	40	34	30	26	10
National 2	60	48	40	32	15
National 1	100	76	60	44	20

Evolutions étudiées par l'ETR et le Comité Directeur :

1. Ne plus cumuler les points de participation avec les points de performance.
2. Enlever les points de participation aux 5 premiers.
3. Différencier compétitions sportives et animations.
4. Faire deux classements : un pour le sportif et un pour les animations
5. Intégrer le classement final du grand prix des jeunes (Minimes et Cadets) et des Tournois satellites (benjamins) dans le classement des animations.
6. Prise en compte de la diversité des pratiques : Judo, Jujitsu (combat, E.T.), Kata, Ne-Waza.

Suite aux décisions fédérales concernant la mise en place du calendrier sportif sur l'année civile, la commission régionale des Animations Jeunes doit appliquer ces directives pour les Grands Prix des Jeunes Minimes / Cadets et les Tournois Satellites benjamins. Le prochain classement final sera donc effectué au 31 décembre 2014. Le classement suivant sera réalisé avec les tournois organisés sur l'année 2015.

Conception de l'action :

Gestion des compétitions :

Objectifs :

- Créer un nouveau corps de secouristes motivés et impliqués.
- Optimiser les quatre secteurs de la commission « gestion des compétitions » : Secteur Arbitrage, secteur Service Médical, secteur du bar, secteur TSI (tirage au sort et informatique).
- Nommer pour chaque compétition un responsable du « parc informatique ».
- Sans oublier notre « fil rouge » de chaque année : lutter contre l'absentéisme des arbitres.

Utiliser les outils adaptés à la gestion numérique des manifestations :

● Confier aux gestionnaires des compétitions et commissaires sportifs du matériel informatique adapté à l'utilisation des nouveaux logiciels fédéraux conçus pour une pratique sportive de qualité en terme de gestion du temps (Gain de temps sur les manifestations par une durée des saisies et tirage au sort réduite).
Ce matériel adapté nécessite l'achat de 6 ordinateurs portables aux fonctions adéquates. Les recommandations de puissance minimum pour que le logiciel fonctionne rapidement sont : processeur intel core I7, mémoire vive 6 à 8 giga, carte graphique dédiée, pas de chipset de la carte mère.
● Mutualisation des outils vidéo de la ligue pour l'arbitrage des manifestations du Maine et Loire se déroulant au dojo régional.

Nouvelles règles pour le challenge régional applicables au 01/01/2015 :

Référentiel d'attribution des points en fonction des groupes de niveau :

A : points attribués pour leur club d'appartenance.
B : Points alignés sur le niveau régional. **C** : Points alignés sur le niveau interrégional.

Manifestations individuelles						
Groupes/Niveaux	**1er**	**2ème**	**3ème**	**5ème**	**Participation**	
Animations en Couple (clubs =/=)	5	4	3	2	1	**A**
Animations KATAS (clubs =/=)	**10**	**7**	**5**	**3**	**1**	**B**
Animations	5	4	3	2	1	
Classement Général Grands Prix et Satellite	20	15	10	5	0	
Classement Général Grands Prix Fighting System	**20**	**15**	**10**	**5**	**0**	**B**
Compétitions Niveau Régional : Benjamins, minimes. Coupe Juniors	10	7	5	3	1	
Coupe régionale Ne-Waza	**10**	**7**	**5**	**3**	**1**	**B**
Niveau Interrégional ou 1/2 FINALE	40	30	15	10	2	
Open National Jujitsu Angers	**40**	**30**	**15**	**10**	**2**	**C**
Open National Ne-Waza Angers	**40**	**30**	**15**	**10**	**2**	**C**
CRITERIUM national Cadets et Coupe de France Seniors (Ex 3ème Division)	30	15	10	5	2	

France Seniors 2ème DIVISION ou COUPE FCE Cadets et Juniors	40	30	20	10	5	
France 1ère DIVISION et Championnat France CADETS et JUNIORS	150	100	80	60	15	
Manifestations par Equipes						
Niveaux	**1er**	**2ème**	**3ème**	**5ème**	**Participation**	
REG : 3ème DIVISION et MINIMES	20	15	10	5	2	
REG : 2ème DIVIVISION JUNIORS CADETS	40	30	20	10	5	
2ème DIVISION FCE	60	50	40	30	10	
1ère DIVISION JUNIORS CADETS FCE	150	100	80	60	15	

Détail finalisé des manifestations sportives :

CLASSEMENT ANIMATIONS

Groupes/Niveaux	**1er**	**2ème**	**3ème**	**5ème**	**Participation.**
Manifestations individuelles					
Animations KATAS (clubs =/=)	10	7	5	3	1
Coupe ceintures de couleur	5	4	3	2	1
Classement Général Grands Prix (M-C) et Satellite (B)	20	15	10	5	0
Classement Général Grands Prix Fighting System	20	15	10	5	0
Coupe régionale Seniors	20	15	10	5	0
CRITERIUM national Cadets Cadettes	30	15	10	5	2
Coupe Seniors Nationale (Ex 3ème Division)	30	15	10	5	2
Manifestations par Equipes					
Championnat Régional 3° Division Equipes	20	15	10	5	0
Coupe Régionale Minimes équipes	20	15	10	5	2

CLASSEMENT COMPETITIONS

Groupes/Niveaux	**1er**	**2ème**	**3ème**	**5ème**	**Participation.**
Manifestations individuelles					
Critérium (Coupe) régional Benjamins	10	7	5	3	1
Coupe régionale Minimes	10	7	5	3	1
Coupe régionale Juniors	10	7	5	3	1
Coupe régionale ne-waza	10	7	5	3	1
Coupe Régionale Jeune Arbitre	10	7	5	3	1
Coupe interrégionale Jeune Arbitre	40	30	15	10	2
Coupe interrégionale Minimes	40	30	15	10	2
1/2 FINALE Cadet(te)s	40	30	15	10	2
1/2 FINALE Juniors	40	30	15	10	2
1/2 FINALE Seniors	40	30	15	10	2
Open National Jujitsu Angers	40	30	15	10	2
Open National Ne-Waza Angers	40	30	15	10	2
FRANCE Seniors 2 DIVISION	40	30	20	10	5
COUPE FRANCE Cadets	40	30	20	10	5
COUPE FRANCE Juniors	40	30	20	10	5
FRANCE JUJITSU Expression Technique	150	100	80	60	15
FRANCE JUJITSU Combat	150	100	80	60	15

FRANCE 1 DIVISION	150	100	80	60	15
Championnat de FRANCE JUNIORS	150	100	80	60	15
Championnat de FRANCE CADETS CADETTES	150	100	80	60	15

Manifestations par Equipes

CHPT REGIONAL 2DIVISION EQUIPES	40	30	20	10	5
CHPT REGIONAL JUNIORS EQUIPES	40	30	20	10	5
CHPT REGIONAL CADETS-CADETTES EQUIPES	40	30	20	10	5
CHAMPIONNAT DE FRANCE 2DIVISION	60	50	40	30	10
CHAMPIONNAT FRANCE JUNIORS EQUIPES M et F	150	100	80	60	15
CHAMPIONNAT FRANCE CADETS-CADETTES EQUIPES	150	100	80	60	15
CHAMPIONNAT FRANCE 1DIVISION EQUIPES M et F	150	100	80	60	15

Développement d'une offre loisir prenant en compte Les différentes attentes du public

Analyse du contexte :

Les stages départementaux Jujitsu :

POPULATION				
Départements	Saison 2010/2011	Saison 2011/2012	Saison 2012/2013	Saison 2013/2014
44	93	93	96	35
49	62	99	70	67
53	42	34	63	42
72	114	98	93	87
85	17	44	26	31
TOTAL	328	368	348	262

NOMBRE DE CLUBS				
Départements	Saison 2010/2011	Saison 2011/2012	Saison 2012/2013	Saison 2013/2014
44	15	15	26	19
49	15	20	30	19

53	4	5	08	10
72	21	19	13	18
85	09	10	10	13
TOTAL	64	79	87	79/265

Rythmes scolaires :

Coopération avec la ville d'Angers :

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la ligue a proposé sa coopération à la Ville d'Angers via la mise à disposition du dojo et d'enseignants. Cette opération s'est déroulée tout au long de l'année 2013-2014 avec une moyenne de 3 groupes de 18 élèves deux fois par semaine. Elle se poursuit en 2014-2015 avec un volume plus restreint.
Ce partenariat peut servir de modèle de référence pour des départements ou clubs qui souhaitent rentrer dans le dispositif déployé à l'échelle nationale.

Support d'accompagnement pour l'aménagement des rythmes scolaires :

A la rentrée septembre 2014, les municipalités ont mis en œuvre l'aménagement des rythmes scolaires. Afin d'aider au mieux les clubs dans cette démarche, deux livrets leur sont proposés en téléchargement :

- Un livret à destination des enseignants de judo qui définit le cadre de la réforme et propose un projet pédagogique adapté pour le cycle 1 : Grande section maternelle / CP.
- Un livret qui peut être remis aux enfants ayant suivi l'initiation judo afin de leur proposer la continuité de la pratique dans le club.

Ces 2 livrets seront aussi disponibles dans le cadre de le l'opération Promo Clubs en version papier.
Des livrets pour les Cycles 2 et 3 sont également à disposition des enseignants.

Conception de l'action :

Actions développées sur le concept de la Self Défense :

Sur la base d'un travail initié en 2008 en collaboration avec André et Jérôme Guérin (formateurs nationaux ayant travaillé au sein de la commission nationale Jujitsu), la commission régionale Jujitsu ainsi que la commission régionale formation sont en mesure de proposer différentes applications du concept de Self Défense, dans une stratégie de développement et de rayonnement de nos pratiques fédérales. Les applications proposées ont pour objectifs :

Objectif 1 :

De répondre à l'attente de certains licenciés désireux de transposer leurs connaissances du judo et ou du jujitsu dans des situations de la vie courante en cas d'agression en s'appuyant sur nos principes et en les inscrivant dans les réalités juridiques et sociales.

Objectif 2 :

De proposer une formation spécifique aux enseignants diplômés afin de garantir le message véhiculé et les contenus dispensés dans notre fédération, et de par cette formation labellisée leur ouvrir également la possibilité de bénéficier de plus d'heures de cours dans un esprit de professionnalisation et de pérennisation des emplois.

Objectif 3 :

De s'ouvrir sur différents publics et corps professionnels en difficulté avec la gestion des conflits et leur proposer des réponses de formations ciblées et adaptées. La prise en compte de ces publics, tout en permettant de proposer des compléments de travail à nos enseignants, sera un vecteur de découverte et de pratique de nos activités.

Gestion des activités encadrées :

Au moyen de « la brochure animations » à disposition sur le site Internet de la ligue, les clubs et les départements disposent d'un panel d'activités à proposer lors de manifestations inter-clubs ou départementales, avec les contenus et cahiers des charges correspondants.
La commission régionale des animations propose des circuits pour certaines catégories d'âge et activités diverses (Judo, jJitsu, Ne-Waza, Handicap), avec des organisations dans les départements, et veille au respect du cahier des charges. Ces organisations sont l'occasion de mettre en situation (évaluation formative) les stagiaires arbitres et commissaires sportifs en formation, encadrées par les formateurs et évaluateurs départementaux et/ou régionaux.

Composition de l'E.T.R. et répartition des missions

Analyse du contexte :

- Pour l'ensemble des actions sportives ligériennes dans toutes les disciplines proposées (Judo, jujitsu, Self Défense, Ne-Waza, Coupe Kata, Kendo, Iaïdo et disciplines rattachées), les membres de l'Equipe Technique Régionale (Permanents : CTR, CTF Pôle, 5 CTF ou CMTF départementaux ; Plus : Instructeurs et formateurs régionaux) ont su apporter conseils, suivi et évaluation pour assurer à tous une pratique sécurisée et de qualité.
- Dans les nouvelles formations (Brevet Professionnel, DEJEPS et CQP) initiées, ils ont apporté leur expertise et leur expérience et ont su accompagner avec efficacité les stagiaires. Grâce à l'action efficace de l'ETR, la Ligue a été la première structure de la fédération qui a pu proposer dès la saison 2013-2014 la mise en place de la nouvelle formation au BPJEPS.
- Ils sont également acteurs dans les actions de formation continue décentralisées en direction des dirigeants, enseignants, arbitres et commissaires sportifs, permettant un développement conséquent de nos ressources humaines.

Un accent important a été apporté au suivi des actions de proximité dans les clubs. Les activités complémentaires ont été accompagnées avec une grande vigilance et

ont permis une fréquentation plus conséquente des licenciés : Kata, Ne-Waza et Disciplines Associées.
● Ils suivent régulièrement les stages de formation de niveau national proposés par la fédération, dont le stage de formation continue des formateurs régionaux du secteur d'activité pour lequel ils sont missionnés en particulier.

Installation et prise de fonction du nouveau CTR :

Marcel ERIAUD, CTR de la Ligue depuis 35 ans, est officiellement en retraite depuis le 23/10/2014. Il accompagne le nouveau CTR sur les formations professionnelles en cours.
Frank VUILLEMINEY a été installé dans sa nouvelle fonction de CTR au 01/09/2014. Ses déplacements à Angers sont pris en charge à partir de Nantes (implantation administrative de la DRJSCS), selon les bases dont bénéficiait le CTR précédent.

Nouvelle composition de l'E.T.R. JUDO JUJITSU 2014-2015 :

Responsable de l'E.T.R : Frank VUILLEMINEY (C.T.R)

NOM & PRENOM	QUALIFICATION TECHNIQUE (diplôme)	MISSIONS DANS L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE
Membres permanents (commission sportive)		
BLANDINEAU Vincent	Conseiller Technique Fédéral DES JEPS	Coordonnateur de l'équipe technique départementale de Maine et Loire Responsable de la SSD 49 Intervenant IRFEJJ (Assistants Clubs 49 / CQP / BPJEPS) Encadrement stage élite régionale Vérification, actualisation du R.E.S. (dojo) Membre de la commission de sélection Responsable du plateau technique des compétitions régionales
BACHA Romain	Conseiller Technique Fédéral DES JEPS	Responsable Technique du Pôle Espoirs Suivi des stages élite et tournois labellisés (région, zone, national) Commission du Haut Niveau régional Membre de la commission de sélection (région + zone) Intervenant formations IRFEJJ CQP / BPJEPS Responsable du plateau technique des compétitions régionales
ENARD Alexandre	Conseiller Technique Fédéral DES JEPS	Coordonnateur de l'équipe technique départementale de Vendée Responsable de la SSD 85 Intervenant IRFEJJ (Assistants Clubs 85 / CQP / BPJEPS). Encadrement stage élite régionale Responsable groupe élite Minimes Vérification, actualisation du R.E.S. (dojo) Membre de la commission de sélection Responsable du plateau technique des compétitions régionales

FRABOULET Olivier	Chargé de Mission Technique Fédéral (CMTF) DES JEPS	Coordonnateur de l'équipe technique départementale de la Loire-Atlantique Intervenant IRFEJJ (tech. Debout / sol / Assist. Club 44) Encadrement stage élite régionale Vérification, actualisation du R.E.S. (dojo) Membre de la commission de sélection Responsable du plateau technique des compétitions régionales
LANDAU Vincent	Chargé de Mission Technique Fédéral (CMTF) DES JEPS	Coordonnateur de l'équipe technique départementale de la Mayenne Responsable de la SSD 53 Intervenant IRFEJJ (debout / sol / kata / assistants clubs 53) Encadrement stage élite régionale Vérification, actualisation du R.E.S. (dojo) Membre de la commission de sélection Responsable du plateau technique des compétitions régionales
LAUNAY Luc	Conseiller Technique Fédéral DES JEPS	Coordonnateur de l'équipe technique départementale de la Sarthe Formateur régional des katas et des juges Responsable de la SSD 72 Intervenant IRFEJJ (assistants clubs 72 / CQP / BPJEPS) Membre de la commission de sélection Vérification, actualisation du R.E.S. (dojo) Encadrement stage élite régionale Responsable du plateau technique des compétitions régionales
Intervenants spécialisés		
ADOLPHE Michel	DE JEPS	Formateur Régional Judo, Jujitsu Elaboration documents (écrit et audio visuel) Responsable des circuits jujitsu (combat) Responsable des compétitions loisirs Intervenant formations CQP / BPJEPS Chargé du développement des disciplines associées, jujitsu, self défense, taïso…
BELAUD Luc	DES JEPS	Responsable des formations initiales et continues : des enseignants, des dirigeants et des certificats fédéraux Intervenant formations CQP / BPJEPS Membre du groupe de pilotage national des dirigeants
BERTHIER Michel	DE JEPS	Formateur Régional d'Arbitrage Responsable technique de la C.R.A Calendrier des arbitres / évaluateurs (région & zone) Organisation des stages de F.C. des arbitres et des formateurs départementaux. Fichier des arbitres
BOUSIQUE Jean Claude	DES JEPS	Responsable régional Kendo, Iaido, D.A. et du développement de l'activité
CHABOSSEAU Philippe	B.E 1	Intervenant Judo à l'école (ARVE) sur Z.E.P d'Angers
BROCHOIRE Alexis	DE JEPS	Responsable régional Judo & Personnes en situation de handicap Responsable du circuit
JOUSSE Philippe	CN 2ème dan Commissaire sportif National	Formateur régional des commissaires sportifs

LABBE Roger	DES JEPS	Secrétaire du C.O.R.G Intervenant formations CQP / BPJEPS Responsable du tirage au sort Matériel informatique ODAS Organisation des passages de grades
LE CRANN Christian	DEJEPS	Intervenant formations CQP / BPJEPS Formation de dirigeants
PERES Marcel	DES JEPS	Formateur régional chargé du développement du « Ne Waza » (formations, animations). Responsable du circuit
SAUVETRE Jean-Pierre	Médecin	Responsable de la commission médicale Médecin du Pôle Espoirs
VIAUD Yannick	DES JEPS	Intervenant formations CQP / BPJEPS Interventions ponctuelles sur le Pôle Espoirs Expert Ecole Française (debout/sol)

Evaluation de la répartition des missions des CTF et CMTF :

(quotité emploi)	100%	100%	100%	66%	75%	100%	
EMPLOI	**CTF 72**	**CTF 49**	**CTF 85**	**CMTF 53**	**CMTF 44**	**CTF PE Nantes**	**MOYENNE PAR SECTEUR**
MISSIONS	SARTHE 72	MAINE ET LOIRE 49	VENDEE 85	MAYENNE 53	LOIRE ATLANTIQUE 44	PAYS DE LA LOIRE	
POURCENTAGE	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	
Développement	25%	20%	25%	15%	20%	10%	**19%**
Formation	30%	28%	25%	15%	25%	5%	**21%**
Technique	35%	32%	35%	35%	35%	65%	**40%**
Administratif	10%	20%	15%	35%	20%	20%	**20%**
PART COMITE PART LIGUE	**80% 20%**	**80% 20%**	**80% 20%**	**80% 20%**	**80% 20%**	**0% 100%**	

Conception de l'action :

Actions de l'ETR :

- Accompagner l'ensemble des actions dans le domaine sportif et dans celui de la formation.
- Donner les moyens d'une politique ambitieuse à l'Equipe technique régionale dans ses actions d'accompagnement du développement et dans sa capacité d'être force de proposition auprès des élus.

L'ETR doit assurer la cohérence des actions définies par le comité directeur, en veillant à un équilibre sur le plan territorial, à la diversité des publics (enfants, compétiteurs, pratique féminine, public en situation de handicap) et des formes de pratique (aspects sportifs, loisirs, self défense). Conseillers Techniques et formateurs de l'ETR sont les personnes ressources qui enseignent, accompagnent sur le terrain, analysent dans le cadre de l'ODAS et apportent leurs expertises.

Assurer la cohérence des actions sur le territoire ligérien :

Dans le cadre du projet d'une nouvelle gouvernance soucieuse d'une optimisation des moyens et d'une mutualisation relayée par la création d'un groupement d'employeurs, l'ETR demeure un maillon essentiel de la cohérence des actions sur l'ensemble du territoire ligérien.

Actions de mutualisation possibles et réalisables à l'étude :

- Formation au nouveau tirage au sort informatique.
- Stages sportifs interdépartementaux.
- Stages de formation des arbitres et commissaires sportifs.
- Stages de rentrée des enseignants : ouverture aux autres départements.
- Compétences transversales des CTF.
  Exemples : LANDAU (CMTF 53) concernant les démarches auprès des communes dans le cadre de l'implantation d'un dojo, LAUNAY (CTF 72) concernant les Kata…
- Utilisation conjointe des mini-bus des OTD pour les déplacements en stages ou en tournois.
- Echanges de documents techniques.

Volet éducatif

Les valeurs de l'association

Analyse du contexte :

Option facultative Judo au Baccalauréat général et technologique :

Depuis deux ans, cette épreuve académique se déroule au dojo régional, avec le concours des professeurs d'EPS (également enseignants de judo) et des Conseillers Techniques de la Ligue.

ACQUISITION DU NIVEAU 5 :

- Pour gagner le combat, gérer ses ressources et s'adapter aux caractéristiques des adversaires pour conduire l'affrontement dans une situation de randori.
- Analyser sa prestation et présenter un argumentaire en lien avec les connaissances relatives à l'APSA et à sa dimension culturelle

PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE :

- PRESTATION sur 16 points : chaque protagoniste réalise 3 randori de 4 minutes, entrecoupés de 8 à 12 minutes de repos.
  Les combattants et l'arbitre appliquent le rituel définis.
  Les combattants sont répartis par groupe morphologique et de niveau.
- ORAL sur 4 points : d'une durée maximale de 15' l'entretien prendra appui sur la prestation. Il permet d'évaluer le candidat sur son niveau de connaissance de l'activité et d'apprécier sa capacité à analyser sa propre prestation. Le champ de questionnement pourra être élargi aux différents aspects qui conditionnent la pratique et la performance sportive dans son ensemble…

Journée des jeunes sportifs ligériens :

Le CROS organisait le 24 avril 2014, une journée régionale commandée par le Conseil Régional des Pays de la Loire, visant à proposer aux jeunes lycéens ligériens une sensibilisation aux problèmes du handicap via la pratique sportive.

Interrogée sur son intention, la ligue a proposé l'organisation d'un atelier d'initiation/découverte du judo permettant de comparer la pratique du judo en situation de handicap ou non.
L'organisation dont la qualité a été toute relative, a malgré tout permis de toucher environ 150 lycéens évoluant, pour la première fois, sur le tapis déroulant Dollamur.
Un professeur de judo de Vendée a accepté d'animer les premiers groupes, dans des conditions matérielles plus que difficiles, en compagnie du responsable de la commission cohésion sociale de la ligue.

Culture judo :

Finalisation d'un Torii sur un mur du Dojo régional :

Un espace a été aménagé dans le hall d'accueil du dojo régional avec un Torii (portail traditionnel japonais qui signifie littéralement « là où sont les oiseaux ») dédié à la présentation de tous les Présidents de la Ligue et les Haut-gradés licenciés en Pays de la Loire, avec leur photo, leur principal titre sportif et/ou la fonction occupée actuellement ou par le passé.

Devoir de mémoire de la Ligue :

Mise en place d'une commission des pionniers, en charge de préparer un document audiovisuel et un document écrit.
Des réunions de travail ont eu lieu pour cela, et se poursuivent au gré de l'avancement des données collectées.
Un questionnaire a été élaboré et un dictaphone a été acheté pour recueillir les informations auprès des personnes sollicitées suivant leur parcours et leur engagement : un président d'honneur de la ligue est chargé de réaliser les entretiens.

Conception de l'action :

Accompagnement dans la préparation à l'option facultative Judo au Baccalauréat général et technologique :

L'aide proposée à l'occasion d'un regroupement des volontaires au dojo régional, repose sur le travail relatif à :
➔ L'efficacité de l'organisation individuelle dans la circularité des statuts dominant/ dominé :
- préparation de l'attaque : saisie, posture, déplacement ;
- technique d'attaque et de défense.

➔ Rapport d'opposition : gestion des caractéristiques de l'adversaire
➔ L'entretien (descriptif, explicatif, analyse) :
- Analyse des éléments et de certains aspects de la prestation.
- Connaissances en lien avec l'APSA et sa dimension culturelle (scientifique, technique, tactiques, réglementaires).

Journées de sensibilisation à la pratique sportive et au handicap :

Participation de la Ligue à la 5ème édition des **« Journées Police Sport Handicap »** se déroulant les 17 et 18 septembre 2015 au complexe du Vendéspace.

- Evaluation des besoins : surface nécessaire, moyens techniques et d'encadrement.
- Participation d'athlètes de haut niveau à cette aventure sportive et humaine inclusive.
- Collaboration du Comité départemental de Vendée à l'élaboration de cette manifestation.

Formations s'appuyant sur les valeurs du Judo :

Un travail s'engage permettant la définition, la mise en œuvre et l'expérimentation de différentes formations s'appuyant sur les valeurs du judo. La première version d'un catalogue de formation sera prochainement formalisée incluant par exemple, en plus des formations existantes, des formations autour de : la prise de décision, la connaissance de l'autre, la connaissance de soi, l'appréhension du risque, …
En fonction des commandes identifiées, l'ingénierie de formation sera réalisée dans le cadre de la commission cohésion sociale, en s'appuyant sur les ressources présentes au sein de la Ligue.

Devoir de mémoire de la Ligue :

A partir des entretiens réalisés auprès des pionniers ligériens :

- Maquettage d'un DVD.
- Réalisation d'un document écrit.

Ces documents devront être terminés pour l'AG Fédérale de début avril 2016 qui se déroulera dans les Pays de la loire

Collaboration aux actions préparatoires du 70ème anniversaire de la FFJDA (pistes de travail) :

- Associer les secteurs sportif, culturel, administratif, communication pour construire un projet de développement.
- Combiner actions nationales et régionales : envisagé fin 10/2016 à fin 06/2017.

Renforcer la place des ceintures noires :

Mettre en avant la ceinture noire comme début d'un épanouissement personnel.
Etre ceinture noire, c'est pouvoir :

- Progresser.
- Partager.
- Transmettre.
- Structurer.

LA
CEINTURE NOIRE
LE DÉBUT D'UN ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL
PROGRESSEZ
AU TRAVERS DES DAN, DES STAGES, DES ENTRAÎNEMENTS DE LA CARRIÈRE HAUT NIVEAU, DU PARTENARIAT
PARTAGEZ
DES RÈGLES ET DES VALEURS EN TANT QU'ARBITRE, ENCADRANT
TRANSMETTEZ
LES VALEURS DU JUDO EN TANT QU'ÉLU ENCADRANT, ENSEIGNANT, BÉNÉVOLE
STRUCTUREZ
EN TANT QUE FORMATEUR, CONSEILLER PAR LES COMMISSIONS, EN ACCOMPAGNANT LES CLUBS
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE CLUB OU DU SERVICE FORMATION DE LA FFJDA
A L'ADRESSE EMAIL SUIVANTE : FORMATION@FFJUDO. COM

L'éthique sportive

Analyse du contexte :

Poursuite des objectifs de début d'olympiade et moyens de mise en œuvre pour véhiculer les valeurs au sein des pratiques.

Exemple de mise en œuvre « Bien dans son corps et dans sa tête » :

On n'est pas judoka, on le devient ! Comme pour tout art martial, on remarquera que la pratique du judo s'accompagne d'un mode de vie basé sur l'équilibre entre le corps et l'esprit et sur le principe du respect : celui des autres avant tout, des camarades, partenaires et adversaires, mais aussi le respect de soi-même. Le judo, c'est l'école de la vie... puissance zen !
Plaisir du sport, équilibre du corps et de l'esprit, contrôle de soi et respect des autres... si le judo est un art martial, il est aussi un formidable art de vivre et de savoir-vivre. D'où le respect de règles élémentaires de vie.
Les adopter sans hésiter rendront plus fort sur le tatami... et dans la vie.

LE PLAISIR

- Plaisir de se retrouver
- Plaisir d'apprendre
- Plaisir de la pratique

EQUILIBRE ET CONTROLE

- Une alimentation équilibrée
- Un bon sommeil
- Activité physique et pratique sportive régulières
- Un contrôle médical régulier

LE RESPECT

- La propreté et l'hygiène
- Le respect des autres et de soi-même
- Le respect des lieux

ATTENTION DANGERS

- L'alcool
- Le tabac
- Le dopage

Conception de l'action :

Les actions de formation et d'information continueront à être utilisées comme moyens de prévention pour garantir l'éthique dans les pratiques.

Le sport et la santé

Analyse du contexte :

Le Plan régional sport santé bien-être :

Le Plan régional sport santé bien être (PRSSBE) a été élaboré par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et signé le 17 juin 2013. Ce plan régional répond aux instructions interministérielles du 24 décembre 2012 concernant la promotion et le développement de la pratique des activités physiques et sportives comme facteur de santé publique.
Il correspond également à une réflexion et à une collaboration forte entre les acteurs de la santé, de la cohésion sociale et du sport et les collectivités territoriales, dans le cadre de la Conférence régionale consultative du Sport (CRCS), au sein du groupe de travail Sport santé.

L'ARS et la DRJSCS, pilotes du PRSSBE, ont souhaité associer de manière particulière trois partenaires privilégiés : le Conseil régional, le Comité régional olympique et sportif des Pays de la Loire (CROS) et le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives des Pays de la Loire (CREPS).
Dans le cadre du Plan régional sport santé bien-être, le CREPS a été missionné par l'ARS et la DRJSCS pour :

- ➔ réaliser un état des lieux de l'existant en matière de formations sport santé à destination des professionnels de santé, des professionnels et bénévoles des secteurs sport et social ;
- ➔ coordonner et développer des formations spécifiques sport santé à destination des secteurs de la santé, du sport et du social, et organiser des temps de rencontres entre les acteurs de ces trois secteurs ;
- ➔ communiquer sur les formations sport santé organisées dans les Pays de la Loire par les structures publiques ou privées.

Ces missions sont menées parallèlement à celles que l'ARS et la DRJSCS ont confiées au CROS des Pays de la Loire, représentant du mouvement sportif en région, et en toute complémentarité :

➔ la création d'un label sport santé,

➔ la réalisation d'un répertoire dématérialisé d'associations sportives labellisées sport santé ;

➔ la communication globale du Plan régional sport santé bien-être.

OBJECTIFS DU PLAN REGIONAL SPORT SANTE BIEN-ÊTRE DES PAYS DE LA LOIRE

1. Développer l'offre d'activité physique de loisir pour le plus grand nombre notamment vers :
   - les femmes ;
   - les jeunes scolarisés ;
   - les jeunes adultes ;
   - les seniors à domicile ;
   - les salariés.
2. Développer la pratique des APS pour les personnes accompagnées par les structures et les établissements sociaux et médico-sociaux :
   - les personnes en situation de précarité sociale et financière ;
   - les personnes âgées dépendantes ;
   - les personnes placées sous main de justice (protection judiciaire de la jeunesse, maison d'arrêt et centre de détention).
3. Développer la pratique d'APS pour des personnes en situation de déficiences intellectuelles, handicap psychique, moteur et sensoriel accompagnées dans les établissements et dans les services médico-sociaux.
4. Développer la pratique des APS pour les personnes atteintes de pathologies chroniques.

<u>Préalables retenus par la Ligue de Judo dans le cadre du plan PRSSBE</u> :

La notion de sport santé retenue sous-entend l'utilisation de l'activité physique comme outil pour la préservation ou l'amélioration du capital santé.
Ce que la Ligue peut proposer doit correspondre à des **actions de sensibilisation et/ou de formation**. Les personnes concernées sont susceptibles d'encadrer ou de mettre en place une pratique sport santé, de conseiller ou de prescrire une activité physique dans un objectif de santé ou de bien-être.
La Ligue a donc choisi comme perspectives :

- L'approfondissement des concepts (sport santé, rôle de chacun…), le développement d'outils (techniques, pédagogiques, de communication et de sensibilisation) et de formations qui permettent de se les approprier ;
- L'accompagnement des acteurs du Judo Jujitsu dans la prise en compte de cette notion dans leur pratique professionnelle ou de bénévole ;
- L'expérimentation d'actions de formation régionales.

<u>Conception d'une formation à destination des enseignants de la Ligue</u> :

Depuis le milieu de la saison 2013-2014, l'exécutif ainsi que le CTR et la commission « Bien être et santé » de la ligue ont travaillé avec un interne en médecine (3ème dan judo), un neurologue (2ème dan judo), une personne missionnée par le CREPS sur Bien-être et Santé et Formation, un médecin mandatée par l'ARS et chargé de mission sur nutrition et activité physique.

La Ligue est le point de cristallisation d'une démarche. Le but étant de concevoir une formation à destination des enseignants, qui s'inscrit dans le cadre du PRSSBE qui vise à mettre en place un nouveau développement d'activité sportive à visée thérapeutique préventive et curative. C'est un objectif en termes de santé publique très ambitieux et vertueux qui nécessitera une formation de qualité des enseignants sportifs et une offre de proximité pour tous les citoyens.
Les cadres institutionnels, scientifiques et techniques, ainsi que les intérêts pratiques de cette formation ont été présentés aux enseignants par le neurologue lors du stage national de rentrée 2014-2015.

Principaux flux économiques :

Achat d'une prestation « administration » du club à la Ligue. La ligue prend en charge et délègue la réalisation au club <> du travail normal de la ligue.

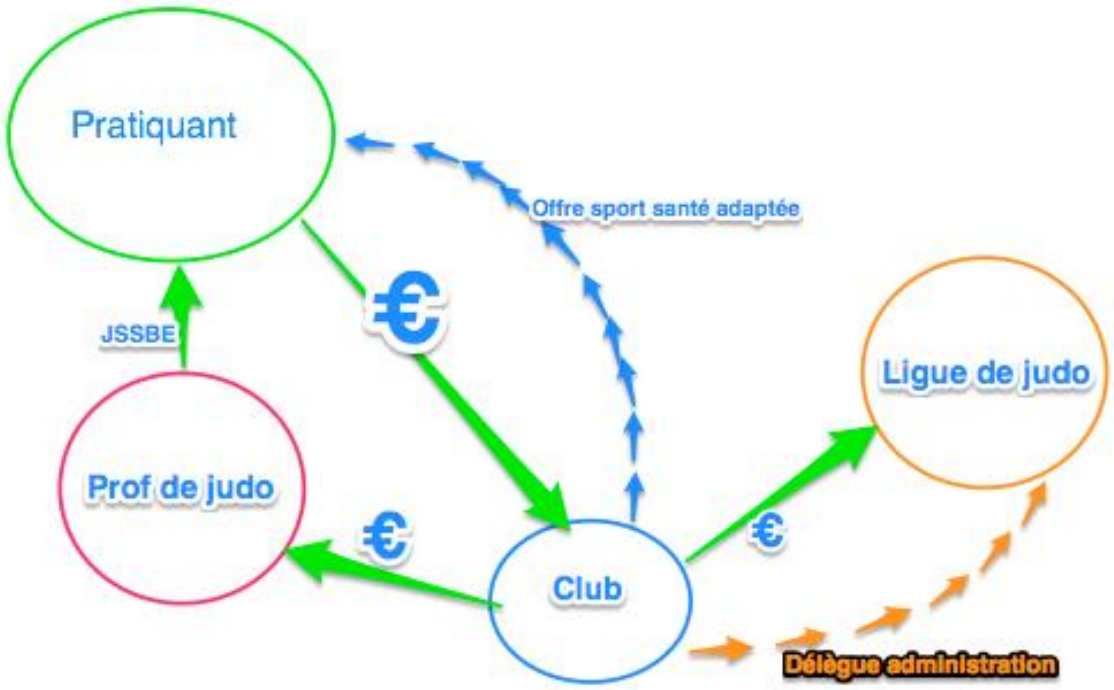

Les clubs pourront être labellisé niveau 1 (pratique du sport afin de maintenir un état de santé et de bien-être global). Cette labellisation niveau 1 se fait par l'intermédiaire d'un formulaire à remplir via internet. Quant aux niveaux 2 et 3, la commission travaille pour en déterminer les critères. L'ARS a envoyé le Plan Sport Santé aux entreprises, mais cette action doit venir des clubs.

Conception de l'action :

Mise en place de formations labellisées pour les enseignants de la Ligue :

Présentation générale

● Constat :

Notre société évolue, ses besoins en termes de santé sont aujourd'hui reconnus publiquement, et soutenus financièrement. Le sport a intégré le ministère de la santé, il est donc considéré comme un moyen de développer la santé publique.

Mais l'offre sportive n'est pas organisée pour répondre à cette problématique précise. Le judo se positionne afin de participer à la réponse sociétale tout en élargissant ses moyens de développement (mesurable en nombre de licences et en euros)

=> Le programme « Judo Sport Santé Bien Etre » vise à créer et mettre en œuvre une offre de services répondant aux besoins actuels de la société française d'une part, et à consolider son propre développement d'autres part.

● L'opération sera un succès si (objectif) :

- La Ligue de Judo des pays de la Loire est en mesure de proposer un service répondant au besoin et à la demande, solvable, de la société ;
- le service est utilisé ;
- le judo en sort renforcé.

● Les livrables à produire :

- Une offre de formation adaptée aux besoins spécifiques.
- Une systématisation de la mise en oeuvre de l'offre à l'échelle régionale.
- Un retour mesurable pour les clubs de judo.

● Les lots du projet :

1. Coordonner l'ensemble de la démarche.
2. Bâtir une offre de formation adaptée.
3. Mettre en place un environnement facilitateur.
4. Mettre en place les outils de mesure de la performance.

● Les activités du projet :

1. Coordonner l'ensemble de la démarche :

- Identifier les personnes ressources.
- Organiser le fonctionnement de l'équipe projet.
- Assurer le suivi des travaux.

2. Bâtir une offre de formation adaptée :

- Cibler les différents publics.
- Etablir autant de formations que de demandes spécifiques.
- Etablir le planning de mise en oeuvre des formations.
- Réaliser les formations.
- Organiser la communication autour de l'offre proposée.

3. Mettre en place un environnement facilitateur :

- Identifier les différents acteurs de « l'environnement » (institutionnels, acteurs de la santé, entreprises, …).
- Proposer l'intégration de notre offre dans leurs services.

- Contractualiser.

4. Mettre en place les outils de mesure de la performance :

- Définir les paramètres à mesurer.
- Mesurer.

Fiche pédagogique

● Intitulé de la formation :

Animation de séances sportives à vocation santé pour tout public, âgé de 30 à 70 ans, sans contre-indication à la pratique sportive et désireux d'entretenir ou développer son capital santé (1er niveau de formation).

● Responsable administratif de la formation :

Ligue de Judo des Pays de la Loire.

● Responsable technique de la formation :

Responsable de la commission Bien être et santé de la Ligue de Judo Jujitsu.

● Intervenants : Experts de la Ligue de Judo, personnels médicaux, formateurs CREPS et ARS.

● Contexte général :

L'effet bénéfique de l'activité physique sportive (APS) est bien démontrée à visées préventive et curative dans de nombreuses pathologiques cardio-vasculaires et leurs facteurs de risque (obésité et diabète), les pathologies de l'appareil locomoteur rhumatologique (fibromyalgie) et neurologique (Sclérose En Plaques, maladie de Parkinson et maladie d'Alzheimer).

L'APS régulière chez les moins de 60 ans diminue de 60% le risque de déclin cognitif ultérieur et de 70% le risque de survenu d'un diabète si elle est associée à 3 des 4 des facteurs suivants : pas de tabagisme, peu ou pas d'alcool, pas de surpoids et alimentation saine et équilibrée.

La pratique d'une APS régulière a un effet vertueux sur l'ensemble de ses facteurs car elle oblige le pratiquant à se poser les bonnes questions d'hygiène de vie pour optimiser ses performances et son bien-être.

L'APS a des effets anti-inflammatoires (lutte contre les rhumatismes), renforce de système immunitaire, diminue les effets du stress oxydatif (ralentissement du vieillissement cellulaire), augmente la production de dopamine (sensation de bien-être), augmente la production de sérotonine (effet antidépresseur) et augmente la production de facteurs de croissance comme le BDNF (maintien de la trophicité cérébrale).

La maîtrise du corps par les arts martiaux a pour particularité de développer à la fois les facultés sensorimotrices, affectives et cognitives.

● Objectifs de la formation :

Etre capable d'animer des séances d'activités physiques à vocation santé auprès de tout public, âgé de 30 à 70 ans, ne présentant pas de contre-indication à la pratique sportive et désireux d'entretenir ou développer son capital santé.

- Savoir animer une séance sportive adaptée au public.
- Etre capable de mesurer les capacités physiques du pratiquant.
- Avoir des notions scientifiques relatives aux bienfaits de l'APS régulière.
- Savoir interagir avec l'environnement institutionnel de santé.
- Etre capable de pérenniser et développer à la fois son activité professionnelle et sa structure d'accueil.

● Public visé :

Enseignants de judo diplômés d'un CQP, BEES, BPJEPS, DESJEPS, … exerçant sur le territoire d'action de la Ligue de Judo des Pays de la Loire, à jour de licence, et souhaitant compléter sa formation initiale par une approche spécifique à la pratique du sport à vocation santé.

● Durée de la formation :

2 jours (14 heures) ; plusieurs périodes de stage seront proposées.

● Programme de la formation :

1. Savoir animer une séance sportive adaptée au public.
- Etre capable de qualifier les attentes du public.
- Connaître les différentes nomenclatures d'exercices.
- Connaître les risques liés aux mauvaises pratiques liées au surentraînement.
- Savoir détecter les situations médicales à risque (Q-AAP et vous).
- Pouvoir proposer une approche pédagogique différenciée (approche relationnelle).
- Etre capable de doser la durée et l'intensité de l'effort en fonction du public.
- Disposer d'un volume d'exercices suffisant pour permettre une activité variée.

2. Etre capable de mesurer les capacités physiques du pratiquant.
- Connaître les 5 indicateurs de capacité physique.
- Savoir animer une séance de test.
- Pouvoir comparer les résultats pour suivre l'évolution dans le temps.

3. Avoir des notions scientifiques relatives aux bienfaits de l'APS régulière.
- Connaître les bases scientifiques de référence.
- Connaître les caractéristiques des différents publics.
- Savoir prendre en compte l'âge et la pathologie.
- Etre capable de donner les principaux points de repères nutritionnels.

4. Savoir interagir avec l'environnement institutionnel de santé.
- Connaître les différents acteurs institutionnels et leurs missions respectives.
- Pouvoir informer les pratiquants sur les aides mobilisables.

5. Etre capable de pérenniser et développer à la fois son activité professionnelle et sa structure d'accueil.
- Etre capable de contribuer à l'autonomie financière de son club.
- Participer à la consolidation de son emploi et/ou à la mise en oeuvre de nouvelles activités.
- Savoir argumenter des bienfaits de la pratique régulière de l'APS.
- Savoir gérer l'administratif lié à ce genre de projets.

● Méthodologie, Equipement et moyens techniques :

- Cette formation est assurée par des professionnels des pratiques physiques et sportives ainsi que par des professionnels de la santé.
- Elle est faite d'apports théoriques participatifs et de mises en pratiques appuyées sur des retours d'expériences vécues.

● Prérequis :

- Disposer d'un diplôme officiel ouvrant droit à l'enseignement du judo contre rémunération.
- Etre à jour de sa licence fédérale.

● Indicateurs de réussite :

- Nombre d'enseignants participant.
- Nombre de dirigeants participant.
- Nombre de créneaux ouverts dans l'année qui suit la formation.
- Evolution des licences dans l'année qui suit la formation.

● Points forts

Formation complète alliant apports théoriques et mises en pratiques opérationnelles sur tatamis, animée par des professionnels du Sport et des professionnels de Santé.

Volet social

Analyse du contexte :

Mercredi de l'Equipe de France au Vendéspace :

Le 05 mars 2014, un mercredi de l'équipe de France a été organisé en avant-première des championnats de France par équipes de clubs 1e division, rendez-vous très attendus par les enfants de la région des Pays de la Loire.
Après un accueil chaleureux à la gare, les membres de l'équipe de France se sont rendus au Vendéspace, salle agréable, moderne et spacieuse pour débuter la journée par une animation avec 72 judokas issus des structures sport adapté et handisport. L'après-midi, ce sont plus de 800 enfants émerveillés qui ont eu le plaisir de s'entraîner avec 7 champions internationaux et leur entraîneur, avant de repartir, le sourire aux lèvres avec des dédicaces et photos.

Sport handicaps

Analyse du contexte :

● Au sein des organisations du judo de la Ligue (clubs et départements notamment), l'approche du judo pour les personnes en situation de handicap est aujourd'hui trop marginale par rapport aux ambitions de notre environnement institutionnel sur ces sujets.
Son fonctionnement relève de l'implication, forte, d'une poignée d'Hommes très investis. Le sujet est donc traité de manière très aléatoire, en fonction de la présence de personnes concernées ou non sur les différents territoires. Enfin, l'organisation est globalement insuffisante et les actions peu visibles.
Ce constat est celui de l'élu en charge de la commission à l'issue de sa première année d'exercice. La deuxième année (troisième année de l'olympiade) a permis d'identifier les personnes ressources au niveau départemental, d'organiser le fonctionnement entre eux et de communiquer sur les actions engagées.
Pour autant, de nombreuses actions ont été engagées, qui restent fragiles compte tenu du faible nombre de personnes impliquées.
● La Ligue a développé une commission spécifique dans sa gouvernance, en charge de ce dossier et propose également un appui technique en mettant à disposition des clubs, les conseils et l'assistance d'un formateur régional Judo et Personnes en Situation de Handicap.
● La Commission Mixte régionale travaille pour le développement de la pratique Judo Handisport et Sport Adapté sur notre territoire ligérien en prenant compte des besoins et des attentes des 3 Fédérations (FFJDA, FFH, FFSA).

Organisation des championnats conduisant aux championnats de France :

L'organisation du Championnat Régional Sport Adapté a été une nouvelle fois une satisfaction avec une soixantaine de judoka présents et un niveau qui augmente. Les meilleurs ont participe au Championnat de France Sport Adapté du 5 juillet 2014.
Pour le Handisport, six judokas (déficients visuels, auditifs et physiques) ont participé fin janvier au Championnat de France Handisport. Certains se sont classés en combat et d'autres en Expression Technique.

Interventions judo dans les établissements spécialisés et les animations :

- Des interventions ont été réalisées dans des établissements spécialisés pour permettre la découverte de l'activité Judo, du Ne Waza ou du Taïso pour les jeunes en situation de handicap mais également pour le personnel.
- Des interventions ont également eu lieu lors du Grand Prix Régional Handisport à Clisson et du Grand Prix National Handisport à Bouaye.
- Différentes animations (Grand Prix, interclubs, galas….) sont organisées tout au long de l'année dans les départements et dans les clubs.

La Ligue des Pays de la Loire, territoire d'accueil et de soutien du stage national de formation Judo et Personnes en Situation de Handicap, depuis la création de cette nouvelle formule :

Pour la deuxième année consécutive, la Ligue du Judo des Pays de la Loire a été retenue pour organiser le stage national CNJPSH en avril 2014, sur 5 jours. 17 stagiaires ont participé dont 6 de notre Ligue. De très bons échanges ont eu lieu avec les différents publics de handicaps présents les après-midi.
Les structures Handisports et spécialisées ont été mises à contribution comme supports de formation.

Stages sportifs régionaux avec handicapés et valides :

Un stage de regroupement des judoka Handisport et Sport Adapté a été organisé en même temps qu'un stage de Ligue Cadets et Juniors pour permettre un échange avec les jeunes autour de notre pratique.

Une nouvelle fois, un stage sportif a été organisé avec l'Equipe de France de Judo Handisport à Brissac-Quincé du 7 au 11 juillet 2014. Il était ouvert aux athlètes handisports ainsi qu'à leurs professeurs. Les équipes du canada et d'autres pays étaient présentes.

Conception de l'action :

Amélioration de l'intégration d'un contenu spécifique pour le handicap au sein des formations CQP et BPJEPS Judo jujitsu :

L'objectif est de mieux intégrer les heures de formation relatives aux handicaps dans le ruban pédagogique des formations, et de les lier autant que faire se peu avec la présence des publics correspondants en situation.

Stage national de formation continue des enseignants « Judo et personnes en situation de handicap » du catalogue fédéral 2015 :

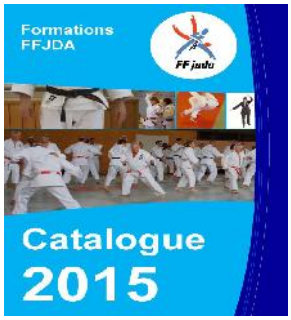

Stage national
Judo et personnes
en situation de handicap
du 26 au 30 avril 2015 à Angers

Validation du module 1 AQSA

● Objectif :
Former les enseignants à l'accueil, l'accompagnement et l'enseignement du judo auprès des personnes en situation de handicap (physique, sensoriel et mental).
● Contenu pédagogique du programme :
- Connaissances des spécificités du handicap physique, sensoriel et mental.
- Connaissances des différentes structures et fédérations.
- Connaissances médicales et leurs contraintes.
- Classifications.
- Pédagogies spécifiques aux différents handicaps (participation de structures spécialisées comme support pour les mises en situation pédagogiques).
- Organisation sportive et haut niveau.

● Profil des stagiaires :
- Enseignants titulaires du CFEB, CQP, BPJEPS, DEJEPS (BEES) ou DESJEPS ayant suivi la formation régionale JPSH.
- Enseignants accueillant ou souhaitant accueillir au sein de leur structure des personnes en situation de handicap.

● Coordination :
- Membre comité directeur fédéral: Pierre MENAND.
- Direction technique nationale : Olivier BUSNEL, Gabriel AUGER.

● Formateurs : Groupe national.
● **Validation du module 1 AQSA** (Attestation de Qualification Sport Adapté) :
L'Attestation de Qualification Sport Adapté s'adresse à des personnes titulaires d'un Brevet d'État d'Éducateur Sportif d'une discipline sportive leur permettant d'intervenir auprès de tous les publics, ou d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport. Elle se compose de trois modules se déroulant dans un délai maximum de deux ans :
Module 1 : Connaissance des personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques, des contextes de la pratique d'A.P.S. et de leur environnement.
Module 2 : Intervention pédagogique.
Module 3 : Stage pédagogique en situation et visite certificative.

Découverte et animation judo dans les établissements spécialisés :

La ligue de judo va poursuivre et accentuer sa politique spécifique mise en place pour répondre aux besoins particuliers des personnes en situation de handicap. Elle se décline en deux objectifs :
- la découverte du judo dans les établissements spécialisés, rendue possible par le tapis mobile Dollamur,
- la mise en contact entre les établissements spécialisés et les clubs de judo de proximité.

L'animation est proposé à la fois aux jeunes en situation de handicap, quel qu'il soit, mais également au personnel des établissements (Taiso).

Action de la commission mixte régionale :

L'action de la Commission Mixte régionale associant handisport et Sport Adapté s'attache donne les moyens d'une meilleure cohérence de développement en faveur du public en situation de handicap sur l'ensemble du territoire ligérien :
- Faciliter la pratique en relayant l'action régionale de prise en charge de la licence FFJDA (lié au système de double licence).

- Poursuivre le développement de la pratique sportive par des actions d'inclusion lors des stages régionaux réservés aux valides et par le soutien aux déplacements lors des compétitions.
- Développer la cohérence des actions sur les cinq comités départementaux.
- Soutenir les formations initiales et continues des enseignants.
- Développer des actions longues de découverte des pratiques au sein des établissements spécialisés.

Sport et mixité

Analyse du contexte :

La structuration de la commission féminine a évolué en 2013-2014. Tout d'abord, la secrétaire générale de la Mayenne (chargée de mission) a remplacé une Présidente de club de la Sarthe à l'animation de la commission. Ensuite, des relais ont été identifiés dans chaque département pour permettre la mise en place d'actions.
Une journée réservée aux judokates était prévue le 23 novembre 2013 en présence de Cécile Nowak, qui a du être annulée au dernier moment pour cause de problèmes de santé.
Cependant, la commission a travaillé à la réalisation d'une journée similaire, lors de la saison 2014-2015 avec Barbara Harel : voir « colloque régional judo au féminin ».
Enfin, la venue de Go Tsunoda (Expert japonais) à Angers le 19 octobre 2013 a regroupé une vingtaine de féminines.

Colloque régional judo au féminin :

Colloque : judo au féminin avec Barbara HAREL

15 novembre 2014

DOJO REGIONAL à ANGERS

A partir de benjamines

La commission féminine des Pays de la Loire invite les Ligériennes à partir de benjamines, à participer à un événement annuel qui leur est dédié.

Venez nombreuses, rencontrer une grande championne, issue de la ligue, au parcours exemplaire.

PROGRAMME

- 13h45 - 14h00 : accueil, émargement.
- 14h00 : présentation des invitées.
- 14h15 - 17h15 Stage technique, 2 ateliers, avec :
  - *Barbara HAREL, 5ème dan, championne du monde*
  - *Chloé LALANDE, 2ème dan, UCJ 49,*

  Championne d'Europe Junior NE WAZA.
- 17h15 - 18h00 pause énergétique & MONDO :

  « JUDO au féminin, des perspectives dynamiques,

  l'aventure commence dans nos clubs».

Coupon-Réponse

Colloque JUDO au FÉMININ

Dans les PAYS DE LA LOIRE

Invitée d'Honneur **Barbara HAREL**

Championne d'Europe,
Championne du Monde par Equipes des Nations

LE 15 NOVEMBRE 2014 - Dojo régional à ANGERS

COUPON-REPONSE

NOM Prénom: ✍

Sera présente au COLLOQUE ☐ OUI ☐ NON

RSVP à réception, par mail au secrétariat de la ligue - **Commission Féminine PDL** Judo.pdl@wanadoo.fr

☝ **INSCRIPTION par extranet avant le 12 novembre 2014**

Faute d'inscriptions suffisantes à quelques jours de l'événement, il a été envisagé de reporter cette action à une date ultérieure.

Analyse du report de ce colloque : Organisation – Communication :

Nouveauté : inscription par Extranet, qui a suscité beaucoup de débats à ce sujet.
12 inscrits à J-8 & 24 inscrits à j-5.
Certains disent avoir fait comme d'habitude sans lire tout.
Date communiquée en mai lors des AG départementales, et rappel aux stages de rentrée d'août en ligue et de septembre dans les départements.
Confirmation de Barbara Harel 19 septembre.
Contacts individualisés par mail à 30 féminines à partir de 3ème dan => 0 réponse
Information mise sur le site Internet + mail aux clubs (à j-21) + rappel à J-8.
A priori les délais ne seraient pas en cause, toutefois l'animation serait plus facilement relayée si elle avait lieu plutôt au printemps, quand les liens entre tous sont déjà bien activés à tous les niveaux.

Actions concurrentes le même jour que le colloque proposé :

- En Vendée : action avec Lucie DECOSSE, championne olympique.
- En Mayenne : action avec Darcel YANDZI, entraîneur national.
- En Sarthe : stage départemental des commissaires sportifs.
- Tournoi label A pour les cadettes (Clermont Ferrand)

Peut-on les éviter ? Présenter les enjeux lors des assemblées générales, des assises ? Bloquer la date ? Griser la ligne en totalité sur les calendriers.

Judo et féminines - analyse des données, perspectives :

265 CLUBS Judo Jujitsu, 9 Kendo , 9 Iaïdo **Licences 2013-2014** : 30 448 dont 30 067 Judo-Jujitsu / N-1 : 31753 - 4,11%	STATISTIQUES O.D.E.S.

7 723 femmes.	**CN Féminines Judo Jujitsu** **376 (baisse)**	**22 725 hommes**	**CN masculins Judo Jujitsu** **2048 (hausse)**
Dont 7 637 Judo Jujitsu	**N-1 : 381**	**Dont 22 430 Judo Jujitsu**	**N-1 : 2 041**

Données de cadrage général

Discipline	Total licenciés	Total F	% F	Total M	% M
Judo Jujitsu	30067	7637	**25,40 %**	22430	74,60 %
	PDL / Saison 13 -14			**- 4.11% par rapport à N-1** FFJDA – 3,18 %	

CN 13-14	M	F	CN 12-13	M	F	M	F
FFJDA	**39915**	**8520**	**FFJDA**	**39989**	**8494**	**- 64**	**+ 26**
Ligue	**2048**	**376**	**Ligue**	**2041**	**381**	**+ 7**	**- 5**
%	**5,13 %**	**4.41 %**		**5,10 %**	**4.48 %**		

Globalement la ligue perd plus de licenciés que la fédération.

L'évolution des effectifs CN de la ligue, par rapport au national, est inversée :

La fédération perd des masculins et gagne des féminines,

en PDL, l'effectif féminin diminue mais la ligue gagne quelques CN masculins.

C.N. par département

CN 13-14	M	F	CN 12-13	M	F	M	F
FFJDA	39915	8520	FFJDA	39989	8494	- 64	+ 26
Ligue	2048	376	Ligue	2041	381	+ 7	- 5
%	5,13 %	4.41 %		5,10 %	4.48 %		
44	692	142	44	685	133	+ 7	+ 9
49	489	98	49	507	96	- 18	- 2
53	211	36	53	206	39	- 5	- 3
72	260	40	72	271	43	- 11	- 3
85	396	60	85	372	70	+ 24	- 10

Licenciés / catégorie - 13-14

Total 30067 JJ	M	F	%F / total PDL	%F/M
EVEIL judo	3970	964	3,20 %	24,28%
Pré-poussins	4753	1227	4,08 %	25,81 %
Poussins	3993	1016	3,37 %	25,44 %
Benjamins	2324	688	2,28%	29,60 %
Minimes	1508	519	1,72 %	34,41 %
Cadets	1059	310	1,03 %	29,27 %
Juniors	911	311	1,03 %	34,13
Seniors	4795	2700	8,97 %	56 ,30 %

Licenciés / âge - 13-14

4 - 65 ans	M	F	% M	% F
30135 (98,99%)	22508	7627		
5ans	**1437**	**356**	4.76 %	1.81 %
6 - 8 ans	**7188**	**1800**	**23.85 %**	**5.97 %**
9 - 11	**4726**	**1405**	**15.68 %**	**4.66 %**
12 -13	**1799**	**555**	5.96 %	1.84 %
14 - 16	**1759**	**573**	5.83 %	1.90 %
17 - 20	**1086**	**367**	3.60 %	1.21 %
21 - 31	**1235**	**442**	4.09 %	1.46 %
32 - 39	**1044**	**589**	3.46 %	1.95 %
40 - 50	**1494**	**1032**	**4.95 %**	**3.42 %**
51 - 58	**499**	**366**	**1.65 %**	**1.21 %**
59 - 65	**174**	**115**	**0.57 %**	**0.38 %**

Observation :
L'effectif global baisse.
Les C.N. (Ceintures Noires) masculins augmentent légèrement cependant.
Mais les C.N. Féminines diminuent dans le même temps.

Questions :
La motivation à la pratique du judo est-elle la même chez les hommes que chez les femmes ?
Le contenu répond-il aux besoins des féminines à l'adolescence autant que chez les garçons ?
Les départements ont des évolutions variables. Ne faut-il pas différencier les actions de développement ?

Judo, une réponse à un problème sociétal :
« Le nœud du problème de l'Education, c'est que les enfants arrivent à l'école très mal élevés […] Le vrai problème de l'éducation nationale, c'est 'éducation plus que l'enseignement » (Luc Ferry, interview, *LCI*, 3 septembre 2013).
Enfant au centre du projet éducatif à l'école, mais dans les clubs : quelle réponse à apporter pour le développement personnel à l'adolescent qui se construit ?
Le judo doit s'adapter aux rythmes scolaires, au sport santé et à la pratique féminine notamment des adolescents.

« Ecole problème d'éducation » (Luc Ferry) :
Le judo: un substitut d'éducation.
En disciplinant le corps et ses émotions, le judo offre la promesse d'une éducation corporelle où dominent :

- Maîtrise et affirmation de soi.
- Respect de lieux et des personnes.

L'ensemble des valeurs du judo fait obstacle aux comportements impulsifs, à la violence et contribue ainsi à l'acquisition des principes de citoyenneté.
Cible : les adolescents en crise, en manque de repères. Action envisageable auprès des lycées de ZEP (etc) : temps fort / pour les jeunes et l'encadrement pour susciter de nouvelles licences chez les adolescents, qui impacte nécessairement les féminines.
Action « culture judo » et valeurs : rencontre avec les hauts gradés, exposition dans les CDI, bibliothèques, essai.
Projets qui pourraient être financés par la Fondation de France.

Appel à projets, la Fondation de France :
Pour soutenir des initiatives concernant les jeunes filles/femmes de 12 à 25 ans, issues des quartiers populaires ou ruraux isolés qui ont pour objectif de favoriser leur accès à une pratique sportive régulière et hebdomadaire.
Des projets pluriannuels.
Combien de dossiers JUDO ? A-t-on des chiffres ?

Des spécificités féminines :
À l'adolescence, les filles sont trois fois moins nombreuses que les garçons à faire du sport, les adolescentes des quartiers populaires et des zones rurales isolées étant particulièrement touchées par ce décrochage.
Quelle place le judo peut-il avoir dans les cités sensibles, dans lesquelles le rôle traditionnel de la femme est souvent imposé aux filles : port du voile, mariage arrangé dès l'adolescence parfois pour les filles.
(Chez les petits garçons : refus du salut à genoux, cas encore isolé).

Judo, un sport masculin :
Les pratiques sportives sont également très « sexuées » : un garçon sur quatre joue au foot (contre 4 % des filles seulement), et une fille sur quatre fait de la danse (contre 1 % seulement des garçons).
Même proportion en judo : 12-16 ans ¼ des filles, 17- 20 ans 1/3 des filles car le nombre de garçons diminue.
Les féminines qui continuent sont-elles seulement des compétitrices ? Le judo est-il adapté au public féminin face au développement de la culture urbaine ?

Problème d'adaptation des mentalités ?
Actions type colloque : des enseignants (essentiellement masculins) ont décidé de n'envoyer personne, parce que cela vide leurs cours, parce qu'ils ne voient pas l'utilité de dissocier les publics Masculins/Féminins.
Pourtant on voit bien les gradins se vider lors des animations quand il ne reste que les féminines. L'égalité d'intérêt n'est pas de fait. Des compétitions féminines départementales sont désertées.

Certains ne sont pas fondamentalement opposés à une action mais ne font rien pour stimuler la participation ou encore, au niveau logistique, pour gérer le déplacement et les inscriptions. Si les enseignants ne veulent pas se déplacer (cours), que les familles ont d'autres priorités, comment gérer le déplacement : covoiturage (site Internet de la ligue avec plate-forme à disposition).
La proportion F/M est plus équilibrée chez les enfants de 6/11 ans et à partir de 40 ans. Pour les pré-adolescents et adolescentes, ne peut-on pas adapter l'offre comme cela a été fait pour l'Eveil Judo et le Taïso (activités non spécifiquement Judo) ?

Dirigeantes :
Pour la ligue, si on considère le dossier « distinctions 2014 », environ 10 % des récompenses ont été données à des femmes.

Calendrier, nouvelles actions :
Les animatrices (en formation BPJEPS à Angers) de la commission féminine de Vendée, favorables à une dynamique de regroupement des filles.
Une action lors d'un stage régional, pendant les vacances, assure un minimum de présence (40 minimes environ dont la moitié de féminines), à combiner avec la présence des formations des futurs enseignants : pour sensibiliser à la question ?
Un stage de 2 jours va être organisé en Vendée (communication faite par la Vendée) avec Barbara HAREL : un entraînement est ouvert à la ligue.

Gérer l'événementiel (Colloque) :
Quel public cibler : la limite des benjamines ne doit pas être totalement restrictive. Les professeurs adaptent à leur public.
Maintenir une action médiatique mais cibler le public : plutôt les compétitrices.
Mail : limites du fichier (erreurs, informations confidentielles).
Problème de la démarche plutôt individuelle et des inscriptions / club.
Communiquer via Facebook ? Qui peut le faire ?
Venir sans s'inscrire ? Environ une vingtaine. Plus des retardataires à J-3.
Les départements ont-ils suffisamment sensibilisée à l'action ?
Manque de volonté, d'intérêt au niveau des clubs (pas d'affichage interne par exemple) ? Choix des ETD ?

Conception de l'action :

Judo et féminines, définir les enjeux d'une politique d'action :

Adapter le projet féminin global :
Taïso : travailler sur l'image ; casser les stéréotypes et ouvrir la pratique ; dissocier du taïchi…
Un club où la plus jeune a 65 ans – Un autre où la plus âgée a 55 ans.
Etablir des relais avec les jeunes filles dans les départements.
Action : dissocier les niveaux et les lieux ; stages décentralisés à privilégier !
Exploiter « la journée de la femme ».
Définir les objectifs qui correspondent au financement actuel des projets (si une championne n'est pas disponible, autre contact à avoir ?).

Adapter les stratégies de communication :

- Quelle est la nécessité d'un projet de développement féminin : la notion de spécificité du public féminin ne fait pas l'unanimité des féminines elles-mêmes. Le projet de développement vise à éviter la déperdition des effectifs chez les jeunes et à compléter l'action menée auprès des minimes, par la coupe de France par équipe de département.
  Il paraît nécessaire d'éclaircir et communiquer les objectifs.
- La newsletter s'organise : témoignage de championne, de présidente de club, d'athlète (notre récente championne d'Europe de Ne-Waza), de jeunes enseignantes, donner la parole aux féminines : arbitres, Commissaires Sportifs, Jujitsu, Taïso, Pôle…
- Abandonner le terme de colloque, perçu comme trop universitaire et peu motivant.
  Changer l'appellation « commission féminine » perçu comme sexiste.

Missions :

Promouvoir le sport féminin, tout particulièrement le Judo et disciplines associées et annexes (Jujitsu, Taïso, Kendo…), dans le but de :

- Favoriser la pratique, les rencontres, les échanges.
- Valoriser l'engagement, la prise de responsabilités.
- Développer la vie associative des féminines.
- Favoriser l'esprit d'équipe.

Développer la pratique :

Fédérer les féminines autour d'un projet.
Fidéliser les pratiquantes.
Valoriser l'image du judo féminin – Licencier.
Donner une identité sociale et culturelle.
Se réaliser sur le tatami, à tous les niveaux.
Diversifier les options par public.
Encadrer, arbitrer.
Développer les formations – Enseignement.
Assumer des responsabilités – Dirigeantes.

Développer les enjeux

Accéder à la ceinture noire.
Devenir Haut-Gradée.
Associer judo féminin et Bien-être – Santé en entreprise : voir la mise en place de formations labellisées pour les enseignants de la Ligue dans le cadre du plan PRSSBE.
Concilier Judo et Famille : Taïso // Eveil judo ?
Partager des temps forts – Evénementiel.
Les perspectives des féminines du pôle France.
Distinctions (en chiffres).

Féminisation de l'encadrement du stage d'été des Sables d'Olonne :

L'édition 2015 du stage international des Sables d'Olonne verra son encadrement renforcé par la participation exceptionnelle de Hikari SASAKI, première championne Olympique japonaise de judo.

Sport et territoires

Analyse du contexte :

Contribution à l'élaboration du schéma de cohérence des équipements sur le territoire ligérien au cours de l'année 2014 :

La Ligue a participé à l'action du Conseil Régional pour proposer un schéma de cohérence des équipements sportifs, dans un objectif de développement optimal et raisonné de nos disciplines sur le territoire ligérien
Suite au lancement en octobre 2013, des ateliers (pluri-ligues) et des comités de pilotage se sont échelonnés au cours de l'année 2014. L'élaboration du schéma de cohérence s'est fait en s'appuyant sur une analyse diagnostique quantitative et qualitative impliquant l'ensemble des clubs et des comités directeurs des cinq départements.
Pour réaliser ce travail, la ligue a fait appel à un stagiaire Master 2 Staps afin de proposer une analyse précise et pertinente. Cette action doit en fin d'année se concrétiser par une publication sous l'égide de la région.
Ce travail conséquent a mobilisé une grande énergie de tous les acteurs de la ligue, avec des échanges riches et fructueux entre eux, et s'intègre pleinement à notre projet régional de développement.

Conception de l'action :

Publication du document de présentation du schéma de cohérence des équipements sur le territoire ligérien, et exploitation de celui-ci :

La Ligue s'est engagée dans l'action afin de publier un rapport utilisable pour l'ensemble des acteurs Judo Jujitsu Kendo et Disciplines Associées en Pays de la Loire, avec comme ambitions à l'horizon 2025 de :

- Proposer un plan de développement des équipements ;
- Contribuer à préparer l'adaptation des pratiques sportives de bien être et santé des ligériens.

Ce travail conséquent sera utilisé dans la stratégie de développement à moyen terme et à long terme sur le territoire pour une politique sportive ambitieuse de proximité en direction de tous les publics.

Sport et publics socialement défavorisés

Analyse du contexte :

Action Judo Ecole avec les quartiers sensibles :

L'action Judo Ecole réalisée depuis de nombreuses années auprès des élèves des quartiers sensibles d'Angers a concerne 800 enfants en 2013-2014. A raison de 10 séances par classe, encadrées par l'enseignant et un professeur de judo mis à disposition par la ligue essentiellement, l'objectif est d'apprendre aux enfants à respecter les autres et l'environnement dans lesquels ils évoluent en s'appuyant sur le Code Moral du Judo et de développer des apprentissages moteurs variés dans des situations de coopération et d'opposition. Cette action s'inscrit dans le dispositif d'Aménagement du Rythme de Vie de l'Enfant et a été encore cette année très appréciée des enseignants, des conseillers pédagogiques EPS, des inspecteurs de l'Education nationale et des parents d'élèves.

Actions Judo été et Judo Tour Littoral (JTL) pendant la période estivale 2014 :

17 structures (4 dans le 44, 3 dans le 49, 1 dans le 72, 9 dans le 85 dont l'action Judo Tour Littoral) ont demandé des packs liés à l'opération judo été. Les structures CD44 et Judo Club Bouguenais n'ont pas enregistré de licences. Dans la Sarthe, faute de données nécessaires et suffisantes, la majorité des participants à l'action du comité n'a pu être enregistrée sur l'Extranet fédéral.
L'opération JTL des Sables d'Olonne calée en juillet (en août en 2013), a permis de profiter de nouveau au mieux de la séance supplémentaire en nocturne.

OTD	Licences 2014 Comptage du bilan FFJDA	Licences 2014 Comptage Ligue NL : Non Licencié	Actions des Clubs (N-1)	Actions du Comité (N-1)
Loire Atlantique 44	22	22 dont 22 NL	2 (2)	(1)
Maine et Loire 49	102	102 dont 61 NL	2 (2)	1(1)
Mayenne 53	0			
Sarthe 72	0	149 dont 140 NL		1 (1)
Vendée 85	730	730 dont 666 NL	8 (5)	1 (1)
Total Ligue	854	1003 dont 889 NL	15	

Le judo les pieds dans l'eau, aux Sables d'Olonne le 22 juillet 2014

La sixième étape du Judo Tour Littoral 2014 s'est déroulée dans la ville des Sables d'Olonne dans les Pays de la Loire. Unique étape en nocturne, elle a débuté à 9h sous un soleil radieux avant de se terminer à 22h sous le feu des projecteurs. Au cours de cette longue journée, plus de 200 personnes sont venues s'initier ou se remettre dans le bain du judo en cette période estivale. Conquis par l'accueil des bénévoles et du club de l'Union Judo Littoral Vendée, présidé par Philippe Etcheberry, certains d'entre eux sont même montés plusieurs fois sur les tatamis pour renouveler cette positive expérience.
Alors qu'il était prévu de démonter le village pour le réinstaller une fois la marée haute passée, le roadshow a eu la chance de rester implanté toute la journée ! En effet, cette dernière s'est finalement arrêtée au bord du tatami. Cela a permis à Barbara Harel, qui n'est rien d'autre que double championne d'Europe, de tremper les pieds dans l'eau entre deux séances.
Zoom sur Barbara Harel : "C'est la 3eme fois que je participe à ce rendez-vous, toujours avec grand plaisir. Je trouve que cet événement est très important pour faire découvrir le judo aux enfants. L'essentiel c'est qu'ils repartent avec le sourire, et avec l'envie de remettre le kimono. Au bord de l'eau dans ce cadre magnifique, on respire le bon air marin. Les pieds brûlent un peu mais on libère notre esprit en dehors du dojo. Et je suis heureuse d'accorder du temps pour ma région, qui m'a tant donnée !"

Evolution du judo été sur 7 ans (source fédérale) :

OTD	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
44	101	78	122	86	117	74	22
49	764	29	0	48	596	56	102
53	83	70	44	0	0	0	0
72	0	0	0	0	566	511	149 *
85	113	268	336	572	657	404	730
Ligue	1 061	445	502	706	1 936	1 045	1 003 *
National	15 377	24 512	31 714	31 152	50 056	58 023	56 677

* Chiffres comptabilisés par la Ligue, en désaccord avec le bilan fédéral proposé.

Conception de l'action :

Analyse territoriale des animations judo été :

L'état des évolutions quantitatives des animations judo été nous permet de procéder à une analyse territoriale pour dégager le plan d'action 2015 – 2016.
Les principes à retenus sont :

- Organisation d'activités sur tout le territoire.
- Partage d'expérience autour des actions « efficaces » => animation des territoires, nombre de personnes concernées, sollicitation de financements croisés pour minimiser les coûts sur fonds propres des OTD, retour pour les clubs, « niches » d'emplois pour les enseignants.
- Exprimer les besoins sollicités en appuis logistiques à apporter par la FFJDA (OTD ou siège).

Ces axes d'analyse trouveront leur place dans les concertations liées aux réflexions autour de la mise en œuvre des plans d'actions territoriaux (PAT).
Nous communiquerons à la Fédération les éléments d'informations nécessaires relatifs à ce dossier, pour alimenter les travaux à conduire lors du regroupement d'hiver des ETR.

Promotion, communication, partenariat

Analyse du contexte :

Accompagnement du quotidien et des évolutions :

La totalité de la communication relative aux activités passe désormais par la pratique quotidienne d'internet, moyen de diminuer les coûts au profit d'actions à plus forte plus-value pour le développement dans la Ligue. Ceci implique d'avoir les correspondants e-mail identifiés, pour faciliter une communication générale ou ciblée et garantir la diffusion en temps réel aux bons interlocuteurs.
Les inscriptions aux manifestations suivent cette même logique de rationalité et d'efficience au travers de l'extranet fédéral dont l'utilisation semble acquise pour le plus grand nombre.
Les rubriques « Actualités » et « Agenda » du site internet de la Ligue sont là pour informer au mieux. Les premières newsletters envoyées aux abonnés et personnels ciblés ont complété la diffusion d'actualités, mais leur rythme peine à être assuré avec régularité.
La dématérialisation de la communication, avec un fonctionnement sans brochure papier annuelle, a quelque peu perturbé certains des usagers habituels. Certes le site internet de la Ligue comporte les éléments nécessaires, mais la recherche d'information n'a pas semblé aisée pour tous. Le système des alertes mises en place permet dorénavant d'avertir l'encadrement d'une manifestation : les secrétaires gèrent la préparation.

Des suggestions, remarques et critiques constructives ont déjà permis d'améliorer le fonctionnement de ces outils de communication : cela reste perfectible, nous y travaillons.

Le parc informatique du secrétariat a été modifié, sa gestion et sa maintenance ont été reconsidérée dans le cadre de la mise en place du réseau câblé dans le dojo.
L'accompagnement des clubs et des comités départementaux, dans la méthodologie et le soutien à la conception de projets ou affaires particulières à traiter, a mobilisé conjointement les énergies des permanents et des élus, soit par une aide directe, soit par la mise en relation avec un réseau d'informateurs réactifs. Des données et outils d'aide divers ont été transmis à cet effet aux interlocuteurs privilégiés, afin qu'ils puissent disposer en amont de quoi effectuer leurs démarches. Des outils ont été mis à disposition sur le site internet de la Ligue à l'intention des dirigeants de club entre autres.

Partenariats :

Championnat de France par Equipes 1ère division :

Les membres de la commission ont été très impliqués dans l'organisation de ces Championnats de France les 8 et 9 mars 2014 au Vendéspace.

Leur travail a consisté à assurer la coordination globale de l'événement, l'identification de nouveaux partenaires, et la formalisation des liens avec ceux-ci.

Cet événement aura été l'occasion d'initier de nouvelles relations avec notre environnement économique ainsi que de nouvelles méthodes d'approche, basée sur la réponse à un besoin sous forme d'offres de services. La pertinence de ces approches est avérée, et les actions vont être poursuivies et amplifiées dans l'objectif de bâtir une offre de services formalisée et duplicable capable de consolider l'assise financière des organisations du judo (clubs, comités départementaux et ligue).

Club des amis du judo :

Des réflexions sont en cours pour initier et animer un groupe d'entrepreneurs liés au judo. La majorité d'entre eux a été contactée dans le cadre ou grâce à l'organisation des Championnats de France par Equipes de clubs. Des dates leur ont été proposées pour une première réunion de prise de connaissance et de réflexion.

Opération parrainage :

La Fédération a tenu à promouvoir l'ensemble de nos disciplines par une campagne médiatique incluant la possibilité de cours parrainage tout au long du mois de Janvier. Nous avons sollicité les Comités départementaux pour relayer cette information auprès des médias de proximité. Début décembre des Passeports parrainage ont été envoyés par courrier postal à tous les correspondants de clubs. Ce passeport parrainage permet à un licencié du club d'inviter un non licencié à une séance d'initiation au judo dans son club. Le passeport signé permet d'être assuré pour la séance.

Conception de l'action :

Institutionnaliser un club partenaire :

La réalisation de ce club partenaire « club des amis du judo » sera un dossier prioritaire du Responsable Administratif Régional en cours de recrutement.
Cela nécessitera un travail de démarchage auprès des entreprises sensibilisées au monde du judo, pour déboucher sur des propositions d'actions communes avec des intérêts partagés.

Volet économique

1- LA FORMATION

Analyse du contexte :

Rencontres Formation, Information et Echanges des dirigeants et délégués des OTD :

- Atouts :

Mise en place de rencontres :

OTD	44	49	53	72	85	Ligue	Total des participants
Rencontre N°1 en 06/2013	5	5	4	2	2	9	27
Rencontre N°2 en 11/2013	4	5	2	2	1	6	20
Rencontre N°3 en 06/2014	5	4	3	5	3	4	24
Rencontre N°4 en 09/2014	7	4	4	3	4	4	26

Rencontre N°1, consacrée aux réalités et perspectives de la fonction d'élu d'OTD : Echanges sur les actions engagées, sur les procédures de décision, sur les aides envisageables.
Rencontre N°2, consacrée aux échanges autour de la fidélisation des licenciés et aux propositions et stratégies au sein de nos OTD. Les travaux liés à la nouvelle gouvernance ont également été évoqués.
Rencontre N°3, consacrée aux échanges autour du schéma de cohérence des équipements, du Plan d'Action Territorial régional et de la nouvelle gouvernance à l'étude.

Rencontre N°4, consacrée au suivi du licenciement et du contrat club, aux rôles du dirigeant d'OTD (responsabilité et assurance), au groupement d'employeurs, aux actions en cours de conception en Ligue dans le cadre du plan régional sport santé.

▪ Difficultés rencontrées :
Tous les dirigeants d'OTD ne se sentent pas concernés par ce qui leur est proposé, n'ayant pas conscience ou ayant peu compris les attentes liées à leur rôle d'élu et le contexte pour lequel on souhaiterait qu'ils agissent. Leurs démarches solitaires le prouvent le plus souvent.

▪ Leviers : se former pour agir :
- Le paysage des dirigeants d'OTD montre des failles, faute d'expérience, de connaissances ou d'une gestion adéquate.
- Les échanges entre les dirigeants d'OTD permettent de nourrir les connaissances de chacun et d'enrichir le fonctionnement global.

▪ Formation des dirigeants lors des actions de rentrée 2014 (avec atelier enseignant et atelier dirigeant sur le même lieu de stage) :

- Dirigeants des OTD (Comités Départementaux et Ligue) :

CD / LIGUE	DATES	LIEU	INTERVENANTS
Ligue	Samedi 30/08/2014	Dojo Régional ANGERS	Vice-Président fédéral + DTN adjoint + les deux Formateurs régionaux des dirigeants

- Dirigeants des clubs :

CD	**DATES**	**LIEUX**	**INTERVENANTS**
44	Dimanche 21/09/2014	Dojo du Croissant NANTES	Président du Comité + un Formateur régional des dirigeants
49	Samedi 20/09/2014	Dojo Régional ANGERS	Présidente du Comité + un Formateur régional des dirigeants
53	Dimanche 21/09/2014	Complexe sportif Avenue De Gaulle ERNEE	Président du Comité + un Formateur régional des dirigeants
72	Samedi 20/09/14	Dojo place de la Gironde COULAINES	Président du Comité + un Formateur régional des dirigeants
85	Samedi 27 /09/2014	Vendespace MOUILLERON le Captif	Trésorière du Comité + un Formateur régional des dirigeants

La fin de chaque formation a été consacrée à un temps d'information et d'échange en commun avec les enseignants et les dirigeants.

Des priorités en vue d'un renouvellement des équipes de dirigeants d'OTD :

Des points essentiels sont à mettre en avant pour préparer le renouvellement des dirigeants de nos OTD et garantir la pérennité de nos activités :

- Avoir la volonté de prendre des initiatives ambitieuses pour une stratégie planifiée.
- Etre à la recherche de modalités d'organisations originales en appui sur l'ensemble des ressources humaines.
- Avoir des relations suivies et conventionnées avec les partenaires publics et privés.
- Faire émerger des pratiques de mutualisation, qui certes bousculent des habitudes, mais préparent l'avenir dans ses aspects logistiques et humains.

Notre problématique se compose de dimensions intimement liées :

- Celle de la formation de nos dirigeants (dans sa composante généraliste de management associatif, et dans ses spécificités liées à nos activités).
- Celle de la délégation, c'est à dire de la répartition des responsabilités et du fonctionnement collectif dans la gouvernance.
- Celle du recrutement, avec tout ce qui y est associé : les sources de recrutement, les critères, la cooptation des nouveaux entrants, la féminisation, les processus d'intégration dans les commissions…

Il est souhaitable que le renouvellement de nos équipes, au terme de cette olympiade, arrive comme une conséquence d'un travail sur ces dimensions. C'est notre projet associatif qui doit rassembler les personnes, quelles que soient leurs générations ou leurs compétences.

Notre Expérience de formation Self-Défense Adaptée Gestion de Conflits :

Organisme Formateur : Organisme de Formation IRFEJJ de la Ligue de Judo, Jujitsu des Pays de La Loire, enregistré sous le numéro : 52490244049

Présentation de la Ligue de Judo, Jujitsu des Pays de La Loire :

La Ligue est un organisme territorial délégataire de la FFJDA, qui comptabilise 283 Clubs répartis sur le territoire ligérien et 300 Enseignants détenteurs d'un diplôme d'état d'éducateur sportif (BEES1, BEES2, DEJEPS, BPJEPS)

Spécificités des éducateurs sportifs :

Ils sont habilités à enseigner le Judo, le Jujitsu Self Défense, le Taiso auprès de l'ensemble des licenciés en se référant à des progressions techniques et pédagogiques précises basées sur des valeurs éducatives et morales fortes s'appuyant sur un code moral précis.

Spécificité régionale : Self défense, gestion des conflits :

- Sous la responsabilité de la FFJDA, la Ligue propose depuis plusieurs années une formation complémentaire à ses enseignants afin de leur permettre d'enseigner la Self Défense et la Gestion des Conflits en se référant à des principes déontologiques précis qui tiennent compte :
  - De la notion de légitime défense.
  - Du principe de proportionnalité de la réponse.
  - Du respect des lois et règlements spécifiques.
  - D'une utilisation d'actes de ripostes raisonnés.
- La Ligue a également développé un module spécial de formation permettant d'accompagner les personnels d'établissements médico-sociaux et hospitaliers en prenant en compte la spécificité des structures et la vulnérabilité des publics soignés.

● Au cours de ce module de formation, les stagiaires doivent être en mesure d'atteindre les objectifs suivants :

- Etre capable d'analyser les situations de conflit avec violence.
- Etre capable de se protéger.
- Etre capable de protéger les victimes collatérales.
- Etre capable de désengager la situation.
- Etre capable d'apaiser le conflit.
- Améliorer ses aptitudes à gérer le stress en situation conflictuelle.

● Les supports de la formation sont :

- Le Taiso : préparation physique du corps.
- Le Judo Jujitsu : activité sportive d'opposition basée sur la préhension et les principes de Souplesse et du meilleur emploi de l'Energie.
- La mise en situation des conflits vécus dans le milieu professionnel.

● Sont contenus dans la formation :

- Une préparation physique globale axée sur la mobilité, l'équilibre et la coordination.
- Un apprentissage des habiletés techniques fondamentales, de protection face à des situations d'agression : Distance, Postures, Gestuels, Désengagement, Communication.
- Une Analyse et étude de situations vécues.

Formations réalisées :

- Formation du personnel de l'ITEP des Chênaies à Angers de 2010 à 2014 : module Apprentissage et modules perfectionnement.
- Initiation à la gestion de conflits en milieu hospitalier : Ecole d'infirmières Le Mans.

Conception de l'action :

Préparation des équipes éventuelles de dirigeants pour postuler aux élections des Comités (mai 2016) et de la Ligue (juin 2016) :

Action de détection et de formation de nouveaux dirigeants d'un OTD :

En 2016, les Comités Départementaux tout comme la Ligue sont amenés à renouveler les membres de leurs comités directeurs. Les échéances pour se présenter à ces postes sont les suivantes :

	Appel à candidatures	Dépôt des candidatures	Assemblées générales électives
Comités Départementaux	Mars 2016	Avril 2016	Mai 2016
Ligue	Avril 2016	Mai 2016	Juin 2016

Une formation sera mise en place en fin 2015 et début 2016 pour préparer les échéances électorales qui auront lieu au cours de la saison 2015/2016, avec une partie généraliste commune et une partie par atelier suivant les fonctions postulées. Ce stage se déroulera au Dojo Régional en dehors d'une journée de compétition. Il est souhaitable de cibler les invitations à cette formation, par rapport à un niveau minimal.

Nous savons que certains dirigeants de clubs souhaiteraient mieux connaître le contexte dans lequel ils doivent œuvrer au sein de leur club. D'autres souhaiteraient s'investir dans le monde du judo départemental ou régional, mais hésitent à s'engager par méconnaissance des missions qui leur seraient attribuées, de la charge de travail demandée.
Pour permettre à chacun d'être informé et de pouvoir s'engager en connaissance de cause, nous organiserons une première journée de formation autour des thèmes suivants :

- Vue d'ensemble des structures fédérales : administration, fonctionnement, services...
- Un Organisme Territorial Délégataire : ses missions, son organigramme, son personnel, sa gestion, son équipe technique, son fonctionnement interne, ses liens avec les clubs...
- Etude quantitative et qualitative de nos populations : attentes, évolutions…
- Liens avec les partenaires institutionnels : les conventions d'objectifs, le Projet Sportif Régional, le Plan d'Actions de Développement Régional...
- Etre élu d'un OTD : compétences requises, champs d'intervention...
- Outils et guides de travail à disposition.
- Préoccupations diverses : réponses aux demandes des participants.

Un document sera envoyé au préalable aux clubs, permettant d'appréhender les rôles, les missions et savoirs-faire attendus du dirigeant bénévole, et pouvant susciter des interrogations que nous pourrons éclaircir au travers de nos échanges.
A la demande des participants à cette première journée, une suite pourra être programmée autour de thèmes transversaux : savoir travailler en équipe, construire un plan d'action, concevoir et conduire un projet, animer une réunion, élaborer un dossier de subvention…

Accompagnement des candidats potentiels à la fonction d'élu d'un OTD :

Il est souhaité qu 'au niveau de chaque OTD, des personnes qui auraient déjà manifesté le souhait de se présenter pour l'olympiade prochaine, puissent être invitées sur des réunions de commissions, de comité directeur…

La Ligue intègrera dès à présent aux conférences des Présidents, les personnes du CD de la Ligue qui se sont déclarées intéressées par un poste dans l'exécutif en 2016.

Gestion de conflits, accompagnement dans la résolution de crises violentes :

Demande de l'ADAPEI du Maine et Loire :
Dans le cadre de la prévention des risques psycho-sociaux, l'ADAPEI du Maine et Loire souhaite accompagner ses salariés employés dans des établissements spécialisés, sur la gestion des conflits avec les soignés qui leurs sont confiés.
Ces conflits peuvent survenir dans les différents lieux de vie notamment : foyers, dortoirs, classes, salles d'activités, ateliers, réfectoires, cours. Ils peuvent prendre la forme d'agressions verbales, parfois physiques contre les salariés. Ces situations sont difficilement gérables et mettent souvent les personnels concernés en état de stress et parfois en position de victimes pouvant être blessés physiquement par des actes violents.

Le personnel ayant une mission éducative et thérapeutique se trouve déstabilisé et dépourvu de solutions permettant une régulation suffisante des situations.
Actuellement l'ADAPEI recherche une mise en place de formation avec pour objectifs de :

- Sécuriser son personnel.
- Améliorer la régulation des conflits.
- Proposer des outils adaptés à la problématique rencontrée.

Proposition de Modèles de Formation :

1 : Type informatif et de sensibilisation :
La Gestion des situations violentes : Découverte des principes fondamentaux de protection.
Modalités
1 séance de 2h par groupe de 30 stagiaires maximum
Lieu de pratique : Dojo.
Encadrement : deux formateurs de l'IRFEJJ des Pays de la Loire.
Programme :
Rappel du contexte légal et juridique
Découverte des gestuels, postures et éléments essentiels de protection de l'agressé sur des situations types :

- Protection sur tentative de saisie et saisie.
- Protection sur coups portés avec membres supérieurs.
- Protection sur coups portés avec membres inférieurs.
- Echange sur les réalités vécues par les stagiaires.

Important : ce module court doit être entendu comme une prise de conscience informative des possibilités de protection face aux agressions violentes les plus communes.

2 : Formation à la gestion d'agression :
Se protéger, protéger : Cycle d'apprentissage.
Modalités
10 séances de deux heures à raison d'une séance toutes les trois semaines pour des groupes de 25 stagiaires maximum.
Lieu de pratique : Dojo et établissements spécialisés.
Encadrement : Deux formateurs IRFEJJ.
Programme
Rappel du contexte légal et juridique.
Préparation physique adaptée.
Apprentissage des habiletés techniques fondamentales des situations d'opposition physique.
Apprentissage des gestes, postures et techniques de protection sur différentes situations d'agression :

- De face, côté, arrière par tentatives de saisies et d'encerclement ou de saisies et d'encerclement.
- Par coups portés pieds, poings.
- Par coups avec objets.

Mise en situation des agressions vécues.
Evaluation formative et auto-évaluations programmées en cours de Cycle.

3 : Un Module spécifique concerté :
L'IRFEJJ est à la disposition des associations pour réaliser tout module spécifique nécessaire.

Formations ADAPEI 49 programmées dans le Maine et Loire sur l'année 2015 :

ETABLISSEMENTS / MOIS	LIEU	02/2015	03/2015	04/2015	05/2015	06 à 09/2015	10/2015	11/2015	12/2015
IME CHANTEMERLE	BAGNEUX			14/15/16 MATIN					
IME CHAMPLEURY	BAUGÉ						23 AM		22 MATIN et AM
IME EUROPE + IME CLAIRVAL 1er groupe	LES PONTS DE CÉ	6 et 12 AM		15 AM					
IME EUROPE + IME CLAIRVAL 2eme groupe	LES PONTS DE CÉ	9 MATIN	20 MATIN	13 MATIN					
IME BORDAGE FONTAINE + LA RIVIERE 1er groupe	CHOLET	9 MATIN		13 MATIN 30 AM					
IME BORDAGE FONTAINE + LA RIVIERE 2eme groupe	CHOLET	le 9 AM		13 AM	l7 AM				

2- LE FINANCIER

Analyse du contexte :

Bilan de l'exercice 2013 :

L'exercice 2013 se solde par un excédent de + 1 009 euros contre un excédent de + 2 240 euros à fin 2012. Le total des produits représente 485 052 euros contre 487 251 euros en 2012 soit une diminution de -0.45%. Le total des charges représente 484 043 euros contre 485 011 euros en 2012 soit une diminution de -0.2%.
L'excédent d'exploitation qui représente l'activité de la Ligue hors gestion financière et opérations exceptionnelles ressort négatif de – 2 168 euros contre – 130 euros en 2012 soit un déficit du budget de l'exercice.

Les éléments significatifs de l'exercice sont les suivants :
- Augmentation des financements CNDS et des partenariats (DD/Adidas), des financements spécifiques liés aux activités « Rythmes scolaires », des recettes bar et refacturation de l'utilisation du Dojo pour le CREPS (dans le cadre des formations initiales d'enseignants). A contrario, forte baisse des ressources liées à la vente de passeports ;

- Augmentation des financements FFJDA (selon le nombre de licenciés) compensé par l'absence de financement des activités de la zone Nord-Ouest en 2013 (une année sur deux) ;
- Les achats et frais généraux sont impactés en 2013 par l'absence de l'organisation des championnats de Zones et par le Gala des 50 ans en 2012. Hors ces deux évènements qui expliquent la baisse d'un certain nombre de postes de dépenses, les seules augmentations significatives concernent les dépenses d'entretien liées au chauffage et au coût de l'énergie (impact des rythmes scolaires : forte hausse des consommations de gaz) ;
- Augmentation de la masse salariale liée aux activités « Rythmes scolaires » ;
- Stabilité des dotations aux amortissements suite aux investissements réalisés en 2012 (Minibus, Site Internet,…).

Les produits financiers issus des placements de trésorerie permettent de générer un excédent financier de 3 177 euros.
Le résultat exceptionnel est nul. Le résultat final ressort donc un excédent de 1 009 euros contre un excédent de 2 240 euros en 2012.

Sur le plan financier, notre fonds de roulement augmente à 200 K€ contre 198 K€ au 31/12/2012. Son évolution est la suivante :

Trésorerie dégagée par l'activité (CAF)
+ 17.4 K€ - Remboursement d'emprunts 0 K€
= Marge d'autofinancement + 17.4 K€
- Investissements de l'exercice - 20.9 K€ (dont tatamis flexibles, matériel musculation pôle, caisse protection écrans, site internet,…)
+ Subventions +5.3 K€
= Variation du fonds de roulement + 1.8 K€

Notre trésorerie dégagée annuellement permet d'autofinancer les investissements de l'exercice.
Notre fonds de roulement qui constitue notre marge de sécurité pour assurer notre fonctionnement quotidien représente 4.9 mois de fonctionnement.
Notre endettement bancaire est nul.

Notre budget 2014 est reconduit sur les bases actuelles et dans un souci de maîtriser nos dépenses et rechercher de nouvelles ressources.

La cotisation club :

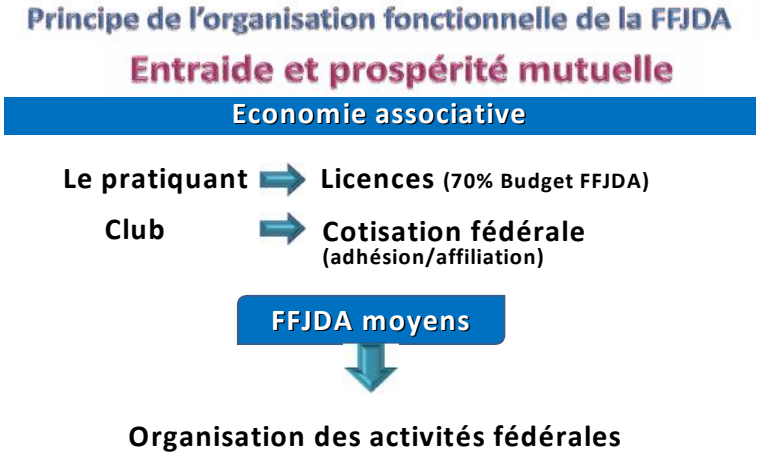

Mode de calcul des cotisations fédérales collectées en 2014-2015 en Pays de la Loire (institué en Comité Directeur de Ligue depuis avril 2001), sur la base des clubs et licenciés 2013/2014 :

- Cotisation pour un club : Forfait de 100 € + 2.40 € par voix
  (Dispense de cotisation sur la première année de fonctionnement).
  Le nombre de voix attribué à chaque club est à réactualisé chaque année en fonction du nombre de licences au 31 août :

de 1 à 20 licenciés	10 voix
de 21 à 50 licenciés	20 voix
de 51 à 100 licenciés	30 voix
de 101 à 150 licenciés	40 voix
de 151 à 200 licenciés	50 voix
de 201 à 250 licenciés	60 voix
de 251 à 300 licenciés	70 voix
de 301 à 350 licenciés	80 voix
de 351 à 400 licenciés	90 voix
de 401 à 450 licenciés	100 voix
de 451 à 500 licenciés	110 voix
de 501 à 1 000 licenciés	120 voix
de 1 001 à 1 500 licenciés	130 voix

- Amplitude possible de 35 à 350 € par club (règle votée en AG fédérale 2013). Cette amplitude a été revalorisée lors de l'AG fédérale 2014 : de 40 à 400 €.

Répartition des cotisations fédérales collectées pour 2013-2014 :

- Part fixe de 30.50 € par club pour chaque département.
- Répartition de la part variable : 55% du total des cotisations pour les départements, 45% pour la ligue.
- Part variable répartie aux départements au prorata du nombre de licenciés.

	Licenciés	Clubs	Cotisations	**Part fixe** par club	**Part variable** 45 % ligue 55 % départ.	Total pour les départements	Quote-part Ligue 2013/2014
Loire Atlantique	10 412	75	15 032	2 288	6 687	8 975	6 057
Maine et Loire	7 740	70	13 068	2 135	4 971	7 106	5 962
Mayenne	3 316	25	4 996	763	2 130	2 892	2 104
Sarthe	3 693	49	8 428	1 495	2 372	3 866	4 562
Vendée	5 287	46	8 728	1 403	3 396	4 799	3 929
LIGUE	30 448	265	50 252	8 083		27 639	**22 613**

Total des cotisations 2013/2014 50 252 €
Part fixe pour les départements: 8 083 €
Part variable à répartir aux départements au prorata des licenciés : 19 556 €
Total part Ligue : 22 613 €

Historique des cotisations des clubs sur les 6 années sportives précédentes :

OTD	*Quote-part Ligue 2012/2013*	*Quote-part Ligue 2011/2012*	*Quote-part Ligue 2010/2011*	*Quote-part Ligue 2009/2010*	*Quote-part Ligue 2008/2009*	*Quote-part Ligue 2007/2008*
Loire Atlantique	*6 264*	*6 899*	*6 123*	*6 027*	*6 136*	*6 048*
Maine et Loire	*6 143*	*5 137*	*5 546*	*5 752*	*5 654*	*5 814*
Mayenne	*1 566*	*1 663*	*2 331*	*2 404*	*2 235*	*2 254*
Sarthe	*4 660*	*4 608*	*4 725*	*4 612*	*4 467*	*4 498*
Vendée	*3 983*	*3 800*	*3 252*	*3 295*	*3 367*	*3 145*
LIGUE	*22 616*	*22 108*	*21 977*	*22 090*	*21 859*	*21 759*

Evolution de la part territoriale CNDS Judo des OTD des Pays de la Loire :

CNDS 2008 à 2014		**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
OTD 44	**CD**		16 500	15 250	13 650	14 500	14 000	16 000
	CLUBS		54 225	47 790	46 450	56 850	40 300	33 200
	TOTAL	74 015	70 725	62 240	60 100	71 350	54 300	49 200
OTD 49	**CD**		18 400	19 947	18 830	18 462	18466	13 440
	CLUBS		56 440	43 505	49 522	51 613	55 325	55 499
	TOTAL	61 043	74 840	63 452	68 352	70 075	73 791	68 939
OTD 53	**CD**		11 300	10 250	10 250	8 500	8 900	7 500
	CLUBS		17 000	16 000	15 147	13 000	13 450	12 100
	TOTAL	26 850	28 300	26 250	25 397	21 500	22 350	19 600
OTD 72	**CD**		8 800	18 000	6 150	14 900	8 900	13 450
	CLUBS		18 150	14 950	14 900	12 300	13 450	2 300
	TOTAL	28 450	26 950	32 950	21 050	27 200	22 350	15 750
OTD 85	**CD**		14 100	15 000	16 200	16 200	16 000	16 500
	CLUBS		23 164	28 675	25 590	20 852	34 116	41 000
	TOTAL	36 900	37 664	43 675	41 790	37 052	50 116	57 500
LIGUE		50 078	51 600	54 000	61 000	57 000	65 000	55 500
TOTAUX		**277 336**	**290 079**	**282 967**	**277 689**	**284 677**	**287 907**	**266 489**

CNDS LIGUE 2014 : Répartition des 55 500 € par objectifs opérationnels :

- Préservation de la santé par le sport – Publics cibles : 18 000 €
- Aides à la formation : 17 500 €
- Aide aux actions transversales (soutien au mouvement sportif) : 13 000 €
- Aide à l'accès au club (établissements spécialisés, cohérence des équipements : 7 000 €

Le Pôle ne fait plus partie des attributions CNDS.

Convention 2013-2014 avec le Conseil régional :

Répartition des 49 440 € attribués à la Ligue par le Conseil Régional :

- Elaboration du schéma de cohérence des équipements : 3 000 €
- Développement de la filière d'accès au haut niveau : 30 000 €
  (Le Conseil Régional verse des bourses aux athlètes inscrits sur listes, soit environ 40 000 €).
- Développement des actions transversales (ETR) : 3 000 €
- Formation initiale et continue des cadres, gestion des pratiques : 6 500 €
- Modernisation du système d'arbitrage des compétitions régionales : 1 940 €
- Pour une accession facilitée du judo jujitsu et disciplines complémentaires pour les personnes en situation de handicap : 5 000 €

Conception de l'action :

Objectif d'équilibre budgétaire :

Poursuite du travail de la commission financière afin de réaliser les objectifs d'équilibres budgétaires, tant dans les actions ordinaires que sur l'événementiel (organisation de l'AG fédérale 2016 à Nantes).

Organisation des Assises et Assemblée Générale Fédérales programmées du 1er au 3 avril 2016 au palais des congrès à Nantes :

Etude des points nécessaires à l'organisation :

- Le Comité d'Organisation à constituer :
  - Les personnes.
  - Les réunions.
  - Le secrétariat.
- La promotion :
  - Auprès des pouvoirs publics.
  - Auprès des médias.
  - De la région.
  - De la ligue organisatrice.
  - Des partenaires.
- Les liens avec la Fédération :
  - Avec le Secrétariat Général : visites préalables, réunions…
- La logistique :
  - L'hébergement.
  - La restauration.
  - L'accueil.
  - Les transports.

- L'animation :
  - Le programme touristique.
  - La soirée de gala : animation, phase protocolaire, phase festive, repas de tion, transport.
- Les personnes impliquées par secteurs d'activités.
- La documentation et les documents.
- Les aspects financiers :

Le financement des prestations de l'AG incombe à la FFJDA. Toutefois, certaines dépenses sont prises en charge par la ligue organisatrice : celles liées à l'organisation générale du Comité d'Organisation et les dépenses spécifiques au choix des réalisations régionales

- Dépenses liées à l'organisation générale ; évaluation prévisionnelle à 5 000€ :
  - Déplacements des membres du Comité d'Organisation.
  - Hébergements.
  - Réunions d'organisation avec frais de restauration.
  - Frais de téléphone.
  - Frais de matériel de bureau et de matériel fongible.
  - Impressions, tirage de documents.
  - Création des documents, graphisme.
  - Temps de travail des permanents employés par la Ligue.
- Dépenses spécifiques ; évaluation prévisionnelle à 10 000€ :
  - Frais d'animation.
  - Frais de décoration.
  - Cadeaux de bienvenue.
  - Frais de partenariat.

- L'échéancier : avant, pendant, bilan.
- L'après AG :
  - Bilan financier,
  - Remerciements.
  - Press-book et documents.
  - Soirée debriefing.

<u>Organisation des Assises et AG FFJDA 2016</u> :

Mise en œuvre des prospections en vue de satisfaire aux descriptifs et besoins :

1. HOTELLERIE :

- Confier ce secteur, de préférence, à des professionnels (agence spécialisée, office de tourisme…). En général, compter 5€ à 8€ de frais de dossiers par OTD.
- Rechercher, dans la mesure du possible, une hôtellerie proche du lieu de réunion (hôtels 2 ou 3*). La moins dispersée possible tout en offrant un éventail de prix et de prestations. Besoins pour les ligues et les comités dans leur ensemble :
  - Nuits vend au dimanche 300 chambres (100 sgle + 200 dble)
- Les réservations effectuées par le Secrétariat Général fédéral doivent être regroupées dans le même établissement, si possible. Besoins :
  - Nuit jeudi. au vendredi 18 chambres (13 sgle + 5 dble)
  - Nuit vend. au samedi 75 chambres (55 sgle + 20 dble)
  - Nuit sam. au dimanche 80 chambres (55 sgle + 25 dble)

2. RESTAURATION :

- Les repas congrès doivent être servis sur le lieu de réunion dans les meilleures conditions de timing.
- Mettre les traiteurs en concurrence tant sur le plan financier que du choix des menus.
- Donner aux menus une couleur locale (si possible).
  - Déjeuner du samedi 360
  - Dîner de gala 550
  - Déjeuner du dimanche 480
- Le dîner de gala doit permettre une découverte de la gastronomie locale.

3. SOIREE DE GALA :

- De préférence un lieu prestigieux pouvant accueillir, dans de bonnes conditions, une manifestation de 560 personnes avec une estrade [pour un groupe musical] + sonorisation + piste de danse.
- Prévoir une animation à l'accueil (30 minutes) des invités : si possible lui donner une couleur locale.
- Phase protocolaire (45 minutes) : remise de récompenses et distinctions par le président fédéral. Prévoir un lieu bien sonorisé + estrade.
- Le repas doit être un gala « couleur locale » c'est-à-dire qui comprend des mets et boissons de la région.
- Phase festive : prévoir une animation musicale en préservant la possibilité d'échanger en toute convivialité (fin prévisible 2h du matin)
- Un plan de table est préparé par la FFJDA. Les tables sont numérotées. Les plans sont affichés dans la salle. Chaque convive reçoit un carton d'invitation avec son n° de table.
- L'idée de réserver un endroit convivial (bar à bière, autre) est souhaitable.

4. PROGRAMMES TOURISTIQUES :

4.1. Programme du samedi (140 à 160 personnes) :

- Il est proposé aux accompagnants aux frais de la FFJDA et sur inscription préalable.
- Proposer des choix afin d'intéresser le plus grand nombre, voire plusieurs circuits distincts.
- Veiller à ce que le temps passé dans les transports reste compatible avec l'intérêt des visites.
- Le programme doit permettre de découvrir la ville, les environs proches, souvent sur une journée entière (9H/17H30), déjeuner compris. Déléguer l'organisation à l'office de tourisme ou autre.
- Il est bon de faire accompagner les divers groupes par des guides professionnels et des personnes ressources du judo local qui répondront aux demandes divers (produits locaux, achats, adresses…).

4.2. Programme du dimanche (110 personnes) :
- Il est facultatif et à la charge des participants (de préférence, sans déplacement).
- Il est soumis à inscription préalable auprès de la FFJDA.
- Il doit compléter la visite du samedi en faisant découvrir d'autres parties de la ville ou de la région.

5. ACCUEIL / EMARGEMENT (uniquement vendredi) :

Prévoir dès le vendredi matin pour l'installation :
- 7 banques ou pôles d'accueil + 7 tabourets.
- Totems personnalisables pour affichage format A3.
- Plateaux de guidage à bandeau dérouleur.

6. STAND BOUTIQUE JUDO (2 jours ½) :

[Prévoir espace d'exposition bien situé et facilement accessible pour la durée des travaux des Assises et de l'Assemblée Générale.]
- 6 tables + nappage + 2 chaises et une alimentation électrique [bloc 3 prises] (160x80cm).

7. STAND ARTISANS/PRODUITS LOCAUX :
- 1 grande table (160x80cm) + 2 chaises par pôle.
- Pas d'alimentation électrique.
- A négocier avec le comité et la ligue (nombre de stands, matériel nécessaire) et communiquer l'information à la Fédération.

8. ESPACE CONFERENCE EN PLENIERE (3 jours) :
- Amphithéâtre de 420 places minimum.
- Forfait sonorisation de base : 4 micros tribune, 1 micro pupitre, 4 micros HF, 2 postes d'intercommunication.
- Forfait lumière de base : à préciser.
- 1 écran 8x5.
- 2 écrans cadres sur cyclo coloré : diffusion du tournage vidéo (petit format) + projection PowerPoint (grand format).
- Eclairage scénique : changeurs de couleur sur cyclo.
- 1 pupitre plexi à gauche en regardant la scène + personnalisation + sonorisation
- Scène parquetée en parfait état, sinon moquettée.
- Enregistrement audio numérique (clefs USB 2Go/jour fournies par la Fédération).
- Prévoir démontage des sièges pour le staff informatique/diaporama au 1er rang + 2 tables séminaire.
- Prévoir démontage des sièges pour le secteur vidéo au 6ème rang + 1 table séminaire.
- Intercommunication régie au 1er rang.
- Approvisionnement en bouteilles d'eau + verres.

Montage vendredi à partir de 8H.
Essais avec les équipes fédérales prévues de 10H30 à 11H30.

Exploitation :
- Vendredi de 13H à 18H30.
- Samedi de 7H45 à 18H30
- Dimanche de 7H45 à 13H.

Pour le vendredi et le samedi :
- Mobilier scène : 10 fauteuils/chauffeuses + 2 à 3 tables basses + 4 micros.

Pour le dimanche (1/2 journée) :
- 1 tribune nappée pour 12 personnes + 6 micros fixes + verres + bouteilles d'eau.

9. 4 à 6 SALLES DE COMMISSIONS (vendredi après-midi) équipées :
- Style théâtre (80 à 120 personnes) avec une allée centrale.
- 1 tribune pour intervenants 4 personnes ou 2 mange-debout + 4 tabourets hauts pour les intervenants.
- 1 écran mural 1,80m.
- 1 paperboard + feutres.
- 1 vidéoprojecteur 1500 lumens + supports.
- 1 sonorisation avec 2 micros fixes + 2 micros HF.

10. SALLE SECRETARIAT (3 jours) d'environ 80 m² équipée :
- 1 machine à café + dosettes [gérée sur place ou par la Fédération]
- 1 portant vestiaire en salle.
- Ordinateurs, imprimantes et photocopieurs gérés par la Fédération.
- Arrivées électriques.
- Accès Wi-Fi.
- Carré central de 4 tables et chaises.
- 3 tables et 3 chaises disposées contre un mur.
- 5 packs x 6 de petites bouteilles d'eau.

11. BUREAU PRESIDENT (3 jours) :
- Espace travail : tables et chaises pour 6 personnes.
- 1 coin salon : 4 chauffeuses + 1 table basse.
- Réfrigérateur.

12. SALLE DEPOUILLEMENT (dimanche matin) :
- 10 tables + 20 chaises.

13. Deux PAUSES gérées par le traiteur pour 360 personnes (vendredi 16H30/16H45 et samedi 16H/16H15) comprenant :
- Mobilier, vaisselle, nappage, service.
- Café, thé, jus d'orange, eau minérale, mignardises régionales ou viennoiseries ;

+ 1 pause régionale (samedi matin 10H15/10H40).

14. Plantes vertes et décoration florale :
- Plantes vertes fournies par la Mairie (6 grandes plantes vertes hautes + 4 compositions de fleurs fraîches). Sinon, demander devis fleuriste.

15. RECEPTION organisée à l'hôtel de ville avec le Maire ou l'un de ses adjoints :
- Réception organisée le vendredi à 19H par le maire dans l'un des salons de l'hôtel de ville (les invitations sont fournies par la Mairie).
- Le nombre d'invités est défini par la Mairie (entre 50 et 70).

16. 1 SALON DE TRAVAIL pour 16 personnes le jeudi (fin d'après-midi 17H/20H) dans l'hôtel du staff réservé par le secrétariat général fédéral :
- 1 vidéoprojecteur + 1 écran ;
- Tables en U + chaises ;

+ dîner pour 20 personnes.

17. DEJEUNER le vendredi (12H/13H) pour 75 personnes :
- Prévoir un restaurant à proximité du lieu de la réunion ou dans l'hôtel réservé staff.
- Repas servi en 1 heure de temps maximum.
- Menu unique.
- Plateaux repas pour l'équipe restreinte au Palais des Congrès (9 personnes).

18. REPAS DU PRESIDENT (vendredi soir) pour 90 personnes :
- Il se fait sur invitation du Président de la Fédération.
- Le choix du restaurant et du menu (de qualité) incombent au secrétaire général fédéral après proposition du comité d'organisation.

19. DOCUMENTS à réaliser par le comité d'organisation :
- Livret d'accueil (édito du (ou des) président(s), du maire, numéros d'urgence, plans, hôtels, restaurants, programme, visite touristique …) à déposer dans les chambres.

20. CADEAU D'ACCUEIL :
- La tradition veut qu'un cadeau d'accueil « régional » soit offert aux congressistes et déposé dans les chambres.

21. TRANSPORTS :
- Assurer des transports spécifiques pour l'accueil, le dîner du président, le départ des congressistes, pour la soirée de gala, si celle-ci nécessite des déplacements et chaque jour, matin et soir entre les hôtels et le palais des congrès.
- Prévoir quelques véhicules particuliers pour les VIP.

3- MOYENS ET RESSOURCES HUMAINES

Analyse du contexte :

Evolution des données liées au Pôle Régional d'Administration et de Gestion :

☞ **Evolution du personnel dans le département de la Loire Atlantique :**

- Cooptation de Séverine GOT-GUILLON, membre du CD 44 en juin 2014.
- Démission de Sylvain GAUDOU membre du CD 44, en août 2014.
- Décès de Philippe LEBRUN membre du CD 44, en novembre 2014.

☞ **Evolution du personnel dans le département du Maine et Loire :**

- Démission de Katia JOUBERT Secrétaire générale du CD 49, en septembre 2014.

☞ **Evolution du personnel dans le département de la Mayenne :**

- Démission de Gérard HOUSSET membre du CD 53, en novembre 2014.

☞ **Evolution du personnel dans le département de la Sarthe :**

- Démission d'Aurélie VIVET membre du CD 72, en août 2014.

☞ **Evolution du personnel dans le département de la Vendée :**

- Démission d'un vérificateur aux comptes.
- Désignation de deux nouveaux vérificateurs aux comptes.

☞ **Evolution du personnel dans la ligue des Pays de la Loire :**

- Rupture conventionnelle avec Romuald ROBERT, emploi d'avenir d'Agent de maintenance et d'entretien pour la période du 02/01 au 15/07/2014.
- Démission de Lucie RINCK, membre du CD Ligue comme responsable de la commission sportive, en août 2014.
- Désignation d'un second vérificateur aux comptes : François ADOLPHE.

<u>Ressources humaines des OTD des Pays de la Loire au 31/12/2014</u> :

Compte-tenu des évolutions récentes et des corrections apportées :

☞ **Personnel Administratif & Technique :**

	NOM & Prénom	Groupe CCNS	Poste	Nombre H/semaine	Financement Aides annuelles	Missions
Ligue	PINTIAUX Dominique	V	Secrétaire	35 h	100 % Ligue	Responsabilité administrative, comptabilité
	LANIS Christelle	III	Secrétaire	28 h (80%)	100 % Ligue	Secrétariat, Gestion site Internet
	BACHA Romain	V	Conseiller Technique Fédéral	35 h	100 % Ligue DRJSCS : 7500 € (aide FC) Aide FFJ : 16000€	Responsabilité Entraînement du Pôle
	VIAUD Yannick	III	Educateur Sportif	4 h	100 % Ligue	Entraînement du Pôle
	CHABOSSEAU Philippe	III	Educateur Sportif	Env. 30 h / mois	40% ville Angers 60 % Ligue	Action judo école ARVE
	TRUMEAU Jean-René	III	Educateur Sportif	Complément P. Chabosseau	40% ville Angers 60 % Ligue	Action judo école ARVE
	SAUVETRE Jean Pierre	/	Médecin	Env. 10 h/mois 300 €/mois	DRJSCS	Surveillance médicale Pôle
	CHAIGNEAU Maxime		Préparateur physique	8 h (31 semaines 09/14 à 05/15)	Autoentrepreneur 100 % Ligue (625,95 €/mois)	Suivi TrainingLoad Pro et tests physiques Pôle
	AVICE Michel + autres		Médecin		Honoraires 100 % Ligue	Surveillance médicale des compétitions

	CHEVALIER Anthony LE BIHEN Céline		Ostéopathe Kinésithérapie	2 h	Honoraires 100 % Ligue	Suivi médical athlètes Pôle
	YAHIAOUI Aurélie HAXAIRE Valérie		Psychologue Diététicienne	Interventions ponctuelles	Honoraires 100 % FFJ	Suivi médical athlètes Pôle
	Intervenants		Educateurs Sportifs	CDII Suivant planning	100 % Ligue (ville d'Angers)	Ateliers rythmes scolaires
	Intervenants IRFEJJ		Educateurs Sportifs	CDD	100 % Ligue (OPCA organismes d'accueil…)	Actions de formation (self défense, handicap, bien être et santé)
44	BLASSEL Claudine	I	Secrétaire	20 h (57%)	100 % CD Réduction charges loi Fillon	Secrétariat
	FRABOULET Olivier	V	Chargé de Missions Techniques Fédérales	26,25 h (75%)	100 % CD Aide FFJ : 16 000€	Sportives–techniques-administratives
49	BLANDINEAU Vincent	V	Conseiller Technique Fédéral	35 h (100%)	100 % CD Aide FFJ : 12 000€	Sportives–techniques-administratives
	LETENEUX Frédéric	II	Secrétaire	22 h (62,7%)	100 % CD Réduction charges loi Fillon	Secrétariat
53	LANDAU Vincent	V	Chargé de Missions Techniques Fédérales	83,33 h/mois (63,5%)	100 % CD Aide FFJ : 6 000 €	Sportives–techniques-administratives
72	LAUNAY Luc	IV	Conseiller Techniques Fédéral	35 h (100%)	100 % CD Aide FFJ : 6 000 €	Sportives–techniques
	HEDOUIN Pascal	III	Conseiller Technique adjoint	39 h/mois (29,7%)	100 % CD	Sportives–techniques
	BEAUSSART Aurélie	III	Secrétaire/ Educatrice sportive	20.5 h (58,6%)	100 % CD	Secrétariat/ comptabilité/ communication
85	ENARD Alexandre	V	Conseiller Technique Fédéral	35 h (100%)	100 % CD Aide FFJ : 12 000€ €	Sportives–techniques-administratives
	LETENEUX Frédéric	II	Secrétaire	Env. 6 h (17,1%)	100 % CD	Secrétariat

☞ **Elus des Comités Directeurs et délégués de clubs :**

OTD	Nombre de postes d'élus à pourvoir (F : féminine)	Nombre de postes d'élus pourvus	Nombre de clubs 2013/2014	Nombre de postes de délégués de clubs à pourvoir	Nombre de délégués de clubs pourvus (T : titulaire S : suppléant)
Loire Atlantique	15 dont 4F	11 dont 2F	75 Judo (+9 CRKDR)	3	3T, 1S
Maine et Loire	11 dont 3F	10 dont 3F	70 Judo (+3 CRKDR)	3	3T, 3S
Mayenne	11 dont 4F	8 dont 4F	25 Judo	2	2T, 2S
Sarthe	8 dont 2F	4 dont 0F (Dérogation AG FFJ 06/04/2014)	49 Judo (+1 CRKDR)	2	2T, 2S
Vendée	12 dont 3F	8 dont 2F	46 Judo (+6 CRKDR)	2	2T, 2S
Ligue	9 dont 2F	7 dont 0F	265 Judo		
CRKDR	7	5	19 CRKDR	4 pour l'AG du CNKDR	3 T

Conception de l'action :

Pôle Régional d'Administration et de Gestion : Recrutement d'un Responsable Administratif Régional :

Poste à l'étude à pourvoir à Angers à partir de mars 2015.

FORMATION SUPERIEURE, QUALIFICATION, EXPERIENCE :

- Formation universitaire supérieure (Bac +4) en économie ou gestion, ou école de commerce.
- Un master II est un plus (droit, économie, gestion, communication, commerce)
- Ou Master I en droit/économie ou gestion et 1ère expérience professionnelle acquise (inclus stages de longue durée).

COMPETENCES :

- Connaissance des structures des collectivités publiques, du milieu associatif (et sportif).
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Outlook).
- Esprit de rigueur et de synthèse.
- Capacités relationnelles, de management (équipe et projets), d'initiative.
- Connaissances comptables et financières (lire un bilan, préparer un dossier de subvention)

HIERARCHIE :
La Ligue étant son employeur, le responsable administratif régional est placé sous l'autorité du Président de Ligue.

MISSIONS :

- Il accompagne la mise en place et le suivi du Groupement d'Employeurs et du Pôle Régional d'Administration et de Gestion.
- Il participe à la recherche de partenaires privés et institutionnels et assure le suivi des contrats.
- Il assure la veille statistique des licences et des clubs et en informe régulièrement l'exécutif de la ligue et la Conférence des Présidents.
- Il constitue, avec les membres de l'exécutif, les dossiers de développement en lien avec le Plan d'Action Territorial et le Projet Associatif.
- Il accompagne le secrétariat de la ligue dans la constitution et le suivi des dossiers de demandes de subventions.
- Il est personne ressource, pour les Comités Départementaux demandeurs, dans la création de leurs dossiers en lien avec le PAT et peut apporter son assistance sur la création et le suivi des budgets. Il participe à titre consultatif aux comités directeurs de ligue ainsi qu'aux conférences des présidents.
- Il assiste le ou les présidents de ligue et de comités dans la gestion des ressources humaines (personnel administratif).

CONDITIONS DE L'ACTIVITE :

- Il rendra compte régulièrement (au moins 1 fois par mois) de ses activités à l'exécutif de la Ligue.
- Il présentera mensuellement, au Président de Ligue, un tableau de bord de ses activités.
- Il ne peut en aucun cas être mobilisé par la pratique des activités sportives des organismes auprès desquels il exerce ses fonctions, et ne peut interférer dans la vie démocratique de ces organismes.
- Il doit faire preuve de discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont il a connaissance, concernant, notamment, la Ligue et les organismes auprès desquels il exerce. La relation politique avec les collectivités est du domaine des élus.
- Les actions de formation continue et les congés annuels feront l'objet d'une programmation préalable.
- Le RAR sera amené à se déplacer en semaine, parfois le Week-End au siège de la ligue et dans les Comités Départementaux ligériens.

STATUT & REMUNERATION :
CDI - Relève du groupe 5 de la CCNS.
Le salaire du Responsable Administratif Régional, assimilé cadre-agent de maîtrise, sera sur 12 mois, plus éventuelle prime annuelle.
Période d'essai : 2 mois renouvelable une fois.

<u>Nouvelle procédure pour une dotation de tapis fédérale (prêt de tatami)</u> :

Dans le cadre de sa politique de développement, notre Fédération a souhaité aider les initiatives locales de création de dojo en accordant un prêt de 60m² de tapis aux clubs affiliés qui viennent de se créer.
Cette implantation doit être liée au développement du Judo et à la prise de nouvelles licences. Le demandeur s'adressera au président de comité.
La région dans le cadre de la Conférence des Présidents (ligues et comités) étudiera la pertinence de cette demande dans le cadre du Plan d'Action Territorial et, en cas d'avis favorable, adressera le document au siège fédéral.

Les tapis seront désormais attribués lors de 2 sessions annuelles (décembre pour les ouvertures en janvier et mai pour les ouvertures en septembre). Les demandes devront être adressées 15 jours avant la date de session.
Si un club est intéressé par ce prêt voici comment il doit procéder :

- Télécharger la Convention 2015.
- Compléter la demande et le projet de développement joint.
- Prendre connaissance des conditions et remplir ce document, le signer et l'adresser au comité pour signature.
- Le comité se rapprochera de la ligue pour décider du prêt en conférence des présidents.
- Si l'avis est favorable le comité et la ligue signent la convention et la transmettent à la fédération pour décision lors de la prochaine session d'attribution (Date de la prochaine session : 15 mai 2015).
- La fédération statue sur la demande. Si le prêt est accordé, le club reçoit un courrier d'information précisant les délais de livraison, (délais allant de 3 à 5 semaines).

Le traitement des demandes sera effectif à la réception complète de cette nouvelle convention, l'ensemble des champs devant être renseignés.

Organisation de la ligue et professionnalisation

Agir ensemble et professionnaliser nos engagements :

Professionnaliser, c'est apporter la réponse la plus pertinente puisqu'elle a été construite à partir de la richesse et de la diversité de nos expériences. Professionnaliser, c'est agir ensemble, salariés, bénévoles, élus pour la réussite de notre projet commun en respectant les cadres institutionnels et sociaux. Professionnaliser, c'est enfin permettre l'éclosion des compétences de chacun dans un cadre volontariste.
Pour cela il est nécessaire de travailler ensemble dans toutes les directions. Le développement ne se résume pas seulement à la gestion d'une manifestation : elle est aussi tributaire des installations, de l'organisation des compétitions, de la manière dont est perçu celui qui permet que la pratique se déroule, des locaux dans lequel on peut vivre ensemble à d'autres moments que celui de la pratique elle-même, … et pour cela on a besoin de collaborer avec des milieux très divers nécessaires à notre existence.
C'est la tâche assignée à nos chargés de développement qui doivent travailler avec tous pour rendre le judo plus efficace dans sa conception d'activité sociale et d'élément de formation. C'est le sens du travail conduit par nos démarches de formation, afin d'explorer les finalités de nos pratiques pour améliorer et utiliser le levier des activités où la place de chacun apparaîtra comme indispensable à l'autre. La professionnalisation c'est avant tout un état d'esprit pour amener le progrès nécessaire à nos évolutions.

1- LA FORMATION

Evolution du contexte :

Mise en œuvre du plan d'action de formation 2013 / 2014 de l'I.R.F.E.J.J. :

Dans le cadre des missions définies par le Comité Directeur de la Ligue et par les Directives Techniques Nationales, l'IRFEJJ a mis en place des formations dans les domaines suivants :

⇨ **Plan d'action régional de formation :**

1. Formations d'enseignants

Objet	Diplômes visés	Public cible	Niveau de formation	Indicateurs 2013 / 2014
Formation aux diplômes fédéraux	**Assistant club**	- Cadets/Juniors Seniors - Athlètes du Pôle Espoirs	Inter Départe-mental	**20 stagiaires en formation Loire Atlantique –Vendée/2 ans : 15 reçus.** **7 stagiaires en formation Sarthe 13/14 : 6 reçus.** **22 stagiaires en formation Pôle.** **19 renouvellements pour 13/14.** **20 renouvellements pour 14/15**
	Animateur suppléant	- Juniors / Seniors - Athlètes du CREJ et de la SSU	Ligue	**Pas de formation programmée.** **1 reçu (2012/2013).** **33 renouvellements pour 13/14.** **27 renouvellements pour 14/15**
	Certificat Fédéral d'Enseignement Bénévole	Enseignants bénévoles	Ligue	**Pas de formation programmée. Formation à titre exceptionnel.** **8 renouvellements pour 13/14.** **8 renouvellements pour 14/15.**
Formation au C.Q.P.	**Certificat de Qualification Professionnelle : Assistant Professeur d'Arts Martiaux**	Assistant Club Animateur Suppléant CFEB - 18 ans minimum - 2ème dan (examen régional) - 1er dan (examen national)	Ligue	**8 stagiaires en formation 13/14 :** **8 reçus (dont 1 après rattrapage)** **+ 1 reçu de la formation CQP 12/13.** **7 candidats de la formation BPJEPS : 7 reçus (dont 2 après rattrapage) dont 6 des Pays de la Loire et 1 de Bretagne.** **7 stagiaires en formation 14/15.**
Formation au BP JEPS	**Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et de Sports (Niveau 4)**	Enseignants titulaires du CQP, du CFEB Titulaires du 2ème dan, 18 ans minimum	Ligue	**Formation sur 2013/2014 et 2014/2015 avec 13 stagiaires (10 des Pays de la Loire, 3 issus de 2 autres ligues) :** **11 reçus et 2 autres avec validations partielles.** **Formation sur 2014/2015 et 2015/2016 avec 17 stagiaires (10 des Pays de la Loire, 7 issus de 5 autres ligues).**

Formation au DE JEPS	**Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire et de Sports (Niveau 3)**	Enseignants titulaires du CQP, du CFEB Titulaires du 2ème dan, 18 ans minimum	Ligue, avec ouverture nationale	**Formation sur 2012/2013 et 2013/2014 avec 8 stagiaires (3 des Pays de la Loire, 5 issus de 5 autres ligues) : 7 reçus (dont 5 après rattrapage sur au moins 1 UC), 1 admis à 3UC/4 après rattrapage.**
Formation continue des enseignants	**Recyclage technique et pédagogique, ouverture vers d'autres pratiques**	Enseignants BEES 1er et 2ème degré, DEJEPS, DESJEPS, CQP, CFEB, animateurs suppléants	Ligue	**Stage de rentrée, stages à thèmes : 511 journées stagiaires. Stages de proximité : 97 journées stagiaires.**
Formation continue des enseignants	**Recyclage technique et pédagogique, ouverture vers d'autres pratiques**	Enseignants BEES 1er et 2ème degré, DEJEPS, DESJEPS, CQP	National	**4 participants 24 journées stagiaires. + Participants aux stages d'été de Boulouris 2014 (inscriptions non communiquées par la fédération).**
Formation continue des hauts gradés	**Pratiques, réflexions et échanges sur l'organisation l'enseignement, ses techniques, son histoire, sa culture.**	Enseignants 6ème Dan et plus	National	**3 participants (deux 6ème Dan et un 7ème Dan) 18 journées stagiaires**
Formation spécifique Judo et Handicaps	**Mention commune FSA, FFH, FFJDA d'aptitude à l'enseignement du judo aux personnes en situation de handicap**	Enseignants BEES 1er et 2ème degré, CQP, DEJEPS, DESJEPS	National (accueil de la formation nationale en Pays de la Loire en 2014)	**17 participants (dont 6 des Pays de la Loire) 85 journées stagiaires**
Formation technique, pédagogique et culture judo	**Enrichissement et approfondissement des contenus techniques et procédures d'enseignement**	Enseignants BEES 1er et 2ème degré, DEJEPS, DESJEPS avec engagement dans la vie fédérale	International au Japon	**2 participants 32 journées stagiaires**

2. Formation des Formateurs (départementaux, régionaux) et de l'Encadrement Technique

Objet	Objectif	Public cible	Niveau de formation	Indicateurs 2013 / 2014
Formation continue des formateurs départementaux	**Recyclage et formation pédagogique des formateurs**	Formateurs départementaux (interventions sur Niveau Départemental) d'arbitrage, des Commissaires sportifs, de Kata / Jujitsu, de Ne Waza)	Ligue	**9 formateurs Arbitre** **7 formateurs Commissaire** **5 formateurs Kata** **5 formateurs Jujitsu** **5 formateurs Ne Waza**
Formation continue des formateurs régionaux	**Recyclage et formation pédagogique et technique des formateurs**	Formateurs régionaux (interventions sur Niveau Régional) d'arbitrage, de Kata, de Jujitsu et Self défense, de Tachi Waza, de Ne Waza, de Personnes en situation de handicap, de Dirigeants)	National	**1 formateur Kata** **1 formateur Arbitre** **1 formateur Tachi Waza** **1 formateur Ne Waza** **1 formateur Jujitsu et Self-défense** **1 formateur Judo et personnes en situation de handicap** **1 formateur Dirigeant et** **1 formateur dirigeant adjoint** **40 journées stagiaires**
Formation de l'encadrement technique : Conseillers Techniques	**Recyclage et formation des Conseillers Techniques permanents de l'ETR**	CTF départementaux (49, 72, 85) et Pôle CMTF départementaux (44, 53) Coordonnateur d'ETR	National	**4 CTF** **2 CMTF** **1 CTR** **35 journées stagiaires**
	Assurer la formation professionnelle continue des coordonnateurs d'ETR	Coordonnateur d'ETR	National	**1 CTR** **5 journées stagiaires**
	Enrichir et approfondir les contenus et procédures activés par les CT	Coordonnateur d'ETR	National	**1 CTR** **4 journées stagiaires**
Formation continue des Entraîneurs de Pôle	**Recyclage et formation pédagogique et technique des entraîneurs de structures du PES**	CTF chargé du Pôle Espoir	National	**1 CTF** **2 journées stagiaires** **+ encadrement de stages**

Formation continue des membres de l'E.T.R.	**Lutte contre les violences. Prévention des conduites dopantes.**	Membres de l'E.T.R. (membres permanents et intervenants spécialisés)	DRJSCS et CREPS, en partenariat avec la Ligue	**14 participants**
Séminaire national de la Formation	**Renforcement et optimisation de la stratégie des actions de formation sur le territoire**	Président de Ligue Vice-Président en charge de la formation Coordonnateur d'ETR Coordonnateur des formations judo au CREPS des PDL	National	**4 participants** **12 journées stagiaires**

3. Formation continue des officiels

Objet	Diplômes visés	Public cible	Niveau de formation	Indicateurs 2013 / 2014
Formation continue des officiels	**Arbitre de Niveau Régional ou recyclage**	Arbitres de Niveau Départemental, présentés par leur commission d'arbitrage. Arbitres de Niveau Régional et plus.	Ligue	**9 stagiaires (niveau départemental)** **31 arbitres régionaux** **6 arbitres Inter Régionaux** **10 arbitres nationaux** **2 arbitres continentaux**
	Commissaire Sportif de Niveau Régional ou recyclage	Commissaires Sportifs de Niveau Départemental présentés par leur commission d'arbitrage. Commissaires Sportifs de Niveau Régional et plus.	Ligue	**30 stagiaires (niveau départemental)** **32 commissaires sportifs régionaux** **7 commissaires sportifs Inter Régionaux + 1 stagiaire I.R.** **13 commissaires sportifs nationaux**
Formation des jeunes officiels	**« Requis » commissaires sportifs et arbitres**	Athlètes inscrits en Pôle Espoirs et en Section Sportive Régionale	Ligue	**22 athlètes pour l'arbitrage** **11 pour commissaire**

4. Formations des Dirigeants

Objet	Objectif	Public cible	Niveau de formation	Indicateurs 2013 / 2014
Formation initiale et continue des Dirigeants	**Formation initiale et continue des dirigeants de clubs**	Dirigeants de clubs	Ligue et dans les 5 Comités	**141 participants de clubs 99 clubs représentés par au moins un dirigeant 23 membres de comité d'O.T.D. 6 O.T.D. représentés**
	Formation continue des dirigeants d'OTD (Comités et Ligue)	Dirigeants membres des Comités et de la Ligue + Délégués de clubs à l'AG de Ligue et aux Assises et AG Fédérale	Ligue (congrès + formation) et à distance	**47 journées stagiaires**
Accès des féminines aux responsabilités	**Inciter les femmes et sportives à la prise de responsabilités dans les clubs**	Féminines à partir de Minimes	Ligue	**Action annulée (suite à annulation d'urgence du colloque féminin), reportée début 14/15.**
Accès des jeunes aux responsabilités	**Favoriser la prise de fonction bénévole chez les jeunes sportifs**	Licenciés Judo ou Disciplines associées de 16 à 25 ans (réunis avec licenciés d'autres disciplines sportives)	CROS, en partenariat avec la Ligue	**3 stagiaires répartis sur 2 sessions**

5. Formations des Juges (régionaux et zone)

Objet	Objectif	Public cible	Niveau de formation	Indicateurs 2013 / 2014
Formation continue des Juges régionaux	**Formation continue des Juges Kata et expression technique**	Enseignants CN 3ème Dan minimum, retenus par le CORG intervenants sur les actions préparatoires et sanctionnant les 1er et 2ème Dan	Ligue (annuel)	**41 juges régionaux / 45**
Formation continue des Juges de zone	**Formation continue des Juges Kata et expression technique**	Enseignants CN 5ème Dan minimum, retenus par le CORG intervenants sur les actions préparatoires et sanctionnant les 1er au 4ème Dan	Zone (annuel)	**10 juges zone / 10 5 juges nationaux /5**
			Ligue	**10 juges zone / 10 5 juges nationaux /5**

6. Formations des licenciés

Objet	Objectif	Public cible	Niveau de formation	Indicateurs 2013 / 2014
Préparation aux grades supérieurs	**Préparation aux grades UV2 et UV3 des grades d'Expression Technique Examen Kata 3ème et 4ème Dan**	Candidats aux examens de grades	Ligue	**98 journées stagiaires**
	Préparation aux grades supérieurs 5ème et 6ème Dan	Candidats aux examens de grades inscrits sur les stages nationaux (Crozon et Boulouris)	Ligue	**7 journées stagiaires**
Préparation aux grades supérieurs	**Préparation aux grades Requis 1er & 2ème Dan Examen Kata 1er et 2ème dan**	Athlètes inscrits en Pôle Espoirs et en CREJ	Ligue	**44 athlètes (Pôle Espoirs : 22, Partenaires d'entraînement : 2, SSR : 11, SSU : 4, CREJ : 5)**
Plate forme Tachi Waza	**Pratiques techniques avec expert japonais**	Pôle Espoirs, CREJ Licenciés Minimes (niveau perfectionnement individualisé)	Ligue	**160 journées stagiaires**
Ethique sportive	**Lutte contre les violences**	Athlètes du Pôle Espoirs	CREPS, en partenariat avec la Ligue	**23 participants**
Pratiques techniques et préparation aux grades supérieurs	**Apport technique et préparation aux grades Kendo**	Licenciés et candidats aux examens de grades Kendo	CRKDR (Ligue)	**152 journées stagiaires**
Pratiques techniques et préparation aux grades supérieurs	**Apports techniques et préparation aux grades Iaido**	Licenciés et candidats aux examens de grades Iaïdo	CRKDR (Ligue)	**75 journées stagiaires**

7. Formation de public aux besoins particuliers

Objet	Objectif	Public cible	Niveau de formation	Indicateurs 2013 / 2014
Formation continue du personnel d'un ITEP d'Angers	**Formation « Self défense adaptée, Gestion d'agressions » Module de perfectionnement**	Educateurs et autres personnels d'un Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique	Ligue	**20 stagiaires (180 demi-journées stagiaires)**

Formation à la sécurité	**Formation à l'utilisation des principes de base de la sécurité incendie**	Personnels permanents et responsables des manifestations, stages et formations au dojo régional	Ligue	**11 stagiaires**

⇨ Plans départementaux de formation

Après étude en Conférence des Présidents, les domaines suivants ont été laissés à la charge des Comités Départementaux :

- ☞ L'organisation des stages Dirigeants en lien avec la Ligue.
- ☞ La formation des Assistants clubs (organisation départementale ou interdépartementale) et suivi des certifications.
- ☞ Une partie de la formation continue des Enseignants (stages à thèmes et assises).
- ☞ La formation initiale et continue des Arbitres et Commissaires Sportifs.
- ☞ La formation des secouristes.
- ☞ La formation des licenciés : préparation aux grades (UVI & UV4 pour 1er & 2ème Dan).
- ☞ La formation des licenciés à la pratique du Ne Waza (technique/pédagogique).
- ☞ Une partie de la formation des arbitres et commissaires sportifs en Ne Waza et Jujitsu.
- ☞ Les sportifs des SSS (préparation aux grades kata / requis commissaires sportifs et arbitres / assistants clubs / PSC1).

L'Equipe Technique Régionale (coordonnée par Marcel ERIAUD), lors de ses réunions, a travaillé sur la cohérence de ces formations, et veillé à donner une certaine uniformité au travail effectué par les Conseillers Techniques et formateurs au sein de leur département.

<u>La formation continue des enseignants</u> :

Stage national de rentrée des Dirigeants d'OTD et des Enseignants proposé les 30 et 31 août 2014 à ANGERS : premier temps de formation continue au début de chaque saison sportive ; d'autres stages à thème sont proposés par la suite.

Désignation du stage des 30 et 31/08/2014	Montant
Hébergement à Ethic Etapes + hôtel	3202,26
Repas formateurs & juges régionaux	643,25
Pôt commun avec invités samedi soir	164,52
Repas convivial au dojo samedi soir	3543,78
Location sono	109,00
Repas réunions préparation	546,05
Déplacements préparation	503,20
TOTAL	**8712,06**
Financement fédéral	4100,00
Ecart	*-4612,06*

<u>La formation initiale des enseignants</u> :

● <u>CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) APAM (Assistant Professeur Arts Martiaux) mention Judo Jujitsu</u> :

▪ <u>Atouts (Points forts à conforter)</u> :

- Bonne assiduité, conformément au planning sur semaines bloquées pendant les vacances scolaires.
- Meilleure élaboration des rapports constitués à l'issue du stage pédagogique en club, servant de base à l'entretien pour l'obtention de la deuxième partie de l'UC1 (relatif au contenu des interventions pédagogiques et au bilan personnel du candidat) et de l'UC3 (relatif à la présentation et au fonctionnement de l'association où le candidat est intervenu).

- Mise en place d'une journée d'examen blanc avec mises en situation, permettant aux stagiaires de mieux appréhender les modalités de la totalité des épreuves et critères d'évaluation.

▪ Difficultés rencontrées (Points faibles à améliorer) :

- Manque de sérieux (non-respect des dates butoir, des requis, des sollicitations faites...) dans la constitution du dossier administratif d'inscription à l'examen (pièces requises manquantes de dernière minute) pour quelques candidats.
- Stagiaires en formation BPJEPS désireux de se présenter à l'examen du CQP à l'issue de leur première année de formation, orientés et préparés trop tardivement pour les épreuves correspondantes (différentes de leur contenu de formation BPJEPS).
- Manque de collaboration entre certains stagiaires et leur tuteur.
- Insuffisances ou absence de connexions avec la plate-forme de formation à distance (e-learning) pour certains stagiaires, et difficultés momentanées de connexions d'ordre technique.

● DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « perfectionnement sportif », mention « Judo Jujitsu ») :

▪ Atouts :

- A l'issue de cette deuxième année de formation menant au premier examen du DEJEPS en Pays de la Loire, les stagiaires soulignent que le contenu de la formation proposée était adapté aux exigences des UC.
- Travail avec les formateurs du CREPS et de pratique au dojo régional sur semaines bloquées pendant les vacances scolaires.
- Travail des UC1 et 2 réalisé en majorité à distance avec les formateurs du CREPS de Nantes, complété par quelques aspects pratiques dans des salles annexes sur Angers (mises à disposition des formateurs pour l'occasion).
- Manque de sérieux de certains stagiaires dans le respect des horaires, des contenus de préparation demandés et dans le suivi administratif.
- Rôle prépondérant des tuteurs dans la préparation et la progression remarquable de certains stagiaires au cours de la formation. Un accompagnement par téléphone a été réalisé avec la moitié des tuteurs.
- Les sujets de certaines épreuves d'examen (conduire des actions de formation), conformément aux conditions adoptées pour les épreuves certificatives, ont été fournis aux candidats longtemps avant la journée certificative, permettant ainsi une préparation avec toutes les aides possibles, dont celle du tuteur.
- Des épreuves certificatives (conduire une démarche d'entraînement) ont pu être faites dans la ligue du stagiaire, avec la collaboration des CTR correspondants.

▪ Difficultés rencontrées :

- Les stagiaires soulignent qu'ils ont éprouvé des difficultés dans la formation de cadre : notions difficiles à appréhender, préparation trop courte.
- Les conceptions des stagiaires liées à « l'épreuve pratique de formation » se sont révélées insuffisantes ou non-adaptées à la certification. Cela a occasionné de nombreux rattrapages, mieux réussis après un travail de remédiation sur les orientations à apporter.

- Compte tenu du niveau de recrutement des stagiaires (Assistant Club, Animateur Suppléant ou CQP), cette formation étalée sur deux années a du être proposée avec une première année plus axée sur l'enseignement que sur l'entraînement. Cette première année étant donc plus consacrée à une mise à niveau (le CQP a été obtenu par tous au terme de cette année) qu'au travail spécifique lié aux prérogatives du diplôme préparé : l'absence de BPJEPS a fait défaut.

▪ Leviers (Moyens d'action) au-delà de 2013-2014 :

- Les points d'étapes et le bilan réalisé conduisent les jurés de fin de formation, dans leur réunion du 11/06/2014 avec l'inspecteur DRJSCS, à ne pas renouveler cette formation pour l'instant.
- Si cette formation devait être proposée à nouveau, il faudrait qu'elle le soit sur la base d'un recrutement au niveau du BPJEPS, pour se concentrer sur l'entraînement, et coller ainsi avec les attentes de « perfectionnement sportif » du DEJEPS.

● Equivalence du BEES 1er degré judo-jujitsu en DEJEPS :

La période d'application des équivalences du BEES 1er degré judo-jujitsu en DEJEPS cours jusqu'au 30 décembre 2014. Il ne sera pas possible de faire valoir un droit à équivalence au-delà de cette date.

● BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité Judo-Jujitsu) :

▪ Réunion (au cours de l'été 2013) des régions pilotes en charge de la mise en place du BPJEPS :

- L'arrêté de création du BPJEPS spécialité « judo jujitsu » a été publié au journal officiel le 29 avril 2013, les annexes opérationnelles à cet arrêté ont été publiées au Bulletin Officiel du MSJEPVA du mois de mai 2013 et le livret référentiel de certification à ce diplôme a été validé par l'autorité ministérielle (direction des sports) le 10 juillet 2013. Ces documents servent de référence à l'ensemble des acteurs en charge de la mise en œuvre du diplôme.
- Le BPJEPS, spécialité judo jujitsu, se positionne comme le premier niveau de qualification professionnelle d'enseignement du judo à temps complet
- Les choix opérés par les responsables fédéraux concernant les modalités progressives de mise en œuvre du BPJEPS ont été présentés. Une première étape de la mise en œuvre du BPJEPS a été constituée par l'accompagnement de 6 ligues dites « pilotes » (Ile de France, Auvergne, Normandie, Pays de Loire, Rhône Alpes et Midi Pyrénées) ayant vocation à proposer, dans le courant de la saison 2013-2014, l'ouverture de formations au BPJEPS spécialité « judo jujitsu ». Les enseignements tirés de cette expérimentation auront vocation à faciliter la mise en œuvre de formations au BPJEPS sur l'ensemble du territoire à compter de la saison 2014-2015.
- A l'exception de la formation au BPJEPS dédié aux sportifs de haut niveau organisée à l'INSEP et portée directement, l'échelon fédéral (et particulièrement la DTN) se situe en soutien méthodologique de l'ensemble des formations portées localement. Il aura également vocation à organiser le suivi et l'archivage durable des diplômes délivrés au plan national en complément du suivi organisé par les ligues régionales. A été convenu de la nécessité de construire des outils de communication simples, accessibles et adaptés aux publics concernés pour accéder aux différentes fonctions d'enseignement du judo.

- La construction des dossiers d'habilitation des formations, des rubans pédagogiques, des contenus de formation et l'organisation des formations et des certifications sont, notamment, des échéances qui auront vocation à être systématiquement accompagnées et partagées. Il a été décidé, collectivement, que cette phase expérimentale de lancement du BPJEPS sera également mise à profit pour identifier et constituer un réseau d'experts locaux et nationaux en capacité de partager l'expertise développée sur une ou plusieurs thématiques repérées avec l'ensemble des acteurs fédéraux.
- Il a été rappelé que la construction progressive d'outils numériques de suivi et de contenus de formation sera privilégiée afin de favoriser la mutualisation des savoirs et des savoir-faire. Une contribution à l'outil fédéral de partage des contenus numériques sera notamment systématiquement demandée aux stagiaires qui auront accès à ces contenus.

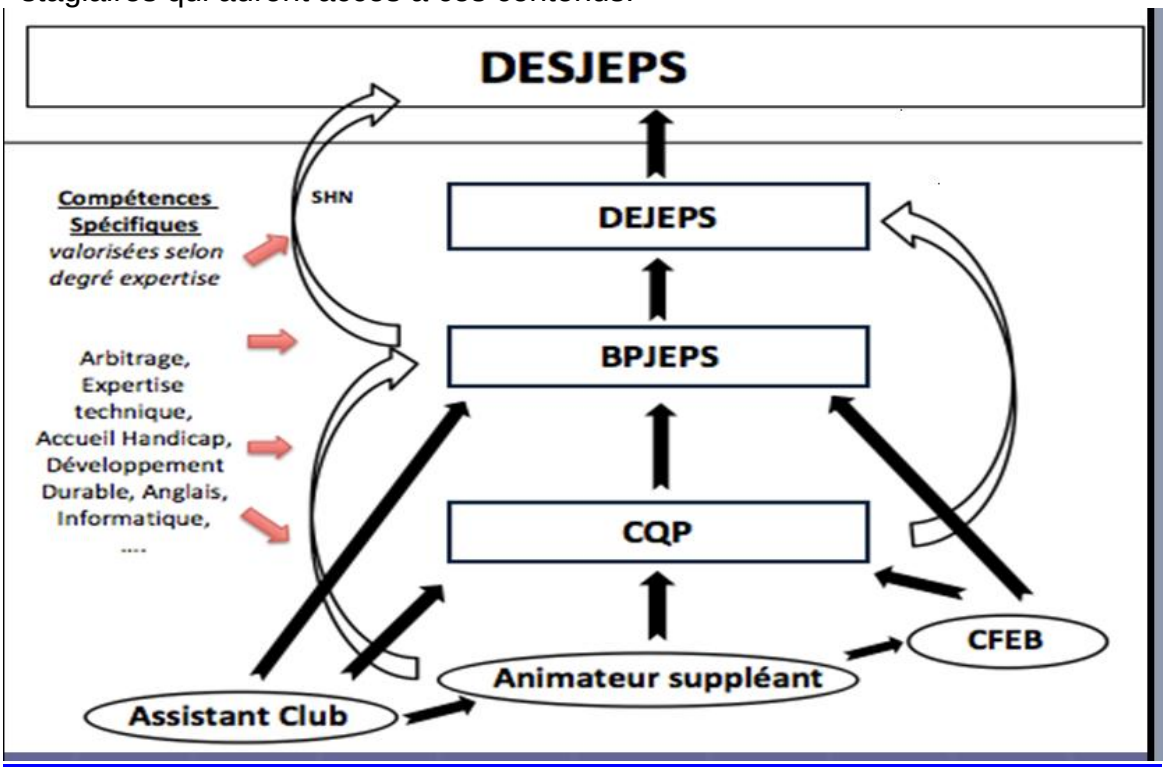

▪ Atouts :

- Compte-tenu de l'avance déjà prise dans la construction du dossier d'habilitation et du ruban pédagogique de cette formation, la Ligue des Pays de la Loire a été la première à mettre en place le BPJEPS, suite à la réunion d'harmonisation et d'habilitation avec le DRJSCS.
- Excellente collaboration avec le CREPS de Nantes pour la gestion, le suivi administratif, la formation à distance sur les UC1 à 4, la recherche de financement des formations des stagiaires, coordonnées par Rodolphe CERISIER.
- Une réunion de calage avec les formateurs, quant aux contenus, aux attentes liées aux interventions, aux liens avec la formation à distance.
- Une réunion avec les tuteurs des stagiaires concernés, quant à leur rôle et aux actions de tutorat demandées et souhaitées tout au long de la formation.

- Participation de tous les stagiaires BPJEPS 2013-2014 au stage sportif d'été 2014 des Sables d'Olonne, avec prise en charge de la totalité des frais pédagogiques et d'hébergement.
- Allègement du coût de formation de 6 300 €, suite au positionnement et aux diplômes possédés : CQP Judo (4 800 €), Licence STAPS (4 800 €), CFEB (5 500 €), Animateur Suppléant (5 800 €), BEES 1 autre que Judo (4 800 €), BPJEPS autre que Judo (4 800 €), Partie spécifique BEES 1 Judo (2 000 €).

▪ Difficultés rencontrées :

- Optimisation des séquences de formation pour préparer à la fois au CQP (conjointement à la formation CQP en cours) à l'issue de la première année, tout en restant dans les attentes de la préparation du BPJEPS.
- Si la majorité de la formation se déroulait sur semaines bloquées pendant les vacances scolaires, le volume horaire et certaines actions spécifiques à caler nécessitaient l'utilisation de certains week-ends. Ceci ne permet pas ou peu aux stagiaires éloignés géographiquement (appartenance à d'autres ligues, limitrophes ou non) de participer à ces week-ends, pour des raisons de disponibilités, de temps de déplacement et/ou de coûts engendrés.
- Lourd travail au cas par cas sur les dossiers de financement des stagiaires.

Conception de l'action :

Pour les CFEB en activité, les CQP et les BPJEPS en formation initiale :

Leviers pour 2014 – 2015 :

- Diminuer le nombre d'interventions sur week-ends.
- Mener de front trois formations initiales (CQP annuel, 1ère année de la deuxième formation du BPJEPS, 2ème année de la première formation du BPJEPS) sur les mêmes semaines bloquées principalement sur les vacances scolaires et quelques week-ends.
- Débuter une session de BPJEPS en octobre alors que la session précédente ne se termine qu'en décembre.
- BPJEPS 2014-2015 retenu par le Conseil Régional des Pays de la Loire pour le financement des demandeurs d'emploi : intégralité des coûts pédagogiques pour les formations certifiantes de niveau V et IV.
- Ce challenge doit permettre d'enclencher un processus d'installation progressive de CQP et BPJEPS dans les clubs, et répondre aux besoins de renouvellement et de développement d'enseignants sur le territoire.
- Fournir à chaque stagiaire un pack d'outils pédagogiques (livres, vidéos) relatifs à chacune des tranches d'âge dont un enseignant à la charge.

Moyens d'action pour 2015 – 2016 :

- Modification de l'appellation et du contenu du CQP par la branche professionnelle : moniteur de Judo ?
- Rendre le nouveau CQP éligible par la région sur la prise en charge des demandeurs d'emploi : y intégrer les jours relatifs à la formation arbitrage et au sport adapté pour arriver au moins à 200 heures.
- Orientations visant principalement à développer le nombre d'enseignants :
  - ☛ Formation et fidélisation de ceintures noires.
  - ☛ Fidélisation et orientation des ceintures noires féminines vers l'enseignement.
  - ☛ Formation accrue dans les structures du PES.
  - ☛ Formations conjointes avec les Universités : formations complémentaires.
- Processus de certification des CFEB par l'accompagnement VAE.
- Les diplômés devront être accompagnés dans l'emploi :
  - ☛ Repérage des clubs à développer.
  - ☛ Tutorat et suivi pendant la formation et dès les premiers temps de la prise de fonction.
  - ☛ Accompagnement par les OTD pour l'implantation de dojos et la conquête de créneaux horaires.

Mise en place d'une formation BPJEPS en partenariat avec la région Bretagne :

Suite à la disparition du CREPS de DINARD et à l'impossibilité de mettre en place une formation BPJEPS Judo Jujitsu sur RENNES, le CTR Judo de Bretagne s'est rapproché du CREPS des Pays de la Loire pour une coopération sur une formation inter ligue. Cette offre répond à un réel déficit de professionnels en BPJEPS sur la Sarthe, la Bretagne.
L'actuel coordonnateur Judo du CREPS des Pays de la Loire sera le coordinateur de cette nouvelle formation inter ligue qui pourrait débuter en octobre 2015 pour se terminer en décembre 2016. Elle s'inscrit sur la période de l'habilitation en cours.
Des épreuves anticipées seront proposées avec le même ruban pédagogique que la session en cours.

La formation technique sera spécifique : cette préparation technique se ses évaluations seront réparties de façon similaire sur RENNES et sur ANGERS, ce qui évitera le déplacement des stagiaires. La ligue de judo de Bretagne mettre à disposition ses évaluateurs et ses formateurs sur le campus de RENNES.
Ce renouvellement de session ne provoquera pas de nouveau un jury, étant donné que le protocole de certification ainsi que les grilles d'évaluation ne sont pas modifiées.
Seront portées sur le dossier de reconduction de session la modification du nombre de stagiaires (18) et la co-coordination nécessaire (modalités et opérationnalité).
Le ruban pédagogique sera modifié en conséquence
Le contenu et la forme de cette seconde session sont largement inspirés du modèle existant :

- Formation stage en présentiel (OF) de 665 heures.
- Formation à distance de 180 heures.
- Formation en alternance de 400 heures.

Il est proposé que :

- Le montage du dossier de reconduction pour cette formation soit déposé au plus tard le 31 mars 2015, pour un début de formation en octobre 2015.
- La mutualisation de la formation Pays de la Loire – Bretagne soit conçue pour 18 stagiaires.
- L'appel d'offres lancé par la Région Pays de la Loire pour 630 heures de formation corresponde à 10 parcours de formation (à hauteur de 6 300 € par parcours).

2- LE FINANCIER

Evolution du contexte :

Eléments significatifs des disponibilités financières fin 2014 :

● Dans le cadre du partenariat « Temps de l'enfant » (temps d'activités périscolaires liés aux nouveaux rythmes scolaires) mis en œuvre à la rentrée 2013, la ligue a assuré dans les meilleures conditions possibles avec l'aide des services de la Ville d'Angers, tous les créneaux sollicités au Dojo Régional lors de l'année scolaire 2013/2014. Les différents utilisateurs du Dojo ont accepté de bonne grâce les quelques changements intervenus à cette occasion. Cependant la ligue a eu besoin d'élargir les zones d'occupation et de ce fait a dû chauffer pendant la période hivernale la totalité des locaux. Cet état de fait a valu une augmentation assez conséquente de la facture de gaz et d'électricité, soit un surplus de 26 238 Kwh qui représente 1 267 € (surcoût non anticipé). Lors de la convention de partenariat des rythmes scolaires, l'équipe municipale précédente avait garanti que les charges supplémentaires feraient l'objet d'une prise en charge complémentaire par la Ville afin de ne pas pénaliser les structures d'accueil.
La demande de la ligue à ce sujet a recueilli un accueil positif, la Mairie d'Angers a octroyé 700 €.
Concernant les rythmes scolaires 2014/2015 à Angers, les mises en place de la nouvelle équipe municipale n'impactent plus la ligue que sur deux périodes et avec deux groupes seulement, réduisant considérablement sa contribution.
● Concernant l'accueil des assistantes maternelles d'Angers au Dojo Régional (existant depuis plusieurs années), à l'instar des rythmes scolaires, la ligue sollicite une aide relative aux coûts énergétiques.

● Au terme du contrat (01/09/14), la ligue a résilié avec Orange la flotte des 5 téléphones portables. Les nouveaux abonnements des intéressés doivent permettre d'économiser 150 à 200 € par mois.
● L'impact de l'organisation du championnat de France par équipes 1ère division des 8 et 9 mars dernier au Vendéspace n'est pas réglé : différents liés au FND (contribution au déplacement des clubs qualifiés), factures demandées par la Fédération, subventions perçues ou à percevoir en décalage important dans le temps…
● Des investissements ont été réalisés : tablettes pour l'arbitrage, guide file, matériel de musculation pour le Pôle, photocopieuse-imprimante pour secrétariat.
Pour information :

- Les tapis du grand dojo ont été changés le 23/10/2002 pour un coût de 31 000 €.
- La Fédération ne verse rien pour le fonctionnement du Pôle. Celui-ci repose sur le CNDS et le Conseil Régional.
- Le minibus utilisé majoritairement par le Pôle est une source de désagréments fréquents : des frais de réparation de carrosserie sont à réaliser.
- Des vestes ont été achetées pour un total de 2 000 € à l'intention des commissaires sportifs, et seront remboursée par ceux qui les ont demandés.

Enquêtes, aides aux structures :

● Du fait de la prochaine réforme territoriale, la Fédération s'interroge sur l'évolution probable des ressources de nos OTD, en particulier des subventions et partenaires. Grâce aux documents comptables que nous lui faisons parvenir chaque année, elle possède nos données de 2012 et 2013. Elle a souhaité nos projections concernant l'année 2014, ainsi qu'une prévision affinée sans engagement de 2015.
● Dans le cadre des clubs de judo évoluant au plus haut niveau, la rencontre du Président de ligue avec le Chef du Service Sport Jeunesse au Conseil Régional, a permis de dénouer la sollicitation du club « Union Cholet Judo 49 » quant à l'attribution d'une aide de 6 000 €. Jusqu'à présent, seul le club « Dojo Nantais » bénéficiait d'une aide à ce titre.

Conception de l'action :

Perspectives budgétaires liées au recrutement d'un RAR :
L'étude financière du recrutement du Responsable Administratif Régional en C.D.I. repose sur :

- Les aides financières à l'emploi, imputées sur les crédits du CNDS 2015, dégressives sur 4 ans : 12 000 € la première année, 10 000 € la deuxième année, 7 500 € la troisième année, 5 000 € la quatrième année.
- L'aide à l'emploi du Conseil régional.
- La participation de la FFJDA au poste de RAR (50 %) à partir de la troisième année, dans le cadre de la nouvelle gouvernance.
- La création du PRAG (Pôle Régional d'Administration et de Gestion) et la réorganisation administrative nécessaire, tenant compte du départ en retraite d'une secrétaire administrative.
- La reprise d'une ristourne additionnelle.
- Des produits financiers 2014.
- La reprise provisionnée pour l'emploi en 2014.

Ce montage financier permet d'assurer une perspective d'équilibre à partir de la sixième année.

3- LA GOUVERNANCE

Evolution du contexte :

Efficience de la commission cohésion sociale :

La commission cohésion sociale a été créée au début de l'olympiade. Elle n'a trouvé un élu délégué qu'à l'issue de la première saison, suite à une cooptation en juillet 2013.

Si ces axes d'actions étaient déjà clairement définis dans le projet de ligue, il restait à identifier les personnes ressources et à structurer son organisation pour la rendre efficiente.

La saison 2013-2014 aura été l'occasion d'identifier de nombreuses ressources, et d'engager les travaux prévus.

L'organisation des championnats de France par Equipes première division des 8 et 9 mars 2014, aura perturbé la commission, mais elle a permis d'initier de nombreuses relations, et de mesurer auprès de nos différents contacts, institutionnels et économiques, la pertinence de la vision proposée par le projet de ligue.

Des méthodes, parfois nouvelles, ont également bénéficié de la contrainte représentée par l'organisation des Championnats de France pour démontrer leur efficacité.

La commission cohésion sociale a pour objet de permettre un positionnement affirmé du Judo dans son environnement social et économique. En d'autres termes, elle doit permettre au judo de contribuer à répondre aux problèmes de société et aux besoins économiques.

Pour ce faire, elle vise à créer des liens gagnant/gagnant entre le monde du judo et ses environnements économiques et sociaux

Elle inclut les différents sujets suivants :

- Commission Médicale.
- Partenariats.
- Sport, bien être et santé.
- Rythmes scolaires et Judo Ecole.
- Judo et Personnes en situation de handicap.
- Commission féminine.

Modifications apportées dans la constitution du pool de formateurs régionaux :

Un formateur régional (reconnu par la fédération), doit être en mesure d'assister aux stages nationaux du secteur d'activité correspondant.

SECTEUR CONCERNE	REFERENT ou FORMATEUR REGIONAL	ADJOINT REGIONAL
JUDO ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	BROCHOIRE Alexis	
COMMISSAIRE SPORTIF	JOUSSE Philippe	DEBOSSU Didier
HAUT-GRADES	VINCENT Michel	

Concertations et prises de décisions dans l'intérêt du judo ligérien :

● Réunions des instances dirigeantes :

Conformément aux statuts en vigueur, le bureau, le comité directeur et la conférence régionale des Présidents (en respectant la planification qui est établie par saison sportive) se sont régulièrement réunis pour travailler dans leurs domaines respectifs. Ce travail a été facilité par un dialogue permanent entre élus et techniciens, chacun étant impliqué dans des activités communes sur le terrain.

● Assemblée Générale ordinaire de la Ligue du 28/06/14 :

☞ Membres avec voix délibérative :

Comités	Nombre de membres convoqués	Nombre de membres présents	Nombre de licences 2012-2013	Nombre de voix existantes	Nombre de voix présentes
Loire Atlantique	5	4	11 095	330	264
Maine et Loire	5	3	7 893	260	156
Mayenne	4	2	3 361	170	86
Sarthe	4	3	3 924	180	135
Vendée	4	4	5 481	210	210
TOTAL LIGUE	22	16	31 754	1 150	851
	100 %	72,7%		100 %	74 %

☞ Nombre de membres avec voix consultative présents : 9
☞ Nombre de personnalités et de partenaires présents : 2
☞ Nombre de présidents ou dirigeants de clubs présents : 12
(3 de Loire Atlantique, 7 du Maine et Loire, 1 de Vendée)

Etude des éléments liés au projet d'une nouvelle gouvernance :

Principes :

- Ceinture noire.
- Lien FFJDA/Clubs.
- Concertation et communication.
- Formation des dirigeants.
- Eviter les conflits d'intérêts.
- Transparence dans la gestion.
- Cohésion des équipes et des structures.
- Prendre en compte tous les contextes.
- Se renforcer par la « région ».
- Plan d'action et de développement.
- Entraide et prospérité mutuelle.

Les grandes lignes du projet :

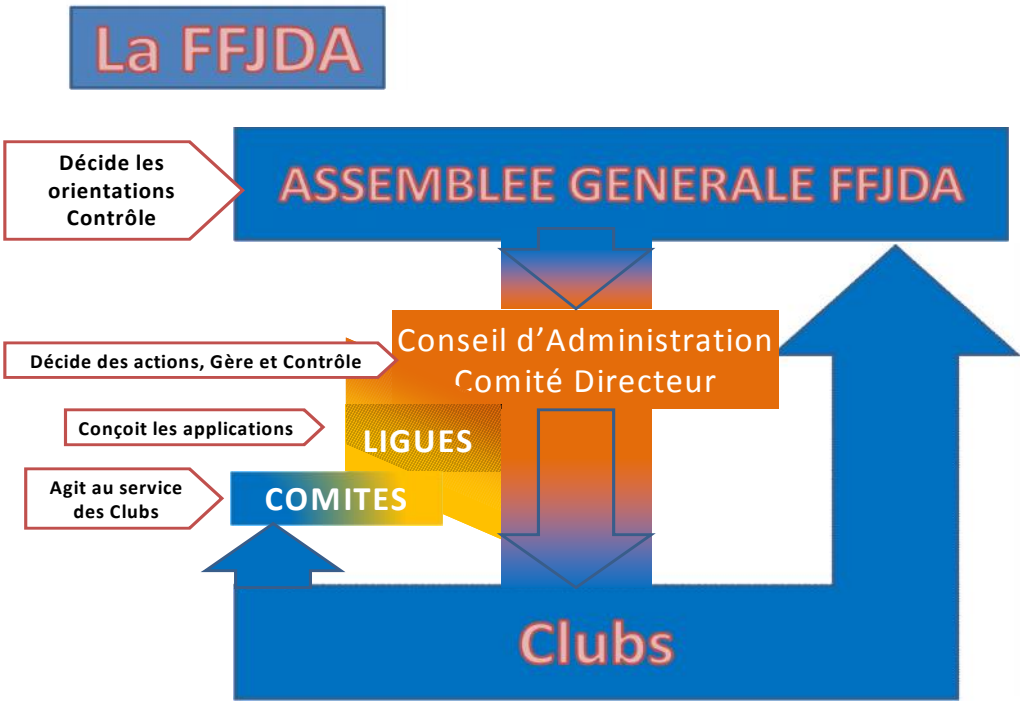

7

Organisation fonctionnelle :

Les OTD à l'écoute des clubs, de leurs besoins.

Les COMITES A PROXIMITE DES CLUBS :

- Appliquent le Projet d'Action Territorial.
- Assurent le suivi des licences et des contrats clubs.
- Aident et conseillent les clubs.

Les LIGUES COORDONNENT :

- Sportif / ETR.
- Formation/IRFEJJ.
- Administratif/ PRAG/RAR.
- Emploi/GE.
- Plan d'Action Territorial.
- Conférence des présidents.

La représentativité des clubs :

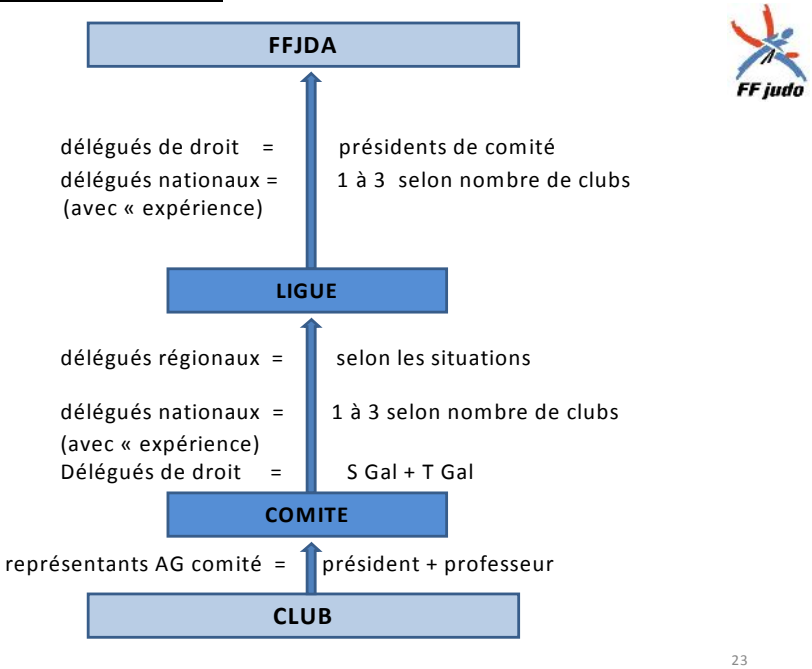

Les réunions statutaires :

⇨Les assemblées générales (ANNEES ELECTIVES) :
- MAI (2016) : AG COMITES
- JUIN (2016) : AG LIGUES
- OCTOBRE/NOVEMBRE (2016) : AG FEDERALE

⇨ Les assemblées générales ordinaires :
- AVRIL 2017 : AG FEDERALE
- MAI 2017 : AG LIGUES
- JUIN 2017 : AG COMITES

AU NIVEAU REGIONAL :

⇨ La Conférence des présidents, composée du Président de Ligue et des Présidents de Comité (élargie selon les sujets aux bureaux des comités) :
- Prépare le PAT, l'aménage au cours de l'année et en suit la réalisation.
- Prépare les lettres de mission des membres de l'ETR.
- Suit le fonctionnement du PRAG et du GE.
- Le Directeur Technique Régional et le Directeur Administratif Régional assistent aux réunions.

⇨ Les comités directeurs :
- Se réunissent au moins trois fois / an.
- Leur ordre du jour prend en compte les travaux de la Conférence des Présidents

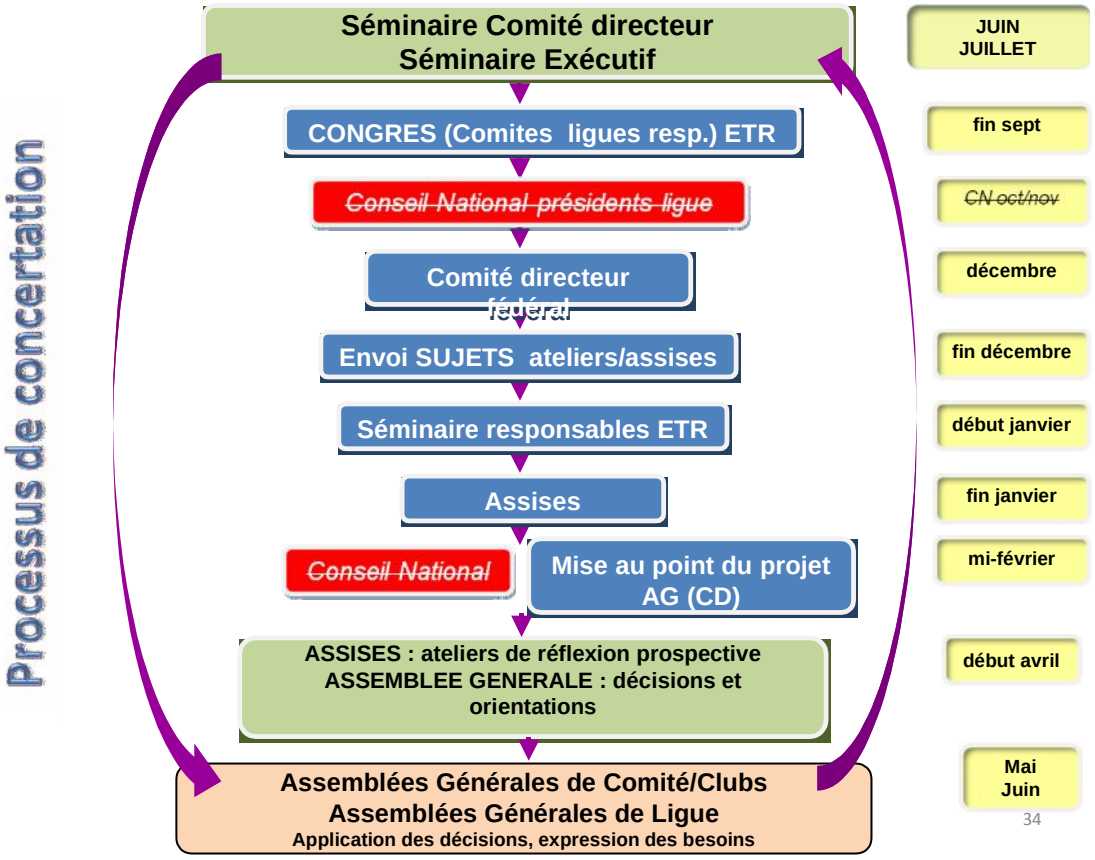

PROCESSUS DE CONCERTATION (?)

Déc/janvier	SUJETS D'ORIENTATIONS POUR L'AG FEDERALE débats dans les régions (ligues/comités)
Début février	RETOUR DES PROPOSITIONS AU COMITE DIRECTEUR FEDERAL
Début avril	ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE
Mai	ASSEMBLEES GENERALES DE LIGUE
Juin	ASSEMBLEES GENERALES DE COMITE
septembre	ASSISES dans les comités / clubs expression des besoins → prochaine AG fédérale
Octobre	CONGRES la situation dans les régions préparation des questions/orientations de l'AG

35

Modalités de scrutin pour l'élection des comités directeurs des OTD :

UN MEME PRINCIPE : Efficacité et cohésion.
UN MEME MODE DE SCRUTIN : Scrutin de liste.
CAPACITE du DIRIGEANT à constituer une équipe autour d'un projet de fonctionnement et de politique, dans le respect des textes et des orientations fédérales.
Le candidat tête de liste est candidat à la fonction de Président.
L'élection de sa liste le désigne comme Président
Dans les ligues et les comités, les trois premiers candidats sur la liste élue seront désignés dans l'ordre : PRESIDENT, SECRETAIRE GENERAL, TRESORIER GENERAL.

Gouvernance « interactive » et conséquences « structurelles » :

L'INTERACTION STATUTAIRE

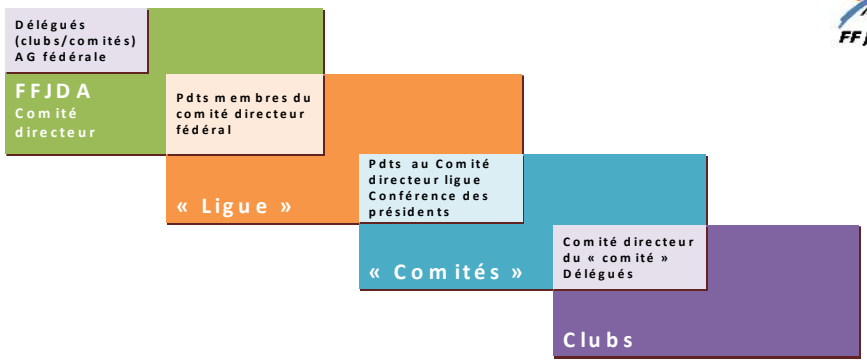

11

Conception de l'action :

Planification des réunions de concertation et de formation 2014-2015 :

- **COMITE DIRECTEUR** au dojo régional à Angers :

Dates	Horaires	Participation	Remarques, prévisionnel
Vendredi 29 août 2014	18h – 21h30	Membres du CD de la Ligue	Bilan des AG, Stages de rentrée, Actions de l'été, Echéancier concertation, Ajustement calendrier, Responsables manifestations.
Samedi 29 novembre 2014	9h – 12h	Membres du CD de la Ligue	Bilan du conseil national, Activité des commissions, Adaptation projet régional 2013-2017.
Vendredi 20 février 2015	18h30 – 22h	Membres du CD de la Ligue	Propositions des assises fédérales et de l'ETR, orientations PRAG.
Samedi 23 mai 2015	10h – 13h 14h – 17h	Membres du CD de la Ligue	Bilans de la saison, évolutions, prépa AG Ligue.

- **CONFERENCE REGIONALE DES PRESIDENTS** au dojo régional à Angers :

Dates	Horaires	Participation	Remarques, prévisionnel
Dimanche 14 septembre 2014	9h – 12h	Bureau de la Ligue + Présidents des CD Départementaux	Stratégie pour le GE. Objectifs pour le projet associatif.
Vendredi 24 octobre 2014	18h – 20h30	Bureau de la Ligue + Présidents des CD Départementaux	Eléments de formalisation pour GE.
Samedi 29 novembre 2014	14h – 17h	Bureau de la Ligue + Bureaux des CD Départementaux	Point sur PRAG, GE. Echanges avec les CTT.
Dimanche 04 janvier 2015	9h – 11h	Bureau de la Ligue + Présidents des CD Départementaux	Bilan CNDS 2014, Projet CNDS 2015, Accompagnement des clubs
Vendredi 10 avril 2015	18h – 21h	Bureau de la Ligue + Présidents des CD Départementaux	Etude des propositions AG FFJDA. Préparation des AG des OTD.

● **RENCONTRE AVEC LES CTT (Conseillers Techniques Territoriaux) de la DTN (Direction Technique Nationale) :**

Dates	Horaires	Participation	Remarques, prévisionnel
Samedi 29 novembre 2014	9h – 12h	Membres permanents de l'ETR	Echanges sur le Projet d'Action Territorial 2013-2017 et bilan d'étape.
Samedi 29 novembre 2014	14h – 17h	Membres des bureaux de la Ligue et des Comités Départementaux	Echanges sur le Projet d'Action Territorial 2013-2017 et bilan d'étape.

● **RENCONTRE ET FORMATION DES DIRIGEANTS DE CLUBS :**

Dates	OTD	Lieu	Horaires	Remarques, prévisionnel
Samedi 20 septembre 2014	49	Dojo Régional ANGERS	15h – 18h	Stage de rentrée décentralisé
Samedi 20 septembre 2014	72	Dojo, Place de la Gironde COULAINES	14h – 18h	Stage de rentrée décentralisé
Dimanche 21 septembre 2014	44	Dojo du Croissant NANTES	9h – 12h	Stage de rentrée décentralisé
Dimanche 21 septembre 2014	53	Complexe sportif Av G de Gaulle ERNEE	9h – 12h	Stage de rentrée décentralisé
Samedi 27 septembre 2014	85	Vendespace MOUILLERON le C	14h – 18h	Stage de rentrée décentralisé
Samedi 15 novembre 2014	Ligue	Dojo Régional ANGERS	14h – 18h	Colloque féminin (jeunes et responsabilités)

● **CONGRES, FORMATION DES ELUS ET DELEGUES DES OTD :**

Dates	Lieu	Horaires	Participation	Remarques, prévisionnel
Samedi 30 août 2014	Dojo régional Angers	14h – 17h	Elus des CD des 6 OTD + délégués de club élus + CTR	Stage national de rentrée
Vendredi 10 avril 2015	Dojo régional Angers	17h – 22h	Elus des CD des 6 OTD + délégués de club élus + CTR	Conférence élargie aux élus et CT des OTD
Samedi 27 juin 2015	Dojo régional Angers	9h30 – 12h15	Elus des CD des 6 OTD + délégués de club élus + CTR	Assises régionales

● **ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES (et extraordinaires sous réserve) :**

Départements	Dates	Horaires	Lieux
44	Dimanche 14/06/2015	9h	Haute Goulaine
49	Samedi 06/06/2015	9h	Beaucouzé
53	Samedi 06/06/2015	17h	Mayenne
72	Mardi 02/06/2015	18h30	Le Mans
85	Samedi 06/06/2015	17h	La Roche sur Yon
Ligue	Samedi 27/06/2015	14h15	Dojo régional Angers

● **REUNIONS NATIONALES** :

Dates	Lieu	Horaires	Type de réunion	Participation
Vendredi 26 septembre 2014	Institut du Judo Paris	14h – 17h 17h – 18h 18h30-21h30	AG GE CROS/CDOS Conseil National	Président de ligue
Samedi 27 septembre 2014	CNOSF Paris	09h30 – 17h	Congrès des OTD	Présidents des CD départementaux et de la Ligue + responsable ETR
Vendredi 12 décembre 2014	Institut du Judo Paris	18h – 22h	Conseil National	Président de ligue
12 au 16 janvier 2015	Les Menuires		Journées d'études des ETR	2 Coordonnateurs ETR (ancien et nouveau) + 2 CTF
Samedi 31 janvier 2015	Institut du Judo Paris	10h –17h	Assises fédérales : réforme territoriale, gouvernance, sportif	Présidents des CD Départementaux et de la Ligue + Responsable ETR
Vendredi 27 février 2015	Institut du Judo Paris	16h – 20h	Conseil National	Président de ligue
Du vendredi 17 au dimanche 19 avril 2015	Chambéry		Assises et AG Fédérale	Délégués de clubs départementaux (12) + invités (Président de ligue, CTR)

<u>Collaboration au processus fédéral de concertation</u> :

<u>Remplissage d'enquêtes</u>.
Echanges écrits sur les textes proposés pour la nouvelle gouvernance.
<u>Participations aux réunions nationales de concertation</u> :

● Thèmes du **Congrès des OTD du début de saison 2014-2015** :

1. NOUVELLE GOUVERNANCE.
2. GESTION :
   - Thésaurisation et/ou activité.
   - Proposition de la commission financière pour aider les OTD en difficulté de gestion.
   - Evolution des subventions des collectivités
3. OBSERVATOIRE DES LICENCES ET DES ENSEIGNANTS :
   - Etats statistiques des licences des comités/ligues.
   - Recensement par départements du potentiel d'enseignants.
   - Analyse des activités :
     Fidélisation des catégories vétérans, féminines, cadets.
     Impact des nouvelles activités sur le taux de fidélisation.
     Lutte contre le non licenciement.
4. SPORTIF :
   - Organisation de la filière de qualification aux championnats de France.
   - Lieux des championnats nationaux décentralisés.
5. CULTURE JUDO ET CULTURE SPORTIVE.
6. COMMUNICATION :
   - Kit campagne de rentrée.
   - Opération parrainage.
7. INFORMATIONS FEDERALES :
   - CROS et CDOS.
   - Fédération des Groupements d'Employeurs.
   - Mallettes du nouveau dirigeant de club.

● Thèmes des **journées d'hiver des CTR 2015** directement liés au nouveau découpage des régions :
   - Refonte du cahier des charges des tournois labellisés.
   - Préparation du parcours d'excellence sportive 2016/2020.
   - Filière de qualification sportive.
   - Logique de développement des animations fédérales.
   - Formation en lien avec l'IRFEJJ (Institut Régional de Formation et d'Entraînement) répondant à un besoin de proximité avec les clubs.

● Thèmes des **assises des présidents d'OTD de début 2015** :

1. NOUVELLE GOUVERNANCE
   - Réforme territoriale
   - Statuts et RI : projet de nouvelle gouvernance
2. RYTHMES SCOLAIRES. POINT SUR LES LICENCES
3. CULTURE
   - La culture dans la nouvelle gouvernance
   - Les 70 ans du judo français
4. COMMUNICATION
   - Campagne de rentrée
5. SPORTIF
   - Filière de qualification
   - Animations sportives pour les jeunes
   - Animations sportives pour les adultes

● Thèmes des **Assises de l'assemblée générale fédérale 2015** à Chambéry, avec une modification de la formule des ateliers des assises ; une séance de 2h X 5 ateliers, suivie d'une séance de discussion :

1. Activités sportives, animations.
2. Gestion du patrimoine :
   - Gestion du patrimoine (véhicules, biens immobiliers, etc …).
   - Gestion des distances et des moyens de communication.
3. Formation.
4. Administration et gestion.
5. Accompagner le changement.

<u>Accompagnement de la mise en place progressive de la réforme territoriale et de la nouvelle gouvernance fédérale</u> :

Des éléments sont à prendre en compte par les dirigeants d'OTD pour préorganiser la mise en place de notre réforme et la préparer au mieux.
Ce qui suit constitue plus l'inventaire des points à aborder lors de ces travaux et posés par l'évolution de notre fédération et son nouveau cadre institutionnel que des réponses, qui se constitueront progressivement, au fil des réunions, et selon les choix de fonctionnement futur de la région, en fonction de son histoire, de ses dimensions, de ses spécificités, toujours dans le respect des principes fondamentaux. Un premier échange se fera, à partir de nos analyses et de nos pré-orientations, lors du Conseil National de fin février 2015.
Ci-après, et sans obligation ni hiérarchie, ni exclusive, les points pouvant constituer nos réflexions et préorientations :

PLAN ADMINISTRATIF

<u>Les Organismes Territoriaux Délégataires</u> :

● Situation de notre futur territoire dans le cadre de la réforme territoriale administrative et politique de l'Etat – en représenter une carte.
   - La région.
   - La ou les métropole(s).
   - Les conseils départementaux.
   - Les communautés de communes.
● Fiche d'identité de la future région FFJDA.
● Possibilités de rapprochement entre comités pour mutualisation :
   - Sportive.
   - Autres formes d'optimisation.
   - Perspective de fusion entre comités.

<u>Ressources humaines</u> :

● Faire l'**ETAT** du personnel administratif dans chaque OTD de la future ligue :
   - Identification des postes et des personnes dans des fiches détaillées et individualisées.
   - Temps plein/ partiel, etc.
   - Type de contrat et copie du contrat.
   - Catégorie salariale.
   - Ancienneté.
   - Identification des compétences.
   - Domicile, Lieu de travail.

- **PROJECTION** dans la nouvelle olympiade (Principe d'absence de licenciement de personnel retenu lors de précédentes réunions)
  - Possibilité d'accompagner une demande de départ.
  - Dresser un descriptif de l'organisation du travail administratif tenant compte :
    - des possibilités de travailler en réseau,
    - des compétences de chacun.
- Inscrire ces données dans les **SECTEURS ADMINISTRATIFS (nouveaux ?)** :
  - Groupement d'employeurs.
  - Pôle régional d'administration et de gestion.

Ressources technologiques :

- Outils de communication envisageables pour la tenue de réunions entre dirigeants
  - Conférence des présidents.
  - Comité directeur.
  - Autres…
- Travail en réseau pour des membres du personnel administratif.
- Numérisation et envoi de documents.
- Autres

Pôle Régional d'Administration et de Gestion :

- Harmonisation des remboursements de frais toutes catégories :
  - Faire un état de la situation actuelle.
  - Principes et propositions
- Fonctionnement général.
- Centralisation de la gestion comptable des OTD.
- Aide de la commission financière fédérale à l'analyse des comptes.
- La gestion administrative.

Le Groupement d'Employeurs FFJDA :

- Situation actuelle :
  - Créé/non créé.
  - En fonction/non en fonction.
  - Quels employeurs-utilisateurs.
  - Quels personnels :
    - Conseillers techniques fédéraux.
    - Personnels administratifs.
- Situation à venir :
  - Les employeurs- utilisateurs.
  - Les personnels.
  - GE clubs (comités de proximité).
  - Autres points…

EQUIPEMENTS LOURDS
(en s'appuyant sur le dossier du schéma de cohérence des équipements)
Inventaire des dojos utilisés :

- Dojo à vocation régionale :
  - Accessibles en permanence à l'activité (championnats, stages, etc).
  - Siège du Pôle Espoirs.
  - Siège des bureaux de la ligue et siège social.
  - Fiche d'identité (surface, nombre de tapis, coût de fonctionnement, location, partage avec d'autres disciplines etc).

- Dojo à vocation départementale :
  - Accessibles en permanence à l'activité (championnats, stages, etc).
  - Siège d'une SSS à vocation départementale.
  - Siège des bureaux du comité et siège social.
  - Fiche d'identité (surface, nombre de tapis, coût de fonctionnement, location, partage avec d'autres disciplines, etc) .
- Autres dojo :
  - Servant de support à l'activité départementale et/ou régionale.
  - Siège d'une SSS à vocation départementale.
  - Siège de quel club.
  - Fiche d'identité (surface, nombre de tapis, coût de fonctionnement, location, partage avec d'autres disciplines, etc) .

Cartes des dojo répertoriés ci-dessus et du patrimoine immobilier dans le territoire.
Classification du statut des dojo dans notre projet de réforme territoriale.

SECTEUR SPORTIF

Les clubs :

- Etude de l'incidence des « nouvelles » distances sur les dépenses des clubs dans le schéma actuel de l'activité (compétitions, animations, stages, etc).
- Propositions (animations, championnats, passages de grades, stages,…) de possibilités de configurations locales, départementales, régionales, autres…

Le Parcours d'Excellence Sportive et l'accès à la filière de Haut-Niveau :

- Adaptation nouvelle région (pôle(s) espoirs, classes départementales, etc).
- Propositions (responsabilité DTN).

AUTRES POINTS…

Projet Groupement Employeurs de la Ligue de judo des Pays de la Loire :

1) Qu'est-ce qu'un Groupement d'Employeurs :
Une association loi 1901
- Qui recrute du personnel.
- Pour le mettre à disposition de ses adhérents.
- Afin de répondre à leurs besoins.
- Qui assure le recrutement, l'embauche, la gestion et la formation de ses salariés.

2) Pourquoi un Groupement d'Employeurs :
Répondre à une volonté fédérale guidée par 2 grands principes :
- Mutualisation.
- Sécurité de l'emploi des Conseillers Techniques Fédéraux et des enseignants.

Assurer la mise en conformité avec les décisions votées par la Fédération :
- Création d'un Pôle régional d'administration.
- Sécuriser les emplois.
- Assurer le développement sur l'ensemble du territoire.

3) Projet Ligue de Judo des Pays de la Loire :
A partir du diagnostic effectué en coordination avec les présidents de département, créer un groupement d'employeurs afin de :

- Répondre aux exigences administratives des différents partenaires institutionnels en allégeant les tâches des élus sur les domaines de la comptabilité, de la réalisation des dossiers de subventions, de la gestion des emplois.
- Mutualiser et Optimiser les ressources en termes de tâches administratives et techniques pour un développement équitable des cinq départements.
- Pérenniser et sécuriser les emplois existants.
- Favoriser la formation des salariés, développer et mutualiser les avantages sociaux.

4) Calendrier de réalisation :
Saison 2014/2015 :

- Créer la structure **Groupement Employeurs VIDE** et adhérer au groupement fédéral des GE en rédigeant les statuts et le règlement intérieur.
- Bénéficier de la création d'un poste de **Responsable Administratif Régional.**
- Identifier les besoins administratifs sur les 6 entités et **proposer des projections** de mutualisation et de répartition des tâches **en privilégiant le travail sur sites existants**.
- A partir des lettres de mission des Conseiller Techniques Fédéraux et des objectifs de développement du Projet Associatif Régional, **proposer des projections** de mutualisation des actions et de répartition **en conservant le positionnement géographiques des CTF.**

Saison 2015/2016 :

- **Réaliser** les emplois au sein du groupement d'employeurs.

5) Mode opératoire :
Les exécutifs des comités et de la ligue proposeront pour le 20 décembre 2014 un catalogue de charges administratives tenant compte des réalités des actions réalisées ainsi qu'en termes d'emplois nécessaires. Des propositions s'appuyant sur les compétences des salariés seront les bienvenues.
Le Conseiller Technique Régional consultera pour cette même date les Conseillers Techniques Fédéraux afin de réaliser un catalogue des mutualisations possibles et souhaitables favorisant le développement.
Ces catalogues seront étudiés à la Conférence des Présidents du 4 janvier 2015 et feront l'objet d'une synthèse et d'un plan d'actions qui seront proposés pour avis à l'ensemble des acteurs concernés lors d'une Conférence élargie le 10 avril 2015.
Le projet définitif sera soumis au vote de la Conférence des Présidents et du Comité Directeur de la Ligue avant la fin de la saison 2014/2015.

Volet développement durable

Analyse du contexte :

Accompagnement du quotidien et des évolutions :

Le judo est une pratique portée sur les valeurs. La notion de respect est notamment très importante.
La ligue de Judo est consciente du rôle éducatif du judo auprès du jeune pratiquant. En faisant le constat que la salle, après une compétition n'était pas toujours ce qu'elle devrait être, la ligue mène depuis déjà plusieurs années une action sur les déchets. Pour cela, un système d'incitation au tri et à l'utilisation des poubelles a été mis en place lors des manifestations afin de rendre les lieux de pratique propres.

Gestion et entretien des locaux :

Suite à la rupture conventionnelle avec l'emploi d'avenir d'Agent de maintenance et d'entretien pour la période du 02/01 au 15/07/2014, une solution a été étudiée en vue de l'entretien du Dojo régional.
A partir de la rencontre du 29/07/2014 avec le directeur de l'association Sénevé EA, entreprise adaptée de blanchisserie et d'entretien de locaux, une étude a été faite. Cette structure dispose de jeunes d'un ESAT, accompagnés par un éducateur et qui sont en formation pour devenir titulaire (dans le cadre de la loi de 2005 relative à l'inclusion). Une attestation d'unités bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés est délivrée à l'issue de chaque année. Sénevé EA s'engage à mettre en place un encadrement adéquat en fonction des contraintes du marché et des compétences des équipes affectées. Ils disposent d'une machine spéciale avec désinfection pour le lavage du tapis. Des négociations ont permis d'abaisser le coût proposé, qui était plus élevé que ce que nous avions précédemment (avant l'emploi d'avenir) avec la société Tomaris.
A l'issue du contrat conclu pour la période du 25/08 au 31/08/2014, pour un coût de 380 € net de taxes, la ligue s'est engagée pour la suite au tarif de 1 080 € / mois pour un an.
La maintenance continuera quant à elle, à être faite par un professeur de judo assurant l'encadrement des actions judo ARVE faite par la Ligue auprès des enfants de quartiers d'Angers.

Conception de l'action :

Programme pour une Eco attitude du participant aux compétitions :

L'objectif est de proposer une démarche d'action citoyenne lors de la fréquentation du Dojo pour un respect optimal des locaux (Dojo et vestiaires) par la mise en place de points « tri électifs » éducatifs.

Eco Engagement :
Je privilégie les outils de communication « propre » (Email…) pour l'engagement aux compétitions sportives (Intranet), stages…
Eco Transport : plateforme covoiturage :
Je privilégie le covoiturage ou les transports alternatifs (mini bus, train…) pour me déplacer sur les lieux de la compétition :
Je vais sur le site Internet de la ligue: www.judo-pdl.fr/covoiturage

TROUVER UN COVOITURAGE

DEPOSER UNE ANNONCE : JE SUIS UN CONDUCTEUR,
JE SUIS UN PASSAGER

Eco Déchets :
•Je limite ma production de déchets en évitant les sacs plastiques et les emballages inutiles.
•Je fais le tri sélectif de mes déchets en utilisant les poubelles adéquates sur le lieu de la manifestation.
Eco Sportif :
•Je m'engage à être attentif à la consommation de l'eau dans les vestiaires (douches…).
•Je m'engage à adopter une éco attitude tout au long de la compétition et après.

Contribution éco-citoyenne de l'association Sénévé EA chargée de l'entretien du dojo régional :

- Le travail mis en place avec l'association Sénévé EA dans le cadre de l'entretien des locaux est établit en respectant le tri des déchets et l'attitude éco-citoyenne.
- L'association est partante pour que la Ligue propose aux jeunes de l'ESAT, un module de sensibilisation et d'information à travers des pratiques du Taïso et de Judo –Santé.

Annexe : Schéma de cohérence des équipements

Analyse du contexte :

Le Judo a intégré la deuxième série des 16 ligues chargées d'élaborer leur schéma des équipements sportifs, avec les perspectives à 15 - 20 ans (rénovation, construction). Suite au lancement en octobre 2013, des ateliers (pluri-ligues) et des comités de pilotage (production état des lieux, production diagnostic, orientations finales et rédaction, restitution finale) se sont échelonnés au cours de l'année 2014.

Conception d'un schéma de cohérence au cours de l'année 2014.

La démarche proposée par le Conseil Régional d'imaginer l'évolution des équipements lourds à un horizon 2025 nous est apparue totalement en adéquation avec notre souci de développement qualitatif et quantitatif. Nous nous y sommes donc investis avec beaucoup d'enthousiasme, du club de proximité aux comités départementaux et au comité directeur de Ligue. Tout un chacun a pu participer à cette prospective :

- diagnostic des équipements et des potentiels des clubs et organismes territoriaux décentralisés,
- analyse des pratiques et leurs évolutions en tenant compte de l'adaptabilité offerte à tous : valides et non valides, athlètes, pratiquants loisirs, publics éloignés des pratiques sportives, situations urbaines et rurales, zones géographiques à favoriser.

Cet engagement se concrétise par le schéma de cohérence des équipements qui tout en proposant des éléments d'analyse pertinents et précis exprime nos ambitions 2025. Gageons que cela nous permettra, en étroite collaboration avec le Conseil Régional des Pays de la Loire et tous nos partenaires institutionnels, de répondre à notre souci de créer beaucoup d'autres structures de proximité et d'offrir par une politique concertée de construction d'équipements mutualisables à vocation départementale et régionale, une offre sportive de haute tenue capable de relever les défis de l'avenir.

Présentation du schéma de cohérence :

Au terme du processus de construction, le schéma de cohérence des équipements sportifs a été présenté lors de la réunion de clôture du 18 décembre 2014, au travers des points successifs suivants :
La construction du schéma :

⇨ Projet Associatif Régional et Projet d'Action Territorial Fédéral.
⇨ Implication de tous les acteurs.
⇨ Appui de données fiables : RES / ODES / ODAS
⇨ Enquêtes personnalisées (vers les OTD et les clubs).
⇨ Objectifs précis à court et moyen terme.

Les forces et faiblesses de la ligue :
⇨ Les forces : Ancienneté de l'implantation régionale, éducation et pratique sportive, qualité de l'enseignement, nos valeurs, impact sur tous les publics, gestion et gouvernance adaptées et ETR, relations partenariales solides.
⇨ Les faiblesses : Ressources humaines (bénévoles et professionnelles), concurrence (nouvelles pratiques), incidences sociales et économiques (rythmes scolaires, dotation).
Les enseignements du schéma
⇨ Richesse des données existantes.
⇨ Comparatif avec ligues proches (taux de pénétration, taux d'équipements).
⇨ Potentiel de progression en lien avec équipements souhaitables.
⇨ Nécessité d'un outil de veille évolutif proposant différents paramètres.
⇨ Analyse des développements en lien avec nouveaux publics.
⇨ Nécessité d'une professionnalisation accrue.
Ambition 2025.
Besoins en équipements à l'horizon 2025.

1 – Situation de la pratique dans la Région des Pays de la Loire

● <u>Répartition des licenciés 2013-2014</u>

CARTE N°2 : Répartition des licenciés par sexe

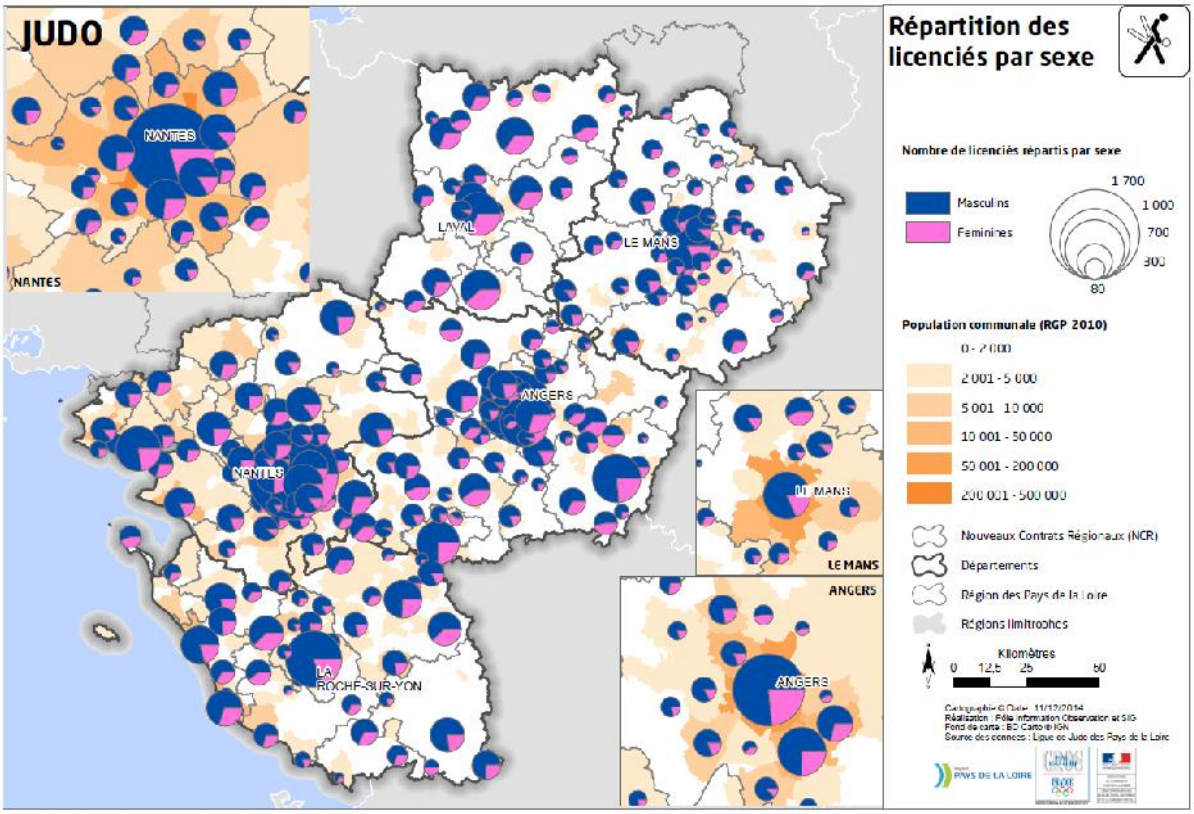

CARTE N°3 : Clubs de Judo et répartition des activités proposées

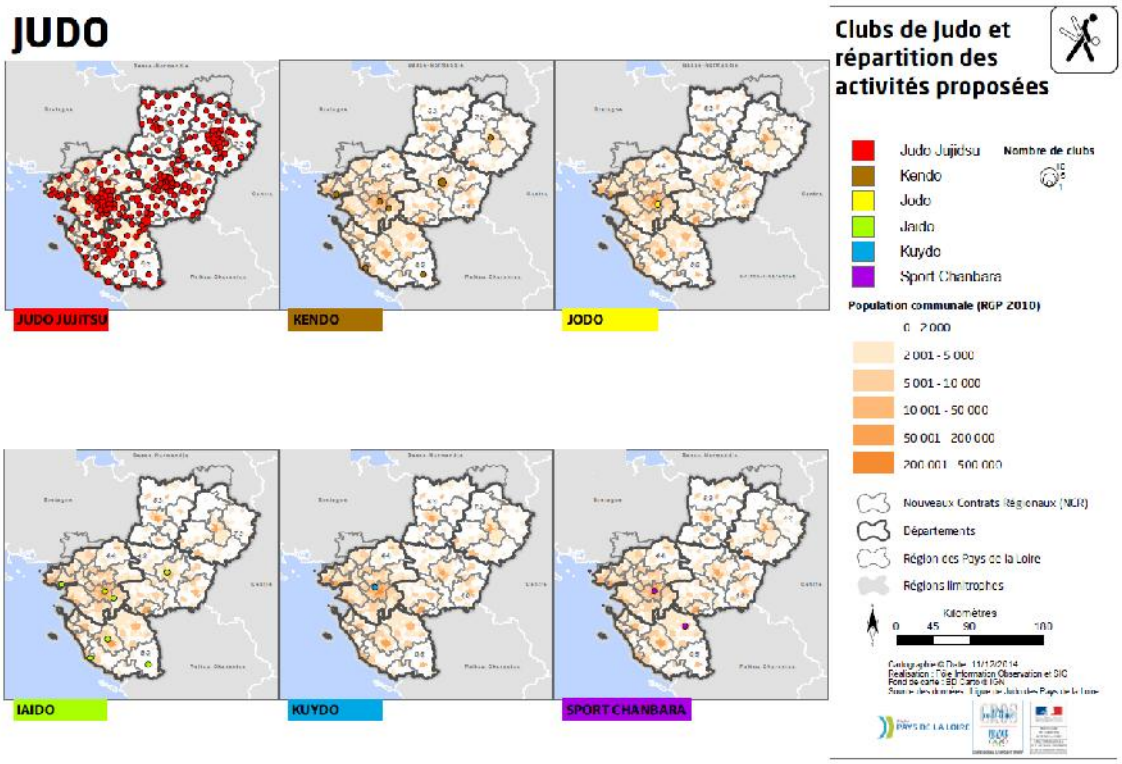

Le judo est très attractif auprès des moins de 18 ans qui représentent 73,1% des licenciés.

L'éveil judo pour les moins de 6 ans et la pratique des moins de 10 ans découvrant la compétition loisirs sont fortement développés. Les qualités éducatives reconnues de tous et l'encadrement confié obligatoirement à des éducateurs sportifs diplômés y contribuent très certainement.

Les seniors avec 30% de féminines profitent à la fois du panel compétitif offert ainsi que des différentes activités proposées : Taiso (Préparation du corps), Ne Waza, (judo essentiellement au sol), Jujitsu Self Défense, Kendo, Iaido (art du sabre) et pratiques associées.

La discipline « Judo » draine plus de 9 licenciés sur 10 au sein de la Ligue des Pays de la Loire avec une représentativité féminine de 25%. Ces données sont identiques à l'échelle nationale.

● Chiffres clés et évolution de la vie des clubs

Chiffres clés/ Repères: saison 2013/ 2014

	départements					Pays de la Loire	National
	Loire-Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée		
Population (chiffres 2012 INSEE)	1 322 404	800 424	309 168	569 029	657 326	3 658 351	65 251 737
Nombre de clubs (FFDJA)	82	76	25	50	50	283	5652
Nombre de licenciés (FFDJA)	10 412	7 740	3 316	3 693	5 287	30 448	593 427
Nombre d'équipements (RES)(1)	109	113	40	74	68	404	8183
Taux d'équipement / 1000 habitants	0,08	0,14	0,13	0,13	0,10	0,11	0,13
taux de clubs / 1000 habitants	0,06	0,09	0,08	0,09	0,08	0,08	0,09
taux de licences / 1000 habitants	7,87	9,67	10,73	6,49	8,04	8,32	9,09
Nombre de licenciés / club	126,98	101,84	132,64	73,86	105,74	107,59	104,99

(1) - Equipement : lieu ou l'activité Judo est praticable : Dojo/salle de combat ; salle multisports ; salle spécialisé ou non

Si globalement les Pays de La Loire possèdent un nombre d'équipements conséquent, le taux d'équipements reste en dessous de la moyenne nationale notamment en Loire Atlantique.

Le taux de licenciés (taux de pénétration pour 1000 habitants) s'il est proche du taux national, il le doit essentiellement au fort taux dans les départements de Mayenne et du Maine et Loire. Dans les trois autres départements, une marge de progression importante existe qui doit faire l'objet notamment d'une politique ambitieuse de création de Dojo.

● Pour comparaison avec les régions du Grand Ouest

Chiffres clés/ Repères: saison 2012/ 2013

Comparaison entre 4 régions	PAYS DE LA LOIRE	BRETAGNE	NORMANDIE	CENTRE	NATIONAL
Population (chiffres 2012 INSEE)	**3 658 351**	3 239 659	3 323 573	2 562 227	65 251 737
Nombre de clubs (FFDJA)	281	290	**324**	250	5547
Nombre de licenciés (FFDJA)	31 754	29 253	**32 102**	25 878	600 418
Nombre d'équipements (RES)(1)	404	397	**432**	346	8183
Taux d'équipement / 1000 habitants	**0,11**	0,12	0,13	**0,14**	0,13
taux de clubs / 1000 habitants	**0,08**	0,09	**0,10**	**0,10**	0,09
taux de licences / 1000 habitants	**8,68**	9,03	9,66	**10,10**	9,20
Nombre de licenciés / club	113,00	100,87	99,08	103,51	108,24

(1) - Equipement : lieu ou l'activité Judo est praticable : Dojo/salle de combat ; salle multisports ; salle spécialisé ou non

Comparativement aux autres ligues du Grand Ouest, si notre nombre de licenciés par club est le plus important, nos taux d'équipements, de clubs et de licenciés est inférieur et peut faire espérer une progression conséquente si une politique de créations de nouveaux équipements ou d'annexes est proposée dans des zones ciblées et concertées.

CARTE N°1 : Evolution de la pratique des clubs sur 10 ans

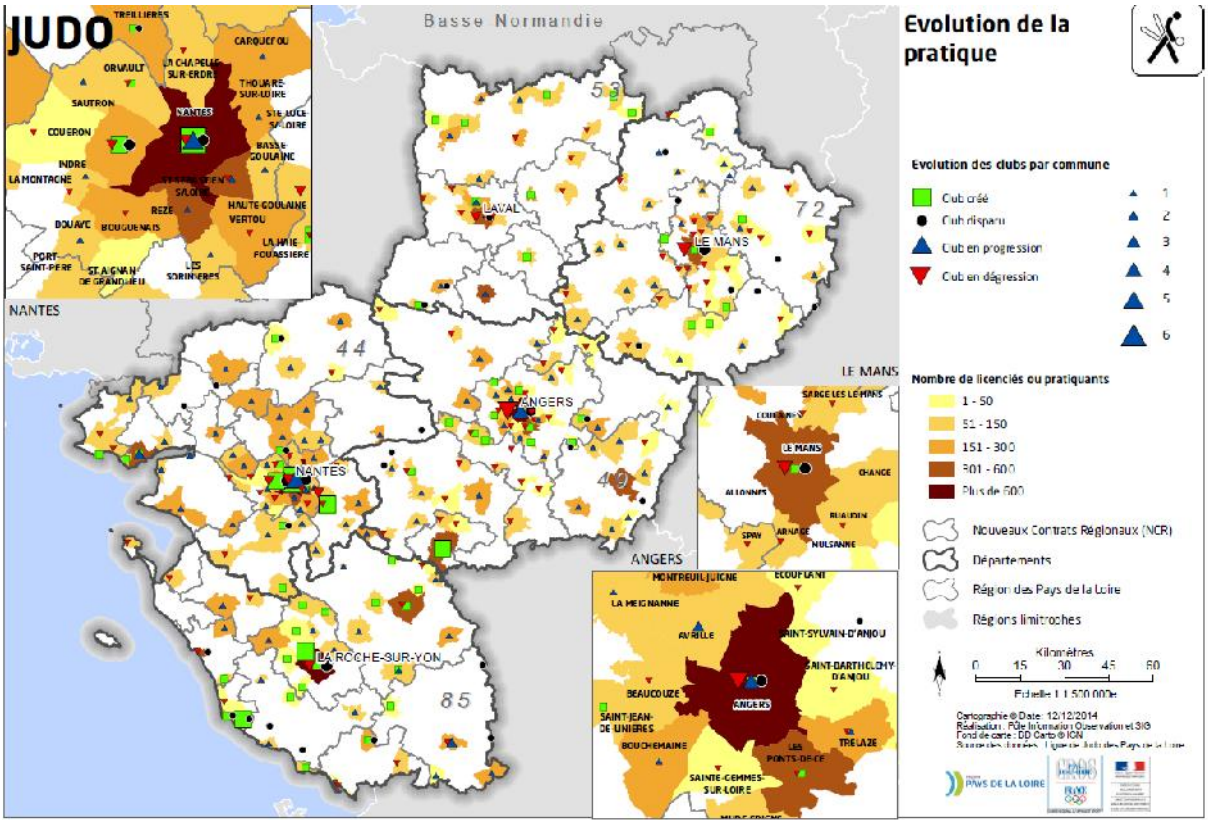

Cette carte diagnostic présentant l'évolution et les créations de clubs sur dix ans mérite quelques commentaires :

Si quarante clubs ont été fermés, 69 ont été créés et 115 ont en moyenne progressé de 61 % permettant une évolution de 5000 licences. Certains secteurs géographiques : le Nord Mayenne, le Mans Centre, l'Ouest de la Sarthe, le nord de la Loire Atlantique et le Sud de la Vendée présentent également un potentiel de création prometteur.

● Zone de chalandise des clubs

CARTE N°4 : Origine et destination des licenciés : zone de proximité des licenciés par rapport aux clubs

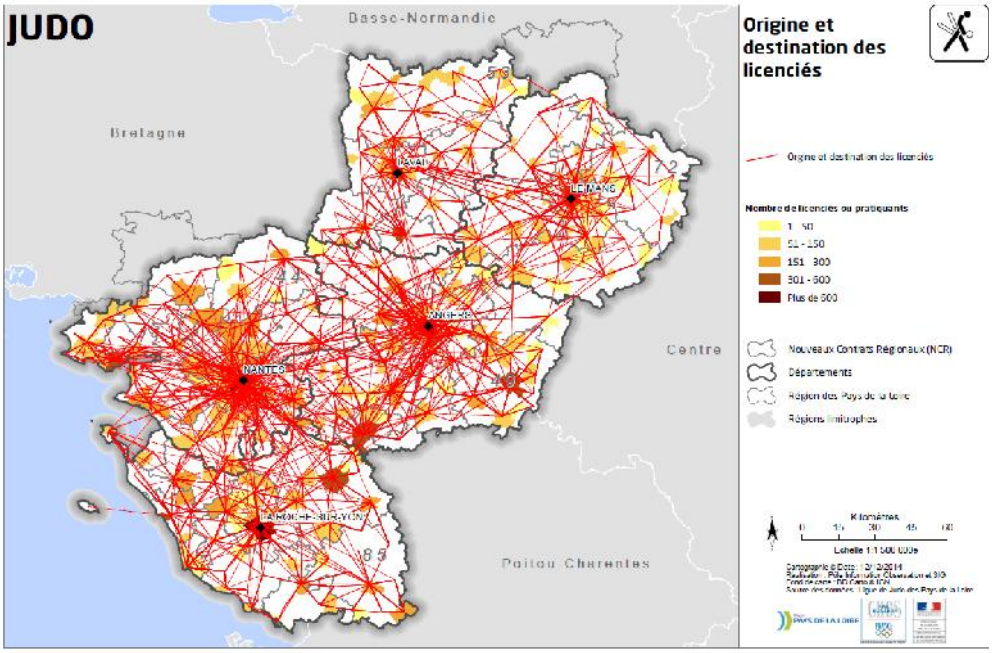

Cette carte qui présente l'origine géographique des pratiquants de tous les clubs ligériens, démontre s'il en était besoin, la forte pratique sur l'ensemble du territoire. Elle sera exploitable dans chaque département et chaque club afin d'imaginer si nécessaire la création d'annexes de proximité.

2 – Etat des lieux des équipements dans les Pays de la Loire

CARTE N°5 : Etat des licenciés et des équipements

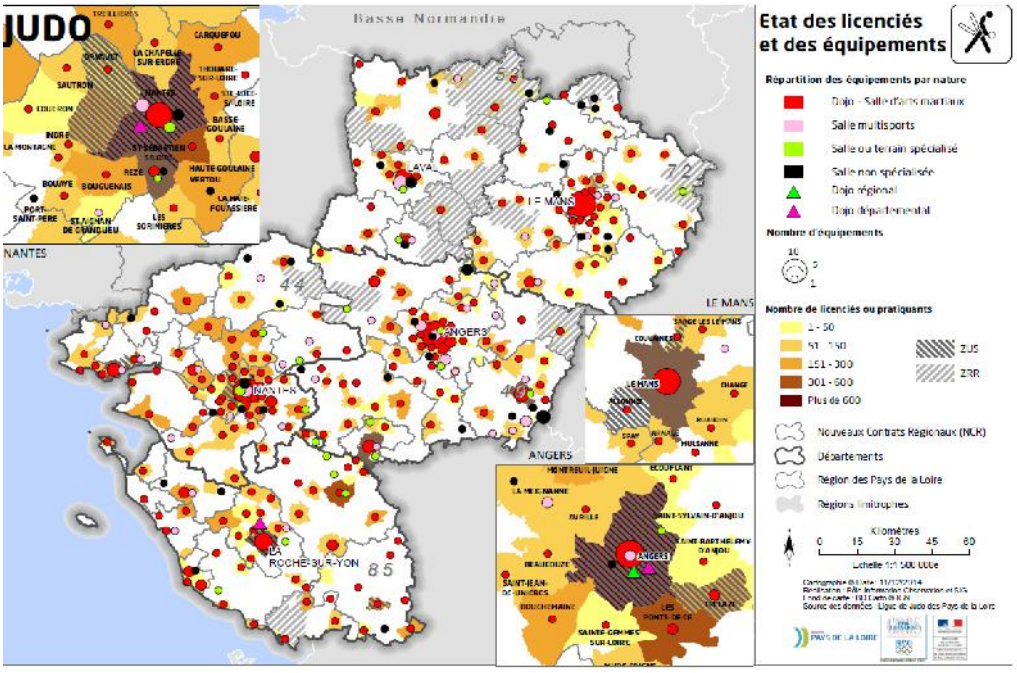

Etat des lieux des Clubs: Pratiquement tous les clubs utilisent des équipements mis à disposition par les collectivités territoriales. Les difficultés se posent essentiellement sur le partage des créneaux horaires. L'implantation dans les ZRR et les ZUS reste perfectible.

Etat des lieux par Comités départementaux : Trois Comités Départementaux ne possèdent pas d'équipement lourd dédié et sont amenés à délocaliser leurs actions sur des équipements de proximités pas toujours adaptés. Le comité de Sarthe souffre tout particulièrement de cet état de fait.

Etat des lieux du Dojo Régional à Angers :

Dojo régional à Angers

OCCUPATION EN NOMBRE DE JOURS DU DOJO REGIONAL D'ANGERS

Pour la saison 2012/2013	Comité 49	Ligue Régionale	TOTAL
	33	76	109
Stages	17	44	61
Compétitions sportives	7	19	26
Animations et compétitions loisirs	9	13	22

OCCUPATION EN NOMBRE DE PERSONNES DU DOJO REGIONAL D'ANGERS

Pour la saison 2012/2013	Comité 49	Ligue Régionale	TOTAL
	1552	2713	4265
Compétitions sportives	1169	2276	3445
Animations et compétitions loisirs	383	437	820

Si le Dojo Régional d'Angers est reconnu par tous les licenciés comme le lieu idéal de pratique sportive du fait de sa position géographique centrale et de par la qualité des équipements installés (excellent état des locaux, réseau, tableaux électroniques, salles de pesée et annexes), ses cinq surfaces de compétitions et sa capacité d'accueil de moins de quatre cents places ne lui permet plus d'absorber athlètes, professeurs et publics fréquentant actuellement les compétitions régionales et les demi-finales du Championnat de France instituées par la Fédération. Les solutions palliatives retenues sur Nantes, Saint-Berthevin, La Flèche génèrent des déplacements coûteux et des difficultés logistiques conséquentes freinant la dynamique de participation.

Dojo du Croissant à Nantes

3 – « Ambitions 2025 »

Nos « Ambitions 2025 » s'intègrent totalement à notre projet associatif actuel basé sur 3 piliers : Formation, Haut niveau, Développement.

- ***Formation et professionnalisation en direction des dirigeants et éducateurs sportifs***

Si chaque club est animé pédagogiquement par un enseignant diplômé d'état, le plan de développement doit s'appuyer sur la formation initiale afin de garantir la poursuite des activités club actuelles et proposer, pour des ouvertures, des ressources humaines formées pédagogiquement et techniquement. La formation continue doit également proposer des actions de formations ciblées pour une pratique sportive, loisir, bien être et santé adaptée afin de répondre aux mutations en terme d'attente des publics toutes tranches d'âges confondues.

Pour y parvenir, les dirigeants bénévoles des clubs devront être accompagnés et formés aux techniques de gestion des associations : gestion des emplois, financements et politique de développement nécessitent une approche professionnalisant des bénévoles appelés à gérer leurs structures avec les responsabilités d'un chef d'entreprise.

- ***Haut Niveau***

Pépinière de champions formés au Pôle Espoirs des Pays de la Loire qui bénéficie du soutien précieux du CREPS, l'horizon 2025 devrait permettre en lien avec les projets des Métropoles et des Grandes Agglomérations, la promotion de clubs de Haut Niveau national sur les cinq départements en assurant par une pratique sportive d'excellence le maintien des athlètes régionaux sur le territoire. Si le judo est la quatrième Fédération sportive en termes de licenciés et est classé dans le top 5 en termes de résultats internationaux, la région des Pays de la Loire n'a pas actuellement un club d'envergure européenne. Il n'est pas insensé d'y prétendre en s'appuyant sur l'existant. La construction prochaine du CREPS dans la métropole nantaise, sans pouvoir être considéré comme un équipement spécifique Judo sera un atout de tout premier ordre pour atteindre cet objectif d'excellence.

- ***Développement d'une Pratique pour Tous***

Les enjeux de société qui prônent des ambitions fortes en termes de Citoyenneté, de Cohésion Sociale et de Développement Durable peuvent et doivent être relayés par le mouvement sportif. La Ligue de Judo, Jujitsu Kendo et DA des Pays de la Loire se doit de participer à cette ambition en proposant ses activités au plus grand nombre en tenant compte des réalités de vie sur le territoire : le monde des entreprises, celui de l'éducation et de la santé à tout moment de la vie doivent faire partie du plan de développement en proposant des actions de proximité adaptées aux conditions de vie des ligériens.

CARTE N°6 : Clubs de Judo et zones d'activités économiques

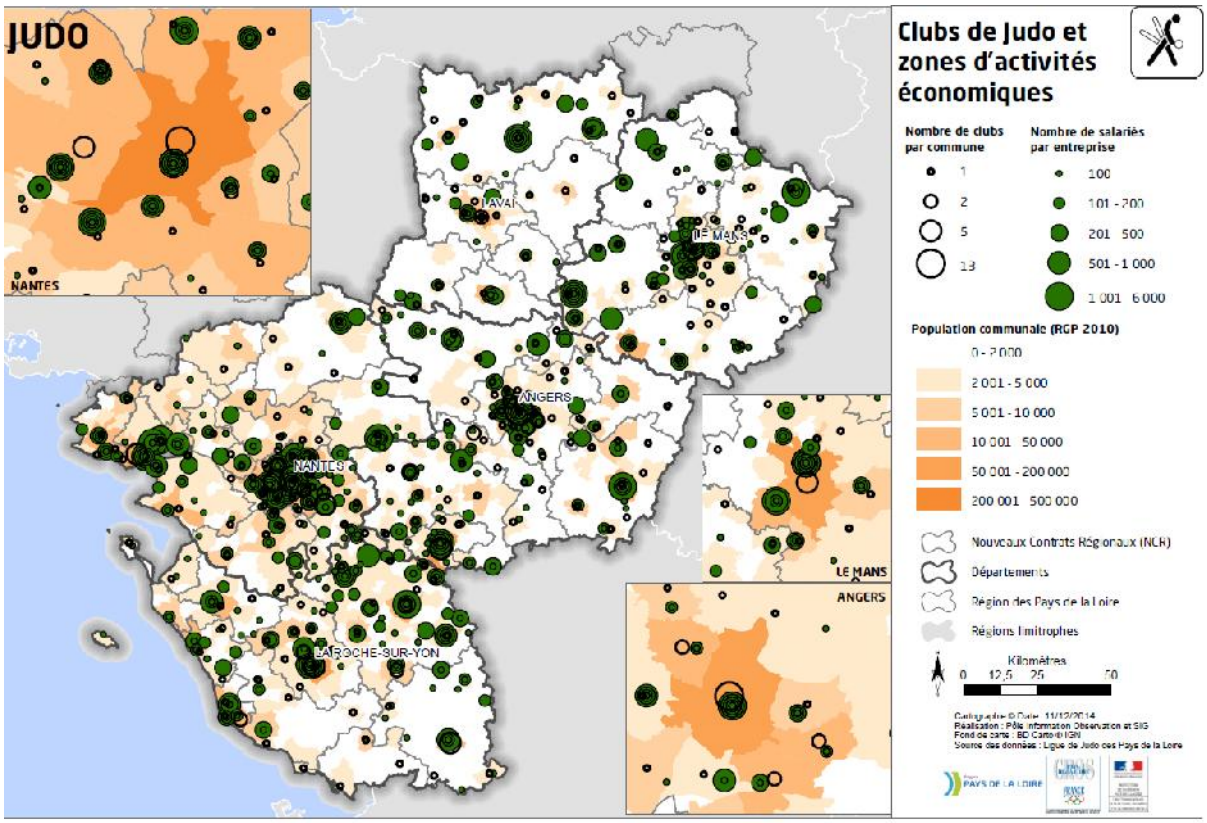

CARTE N°7 : Clubs de Judo et les établissements scolaires

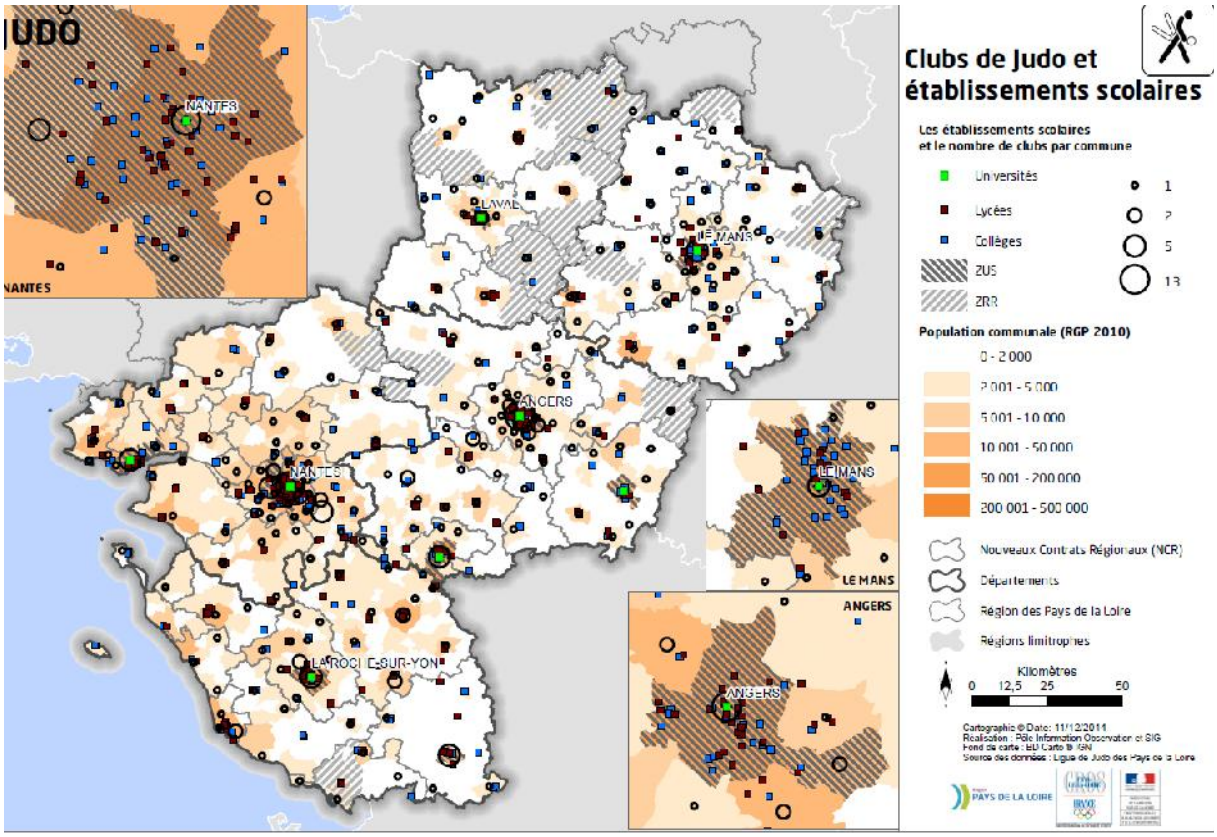

CARTE N°8 : Clubs de Judo et les établissements de santé

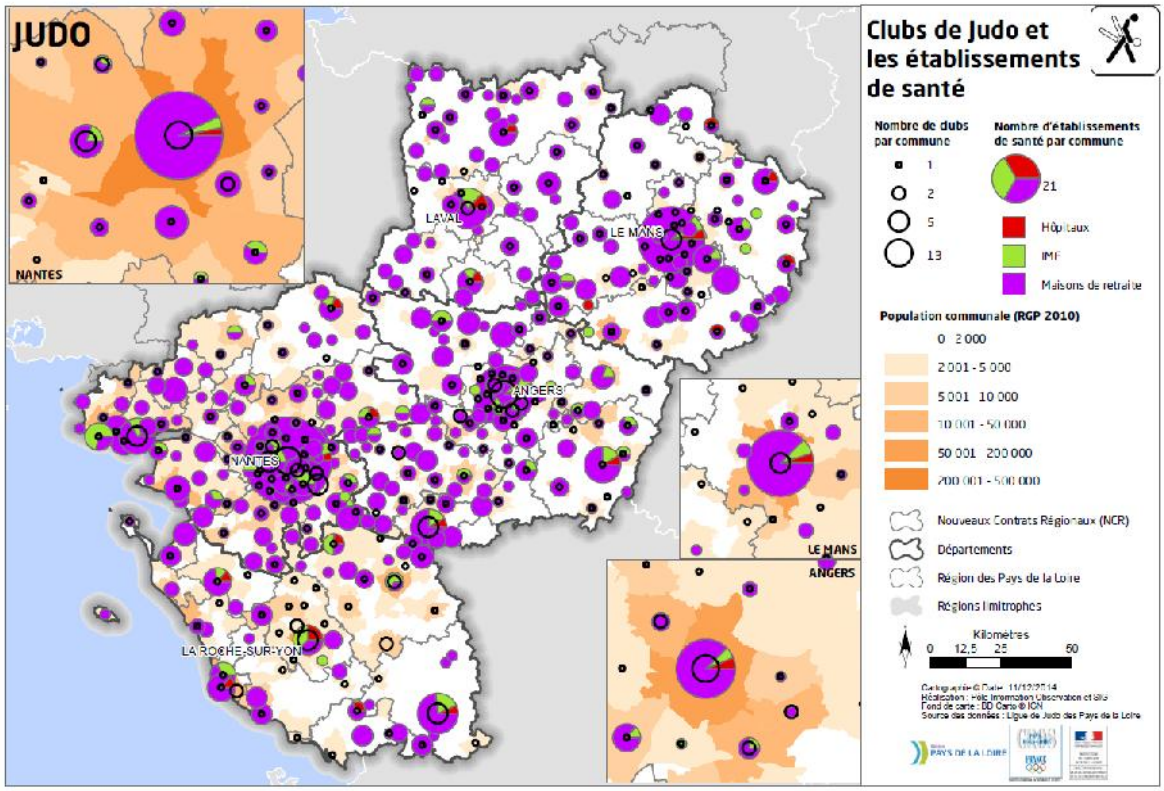

Sources de dynamisme et de progression, ces trois cartes potentiellement interactives seront forces de proposition et d'action pour l'ensemble des clubs invités à réaliser nos ambitions 2025, avec l'aide de l'équipe technique régionale et des élus départementaux et régionaux.

Zoom « 2025 » : A l'horizon 2025, la ligue doit donc être en mesure de proposer 300 clubs sur le territoire, soit une progression de 7% des clubs sur les 10 prochaines années, à identique de la progression entre 2004 et 2013 (passant de 264 clubs à 282 clubs en 2014) et un passage à 33500 licenciés soit une progression également de 7% comme lors des 10 dernières années.

Pour y parvenir, le maillage du territoire en terme d'équipements de proximité et structurants, se doit d'être pensé avec l'ensemble des acteurs institutionnels et privés. Cette nécessité d'équipement de proximité pourrait s'appuyer sur l'analyse fine effectuée sur les équipements existants ; mais également lors de la rénovation ou de la construction des nouvelles structures scolaires, administratives, médicales, ou lors de la création d'une zone industrielle, sur l'intégration systématique d'une salle de pratique Dojo.

4 – Besoins en équipements à l'horizon 2025

Ces besoins repérés s'appuient sur deux sondages qui ont été réalisés en préambule à ce travail :

- Un sondage auprès des 5 comités départementaux
- Un sondage auprès des 283 clubs de la ligue.

Avec un taux de retour de 119 clubs (soit 42% des clubs) et des 5 comités départementaux, nous avons analysé les retours afin d'établir à la fois leurs besoins mais aussi les projets en cours ou à venir en terme de construction, rénovation ou agrandissement.

Les besoins en équipements se décomposent en 3 niveaux :

- **Equipement structurant de niveau Régional:** *Un Grand Dojo régional à Angers*

La facilitation des déplacements pour les actions sportives régionales inscrites dans le projet de détection et qualification sportive conforte le choix assumé depuis 30 ans d'organiser ces actions au centre du Territoire : Angers. Il est légitime que l'Agglomération d'Angers soit reconduite dans sa fonction de centre des manifestations sportives de la ligue.

Le constat effectué de l'insuffisance en terme d'accueil du dojo régional existant nous amène tout naturellement à souhaiter la réalisation **d'un nouveau Dojo Régional sur Angers avec 8 tapis de compétitions (28,5m*44m), 1500 places de gradins, 1 salle d'échauffement de 150 m², vestiaires, salles de pesée, un sauna et plusieurs autres salles (bureau, réunion, restauration, convivialité)** (*Selon le cahier des charges de la FFJDA*). Ce souhait pourrait s'imaginer éventuellement sur une extension du Dojo actuel du Lac de Maine.

- **Equipements structurants de niveau départemental** *: Un Dojo départemental dans chacun des départements*

Si **le comité de Vendée** bénéficie d'un Equipement de haute qualité intégré au Vendespace, et si **le comité du Maine et Loire** de par la convention qui le lie à la Ligue profite des installations du Dojo Régional actuel, les trois autres départements aspirent à se voir doter d'un équipement performant adapté.

Le comité de Loire Atlantique qui utilise actuellement le Dojo Municipal de la Ville de Nantes a besoin d'un équipement structurant dédié offrant 6 ou 8 tapis de compétitions avec 1000 places de gradins, 1 salle d'échauffement, vestiaires, salles de pesée et plusieurs autres salles (bureau, réunion, convivialité). Le projet de Dojo sur la Chapelle sur Erdre pourrait répondre à ces attentes.

Le comité de la Sarthe qui ne possède pas d'équipement départemental dédié fait face à des difficultés pratiquement insurmontables en termes d'accueil et de réalisation de ses compétitions qualificatives. La réalisation d'un équipement structurant proposant au moins quatre surfaces de combat avec une capacité d'accueil public de 600 à 800 places est une attente légitime. Les premiers échanges en cours avec la Ville de Ruaudin pourraient permettre une espérance de construction.

Le comité de Mayenne, s'il peut s'appuyer sur des équipements de proximité comprenant trois surfaces qui permettent actuellement une pratique départementale absorbable en termes d'accueil pose également des attentes comparables à celle de la Sarthe pour 2025.

- Equipement de Proximité : **60 Dojo neufs sur les Pays de la Loire**

Suite à analyse des 119 retours clubs les besoins exprimés se décomposent en :

- 43 besoins d'un nouveau Dojo ou d'un agrandissement du dojo actuel utilisé, 8 besoins de parking pour accueillir les personnes lors de compétitions (combattants, publics), 27 besoins de salles annexes : salle de musculation, salle de détente, salle de réunion, restauration.
- A ces besoins exprimés s'ajoute l'ambition de la Ligue, de proposer un Dojo dans chaque ZUS et ZRR.

Selon ces retours, divers projets de construction, de rénovation ou d'agrandissement de dojo ont été identifiés ce qui prouve l'excellence des relations entre les clubs et les municipalités qui portent une attention de qualité aux attentes des clubs.

6 projets neufs sur un horizon de 3 ans

14 projets de rénovation ou d'extension de l'existant.

A travers ce sondage, nous pouvons également exprimer que **57% des clubs estiment que leur salle ne sera plus adaptée en 2025** pour accueillir les licenciés souhaitant pratiquer le Judo. Ainsi, les besoins en équipements sont importants même si certains sont déjà en cours comme on peut le constater sur la carte suivante. Cette nécessité d'équipement de proximité pourrait également s'appuyer, lors de la rénovation ou la construction des nouvelles structures scolaires, administratives, médicales ou lors de la création d'une zone industrielle; sur l'intégration systématique d'une salle de pratique **Dojo.**

CARTE N°9 : Les besoins et projets d'équipements

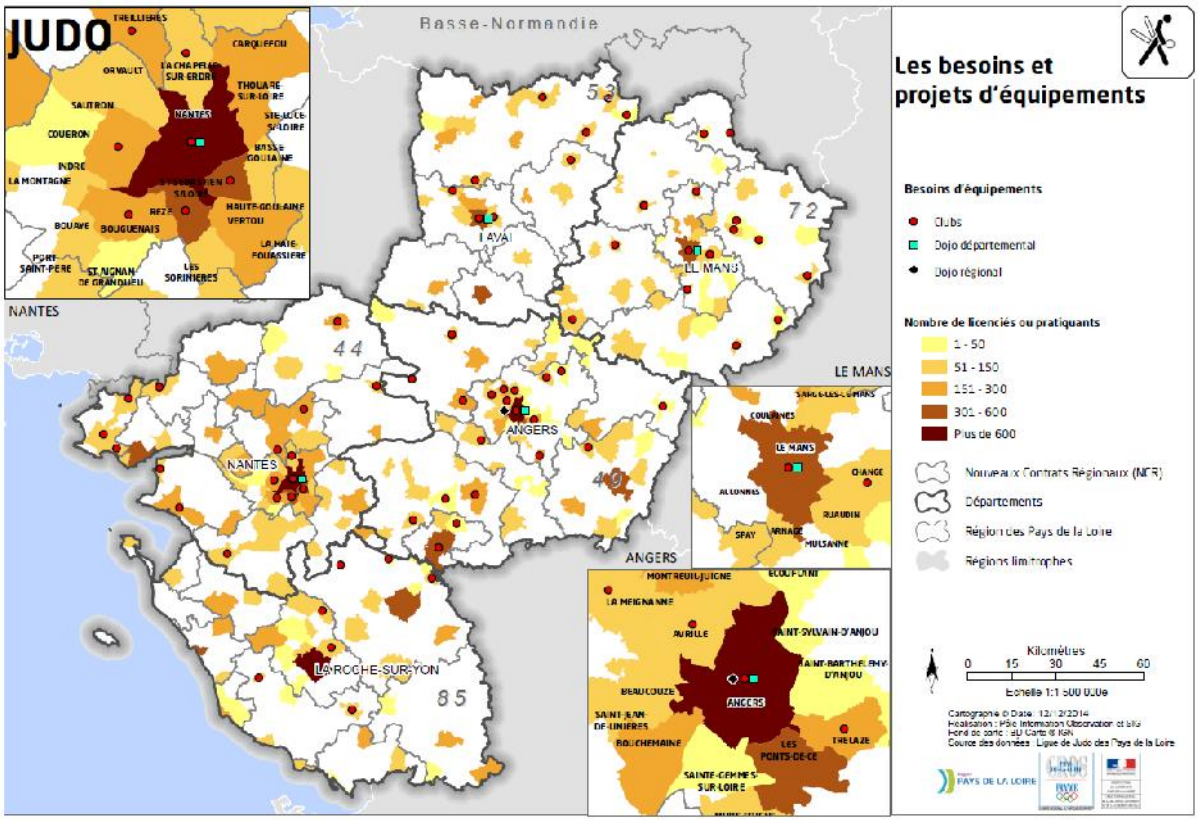

Conception de l'action :

Accompagnement de ce plan

Ces nouvelles réalisations légitimes souhaitées doivent permettre une application du principe d'optimisation raisonné des équipements et si pour le projet « ambition 2025 » le critère de priorité en terme d'utilisation par les clubs et organismes territoriaux décentralisés de la Fédération doit être un postulat incontournable, il est du devoir de tous de proposer une réflexion basée sur la mutualisation d'occupation pour un maximum de pratiques et un maximum d'utilisateurs.

Souhaitons que 2025 révèle une société assumant totalement les principes de partage et de coopération pour des coûts maîtrisés sans pénaliser qualité et anticipation et qu'ainsi chaque citoyen puisse faire sienne de cette maxime de Maître Kano créateur du Judo : Seiryoku zenyo : le bon usage de l'Énergie

Gageons que cela nous permettra, en étroite collaboration avec le Conseil Régional des Pays de la Loire et tous nos partenaires institutionnels, de répondre à notre souci de créer beaucoup d'autres structures de proximité et d'offrir par une politique concertée de construction d'équipements mutualisables à vocation départementale et régionale, une offre sportive de haute tenue capable de relever les défis de l'avenir.

Annexe : Schéma d'organisation du haut niveau – parcours d'excellence sportive

Evolution du contexte :

Application et suivi du PES FFJDA 2013 – 2017 (de juin 2013) :

La Ligue s'est attachée à mettre en œuvre et à respecter les évolutions des éléments mentionnés dans les **points 1 à 10**, répertoriés dans l'adaptation 2014 – 2015 du projet associatif 2013 – 2017, pour l'adaptation régionale du Parcours de l'excellence sportive.

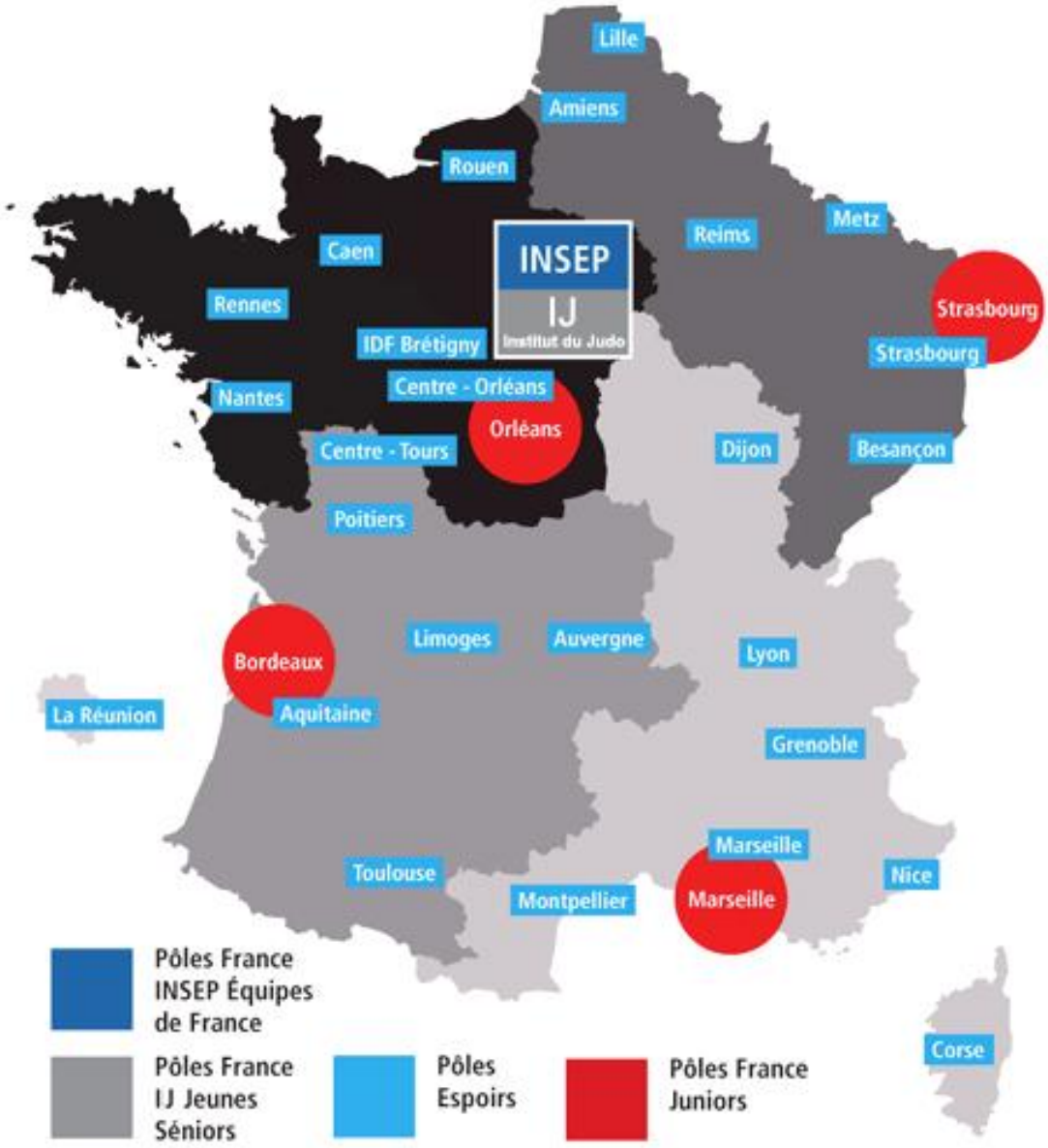

Conception de l'action :

Soutien aux structures d'entraînements labellisées et référencées dans le Parcours d'Excellence Sportive :

● L'objectif est de permettre aux meilleurs judoka régionaux de bénéficier des meilleures conditions pour mener leur triple projet conciliant la qualité de l'entraînement, la réussite dans les études en leur offrant les possibilités d'accéder au plus Haut Niveau et de devenir Educateurs Sportifs, Arbitres, dirigeants.
Trois structures travaillent de concert et en complémentarité :

- Le Pôle Espoirs ouvre l'accès aux Pôles France, à l'INJ et à l'INSEP.
- La SSR permet aux jeunes, qui en catégorie cadet(te) n'ont pas encore réalisé les performances demandées pour intégrer un pôle France (maturité, blessure…), de poursuivre l'aventure de la compétition et de terminer leur cursus scolaire (BAC…).
- La SSU offre aux athlètes sortant des Pôles France l'opportunité de concilier hautes études et entraînements.

● Depuis le début de la saison 2014-2015, un effort particulier est engagé sur la prévention des blessures et une assistance quotidienne des athlètes dans leur préparation physique par l'emploi d'un Préparateur Physique diplômé.
● Le nouveau CTR met également son expérience de responsable de Pôle France et d'entraîneur national Cadets au service des judoka.

Adaptation à la nouvelle répartition des régions :

Si le PES ne subit pas d'évolution, en revanche une nouvelle redistribution géographique pourrait être envisagée dans le cadre de mutualisation de certaines actions sportives et de formations avec les autres régions de l'Ouest.